



L'association  
éducative  
et récréative  
des aveugles



soutien aux familles  
accompagnement  
activités sociales  
éducation et intégration  
inclusion et réseautage  
référence

**Mauricie & Centre-du-Québec**

**[www.aera0417.com](http://www.aera0417.com)  
819 693-2372**

**Rapport annuel 2019-2020**

**Plan d'action 2020-2021**





L'association  
éducative  
et récréative  
des aveugles

## **Rapport annuel 2019-2020**

## **Plan d'action 2020-2021**



Page 4

Page 174

### *Note des rédacteurs :*

*Le rapport annuel de l'Association Éducative et Récréative des Aveugles (AÉRA) a été conçu pour être lu aisément par les personnes déficientes visuelles à l'aide d'outils techniques et logiciel de grossissement de caractères et de revue d'écran.*





# TABLE DES MATIÈRES

Note des rédacteurs.....	i
Mot de la directrice générale .....	1
Adaptation des services en raison de la situation de confinement dû à la COVID-19 .....	4
À propos de l'AÉRA .....	6
La vision et la mission de l'AÉRA .....	7
Le territoire desservi par l'AÉRA.....	10
Organigramme .....	12
À propos des membres.....	13
Règlements généraux.....	18
Avis de convocation .....	41
Projet d'ordre du jour.....	42
Procès-verbal .....	44
Le conseil d'administration 2019-2020.....	50
Les employés de l'AÉRA.....	54
Les formations reçues .....	55
Les bénévoles de l'AÉRA .....	58
Recension des heures de bénévolat.....	62
Affiche de sollicitation .....	64
Offres de services et activités.....	65
Sensibilisation et promotion .....	139
Le partenariat .....	151
Concertation avec les organismes .....	153
Les ressources de l'AÉRA .....	168
Plan d'action : bilan 2019-2020 et objectifs 2020- 2021.....	174
Prévisions budgétaires 2020-2021 .....	199
Annexe I .....	202
Annexe II .....	204





## Le mot de la directrice générale



C'est avec une grande fierté que j'occupe le poste de directrice générale au sein de l'Association Éducative et Récréative des Aveugles grâce à l'appui du conseil d'administration avec qui j'ai une coopération exceptionnelle.

Je tiens à mettre en évidence l'apport remarquable de chacun des membres du conseil d'administration, tant au niveau de leurs compétences qui sont mises à profit avec brio que pour leur grande disponibilité, leur dévouement et leur merveilleuse implication au sein de la vie associative. Je sais que je peux compter sur leur soutien et leur appui lorsque je nécessite de l'aide de leur part. Je voudrais également souligner la grande ouverture dont le conseil d'administration fait preuve à l'égard des nouveaux projets et des idées que je lui présente. J'apprécie grandement cette conciliation. Je sens que je peux faire profiter pleinement la clientèle de l'association de mon imagination débordante qui me pousse à innover chaque jour les services que nous lui rendons. Je souhaite vous remercier pour la confiance que vous me témoignez, vous me permettez de devenir une meilleure personne.

Je suis enchantée de voir autant de concordance et de bonne entente entre les membres de l'association cette année. La connivence véhiculée au sein de l'association a permis de renforcer l'implication des bénévoles et des membres au cœur des activités et des projets de l'AÉRA. Les membres ont su faire profiter l'association de leurs connaissances et de leurs idées

au sein de la vie associative et démocratique de l'AÉRA et plusieurs personnes se sont impliquées dans les comités mis en place au cours de cette année. À tous un grand merci pour votre générosité !

La pluralité des services offerts encore cette année rejoignent maintenant une plus grande part de la clientèle de la région 04/17. En effet, le développement de nos services dans les régions éloignées a été prodigieux cette année. Je me suis déplacée à maintes reprises dans les différentes villes environnantes afin de sensibiliser la population à la cause de la déficience visuelle et, par le fait même, pour faire connaître l'association et ses services. Plusieurs cafés-rencontres ont eu lieu à cet effet et ont constitué une porte d'entrée à une clientèle plus large (tant des gens touchés directement par la déficience visuelle que des membres de leur entourage). Les conférences téléphoniques et les services d'appels amicaux du projet « Bonjour, comment ça va ? » rallient maintenant plus de personnes provenant des régions éloignées. Ainsi, grâce à une plus ample disponibilité, l'AÉRA a vu son nombre de services concédés augmentés. Je prévois mettre en place davantage de services encore pour l'année à venir. Entre autres, des groupes de discussions et des groupes de marche seront créés dans les régions éloignées.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner l'aménagement de notre tout nouveau bureau adapté, réalisé grâce à l'apport généreux de nos donateurs. Cette innovation dans nos bureaux permet d'offrir à notre clientèle des services plus complets en fournissant l'accès à des outils adaptés à sa condition. Le bureau adapté a également engendré une hausse de la collaboration avec les organismes du milieu qui réfèrent maintenant des membres de sa clientèle vers nos bureaux afin de bénéficier de l'utilisation de tels outils.

Comme vous pouvez le constater, j'ai mis l'accent sur le développement des services en régions éloignées durant cette année et je tiens à maintenir cet élan fulgurant. Pour ce faire, j'aurai besoin d'une plus ample contribution des membres et de mon équipe de travail en qui j'ai une confiance éminente. Je ressens une belle énergie de travail au sein de notre équipe et je dois reconnaître la compétence de chacune dans leurs tâches respectives. Ensemble, nous formerons une équipe efficiente au service de la clientèle !

Karine Descôteaux

Directrice générale

## Adaptation des services en raison de la situation de confinement dû à la COVID-19

Étant confrontée à une situation exceptionnelle de confinement et de distanciation sociale, l'association n'a eu d'autre choix que d'adapter ses services et ses façons de faire pour continuer à desservir la clientèle. Ainsi, certaines activités ont dû être annulées en raison de la situation actuelle et l'animation des conférences prévues s'effectue dorénavant de façon virtuelle. L'utilisation nouvelle des logiciels Skype et Zoom demande une adaptation tant pour l'association que pour la clientèle. L'association offre d'ailleurs du soutien à cet effet pour faciliter l'apprentissage de l'utilisation de ces médias de communication. L'association offre maintenant des formations, des ateliers et des groupes de soutien et de discussion via Zoom et Skype ainsi que par conférence téléphonique.

Ensuite, l'association doit développer de nouvelles stratégies de recrutement, de représentations et de financement afin de rejoindre les institutions, les bailleurs de fonds et/ou les donateurs. Par conséquent, la recherche de financement est plus laborieuse, mais l'association fait au mieux pour s'adapter à la situation et cherche des façons de conserver sa représentation auprès de la population hormis sa représentation dans plusieurs kiosques d'informations en raison de leur annulation.

Aussi, l'association continue ses actions démocratiques au sein de l'association et auprès des autres organismes communautaires. Ainsi, la concertation et l'implication de l'association auprès des autres organismes se fait soit par conférence téléphonique ou par téléconférence via Zoom. Les réunions régulières du conseil d'administration se font également via ces médias de communication.

Par la suite, l'association a augmenté ses services de soutien téléphoniques. En effet, l'association remarque une hausse des demandes de soutien et d'écoute téléphonique en raison de l'accentuation de l'isolement des personnes due au confinement. L'association a d'ailleurs pris la décision d'augmenter la fréquence des suivis par appels amicaux du service « Bonjour, comment ça va ? » et poursuit ses offres de services spécifiques soit par conférence téléphonique ou par téléconférence via Zoom ou Skype.



L'Association Éducative et Récréative des Aveugles compte à ce jour, en 2020, **79 membres.**

L'association répond à toute personne qui est touchée de près ou de loin par la déficience visuelle, qui provient de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec et qui est à la recherche de services et/ou d'informations. De plus, l'association s'allie aux organismes communautaires environnants pour étendre la portée de ses services vers une clientèle commune. Elle fournit également à ces organismes des références concernant la cause. Grâce aux services dispensés par l'AÉRA, les personnes présentant une déficience visuelle ont accès à des offres de services ponctuelles et personnalisées.

En 2019, l'AÉRA a aménagé un bureau adapté pour la clientèle ayant une déficience visuelle afin que chacun puisse bénéficier des outils adaptés et de l'aide sur place pour effectuer diverses tâches. Ce nouveau service permettra d'augmenter l'autonomie des personnes déficientes visuelles et d'améliorer leur quotidien.

**Le bureau est situé au :**

1322 rue Ste-Julie, bureau 36  
Trois-Rivières

**Les heures d'ouverture :**

Les bureaux sont ouverts cinq jours par semaine, du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

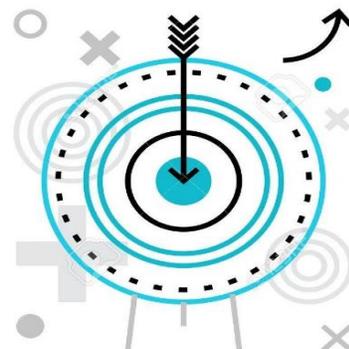
Ils sont fermés pendant deux semaines lors de la période estivale ainsi que deux semaines durant la période des Fêtes.

## La vision de l'AÉRA

La vision qu'apporte l'Association Éducative et Récréative des Aveugles à la société fait en sorte que chaque personne visuellement handicapée composant la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec possède, dans le respect de ses propres limites, la capacité d'agir à titre de citoyen à part entière, et ce, à tous les niveaux (ex : scolaire, professionnel, social, etc.). Dans cette lignée, l'association privilégie la qualité et la diversité dans les services qu'elle offre à ses membres et à sa clientèle afin de s'assurer que tous et chacun puisse se sentir soutenu et accompagné dans son quotidien. L'AÉRA souhaite favoriser le développement de l'autonomie de ses membres afin de faire une différence dans leur vie de tous les jours et de faciliter leur inclusion sociale.

## La mission de l'AÉRA

- Faire connaître l'association à travers la population afin d'élargir la portée de ses services ;
- Sensibiliser à la cause de la déficience visuelle afin de briser les tabous et de rendre compte des capacités réelles des personnes ayant une déficience visuelle quant à leur adaptation dans leur vie quotidienne, sociale et professionnelle ;
- Renseigner la population et les agents publics sur les droits et les besoins des personnes ayant une déficience visuelle et veiller à la défense de ces droits ;
- S'impliquer auprès de différents services municipaux et provinciaux afin de favoriser la sécurité et le bien-être des personnes handicapées visuelles et voir à la mise en place d'accommodements répondant aux besoins spécifiques de notre clientèle ;
- Créer et développer des liens significatifs en favorisant les échanges entre nos membres et la clientèle durant diverses activités et/ou rencontres organisées par l'association ;
- Stimuler l'aide et l'entraide ;
- Viser l'inclusion de nos membres dans la communauté, tout en brisant l'isolement et en encourageant le développement de l'autonomie ;

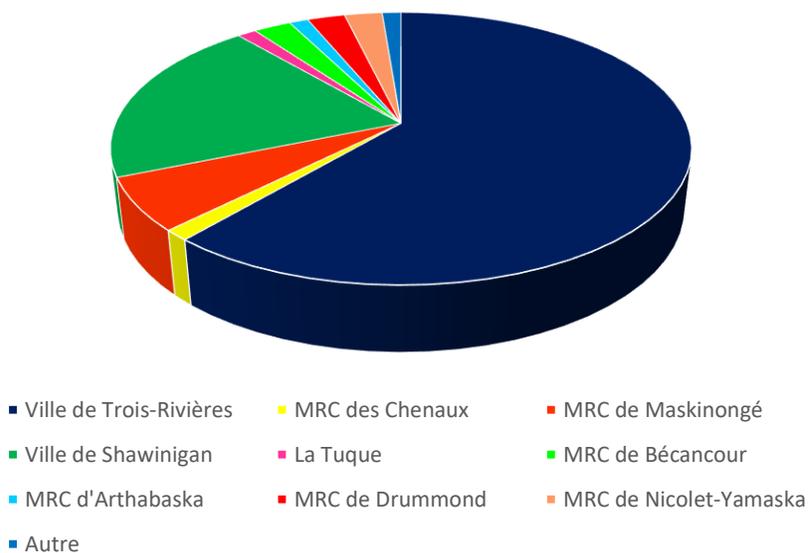


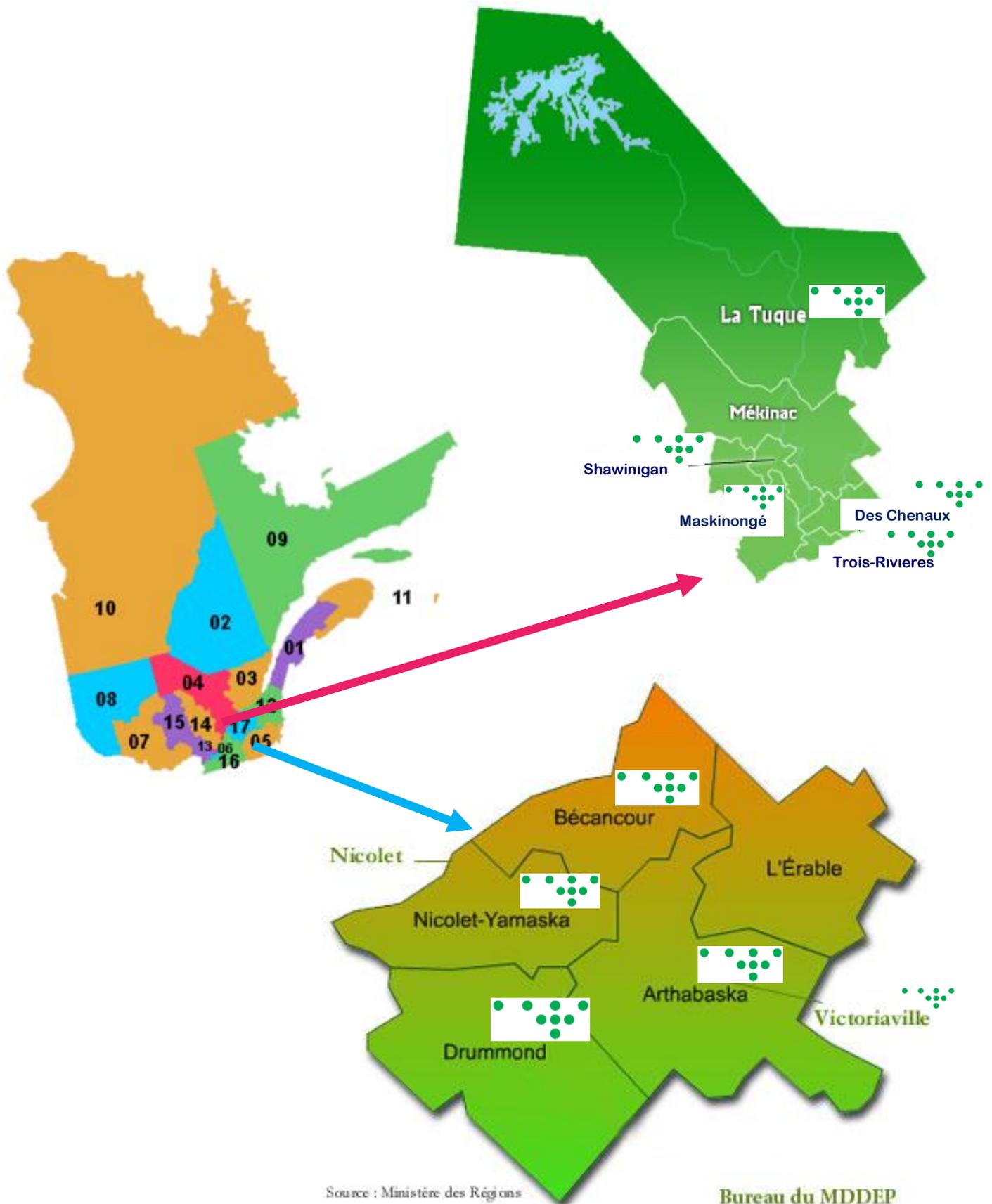
- Offrir de l'accompagnement et du soutien à la clientèle visuellement déficiente ;
- Proposer des formations, des activités et des services favorisant l'adaptation de la personne dans son quotidien et ainsi accroître son autonomie ;
- Fournir de l'information à la population sur les ressources du milieu et accompagner la clientèle vers les services appropriés à leur condition et leurs besoins.

## Le territoire desservi par l'AÉRA

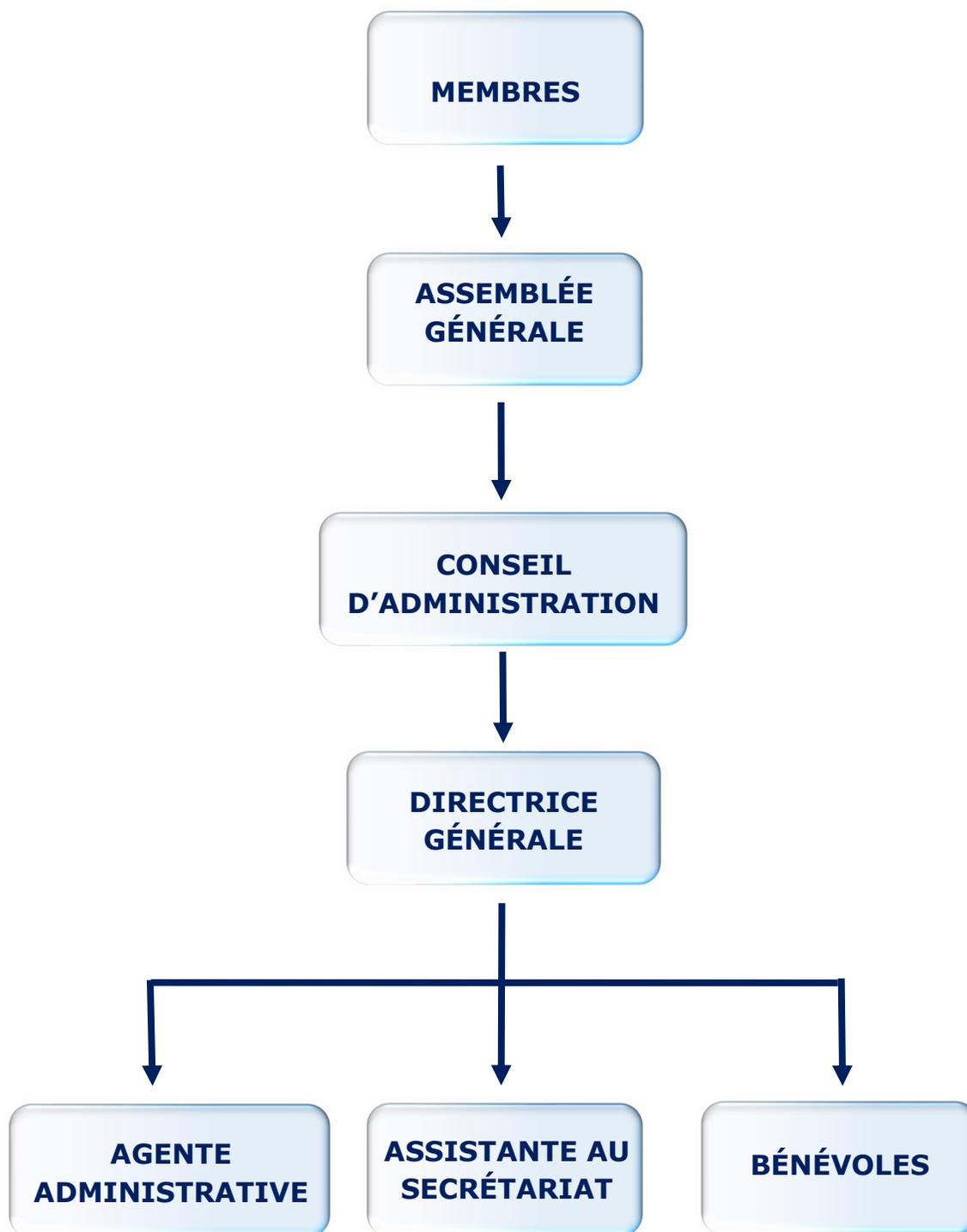
Bien que les bureaux de l'AÉRA soient situés au sein de Trois-Rivières, l'association dessert une clientèle beaucoup plus étendue. Grâce à leurs services offerts par voie téléphonique et électronique, l'AÉRA peut soutenir une clientèle plus éloignée. En effet, les services dispensés sont offerts à tous les habitants de la région 04/17 qui couvre le territoire de La Tuque jusqu'à Victoriaville et Drummondville. La clientèle de l'association est partagée dans ces diverses régions. Au total, l'association compte 79 membres, mais la clientèle assistée est bien plus large. En effet, environ 1% de la clientèle se situe dans l'agglomération de La Tuque, 20% dans la ville de Shawinigan, 61% dans la ville de Trois-Rivières, 1% dans la MRC des Chenaux, 6% dans la MRC de Maskinongé, 2,5% dans la MRC de Bécancour, 2,5% dans la MRC de Nicolet-Yamaska, 1% à Victoriaville et 2,5% dans la MRC de Drummond.

Répartition des membres selon les MRC des régions





# Organigramme



## À propos des membres

Les membres de l'association sont des personnes déficientes visuelles et des personnes voyantes adhérant à la cause. L'organisme compte différentes catégories de membres dont les caractéristiques seront décrites ci-après.

### **Membres réguliers**

Les membres réguliers sont les personnes déficientes visuelles adultes (selon la loi de la Régie de l'assurance maladie du Québec) résidant sur le territoire desservi par l'association, qui paient leurs cotisations et qui satisfont à toutes autres conditions que pourrait décréter l'association par voie de règlement.

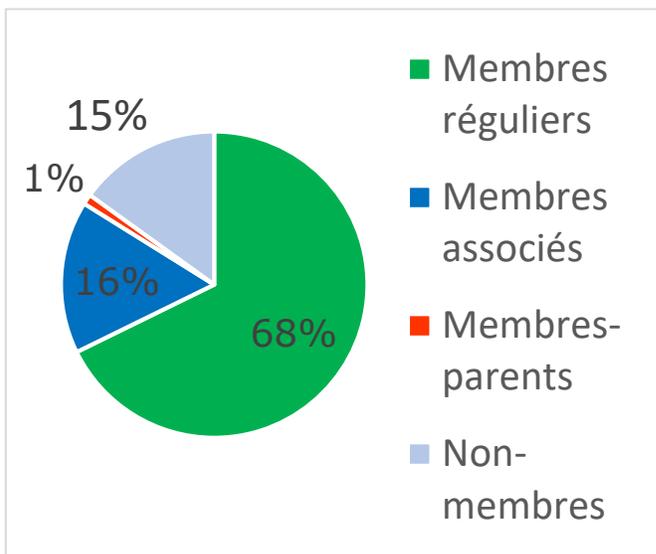
### **Membres associés**

Les membres associés sont les personnes résidant sur le territoire desservi par l'association, qui paient leurs cotisations et qui satisfont à toutes autres conditions que pourrait décréter l'association par voie de règlement.

Ces personnes, qui n'ont pas de handicap visuel, sont choisies par le conseil d'administration en raison de leur implication soutenue auprès de l'association. Leur nombre ne doit pas excéder 33% du nombre total des membres. Ces personnes ont le droit de vote et peuvent être élues au conseil d'administration.

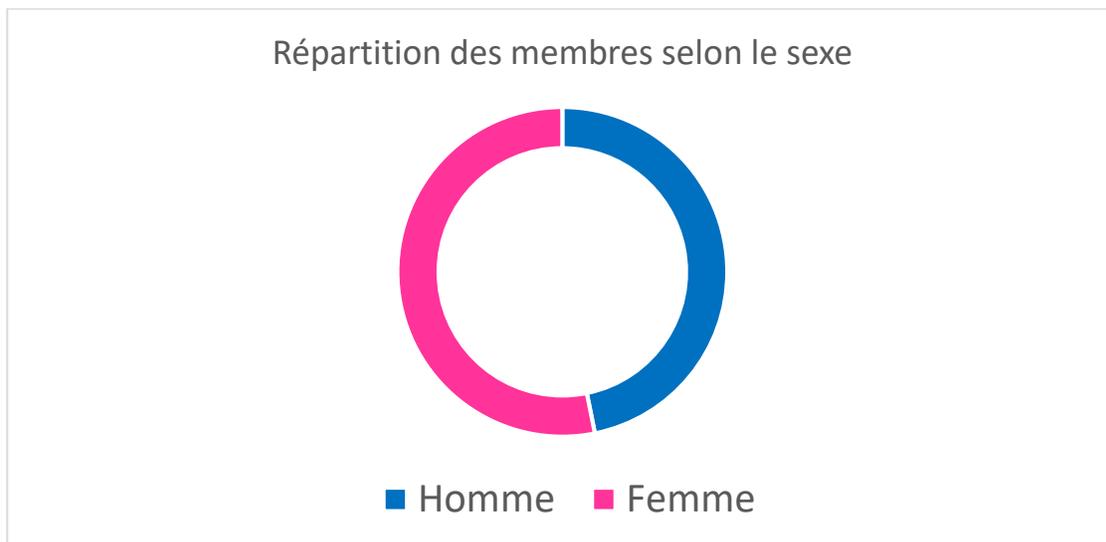
## Membres-parents

Les membres-parents sont les parents d'enfants déficients visuels (selon la loi de l'assurance-maladie du Québec) résidant dans le territoire desservi par l'association, soit les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, qui paient leur cotisation et qui satisfont à toute autre condition que pourrait décréter l'association par voie de règlements.

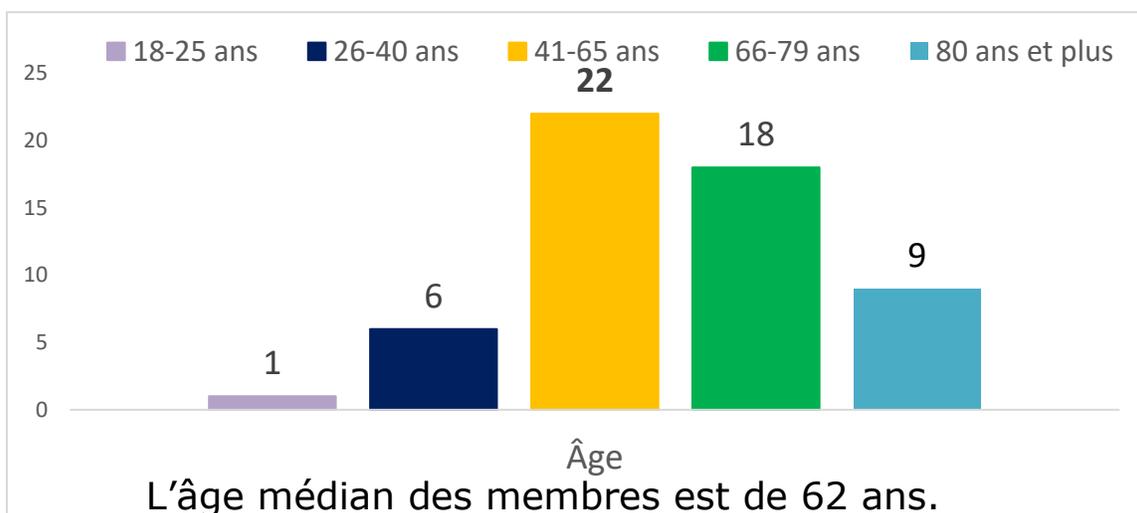


L'association compte un total de 79 membres, dont 63 membres réguliers, 15 membres associés et 1 membre-parent.

## Les caractéristiques de nos membres



## L'AÉRA dessert des personnes adultes de tout âge.



*Prendre note que nous disposons des informations sur l'âge de 56 de nos membres sur un total de 79.*

Les personnes déficientes visuelles peuvent être atteintes de différentes maladies ou autres altérations visuelles qui affectent leur condition visuelle. Il y a notamment la rétinopathie diabétique, le glaucome congénital, des problématiques au niveau de la cornée, etc. En revanche, parmi ces différentes maladies, c'est la **rétinite pigmentaire** qui est la plus répandue chez les membres de l'association. Quelques définitions des pathologies les plus fréquentes sont présentées ci-après à titre informatif.

**Albinisme** : Maladie héréditaire affectant la pigmentation de la peau, des cheveux et de l'iris des yeux dû à l'absence de mélanine. L'albinisme s'accompagne toujours d'une atteinte ophtalmologique.

**Décollement de la rétine** : Un décollement de la rétine se produit lorsque la rétine se détache de la choroïde de l'œil. La vue est alors fortement réduite. De plus, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut conduire à la cécité.

Dégénérescence maculaire : La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) est une maladie dégénérative rétinienne chronique, évolutive et invalidante, qui débute après l'âge de 50 ans. Il en résulte une perte de la vision centrale.

Glaucome congénitale : Maladie du nerf optique dû à une trop forte pression intraoculaire. Le glaucome se manifeste par une perte du champ visuel due à la destruction de fibres optiques et peut mener à la cécité.

Kératocône : Déformation de la cornée qui s'amincit progressivement et prend une forme de cône irrégulier. Cette maladie apparaît généralement à l'adolescence et provoque une vision floue et déformée.

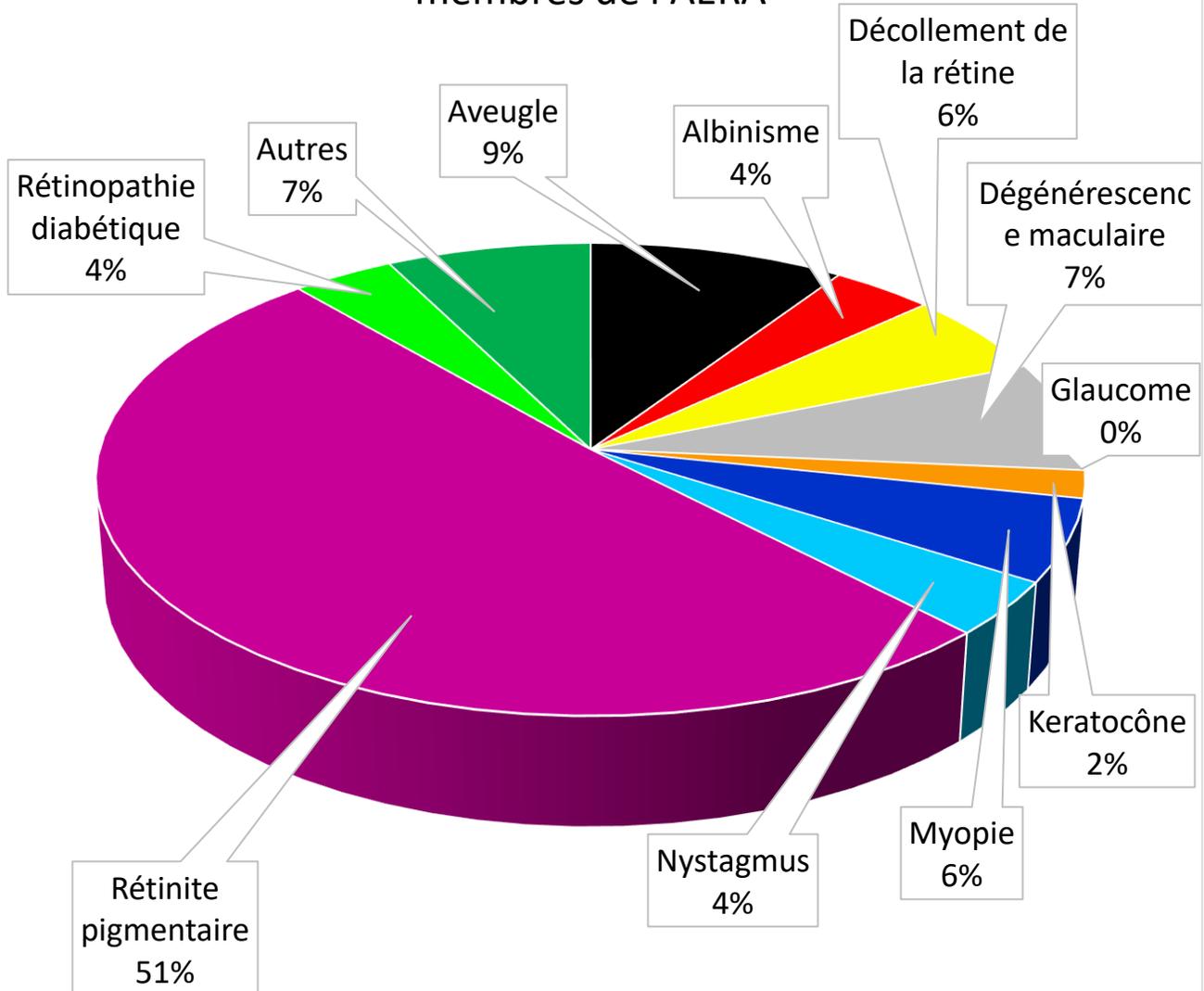
Myopie : Trouble de la vision qui se caractérise par une vision nette de près mais une vision floue de loin.

Nystagmus : Mouvement oscillatoire rythmique involontaire des deux yeux ou, beaucoup plus rarement, d'un seul œil.

**Rétinite pigmentaire** : Terme générique qui regroupe différentes pathologies génétiques affectant la rétine. Il s'agit d'une maladie génétique dégénérative de l'œil qui se caractérise par une perte progressive et graduelle de la vision évoluant généralement vers la cécité. **La rétinite pigmentaire est d'ailleurs la première cause de cécité héréditaire dans les pays développés.**

Rétinopathie diabétique : La rétinopathie diabétique regroupe des lésions de la rétine caractéristiques chez des personnes ayant un diabète sucré depuis plusieurs années. L'œdème maculaire qui peut apparaître, dans ce cas, réduit souvent considérablement la vision et peut mener à la cécité. **Le diabète est, en fait, la première cause de cécité reconnue chez l'adulte.**

## Répartition des déficiences visuelles au sein des membres de l'AÉRA



- Aveugle
- Albinisme
- Dégénérescence maculaire
- Keratocône
- Nystagmus
- Rétinopathie diabétique
- Dégénérescence maculaire
- Keratocône
- Nystagmus
- Rétinopathie diabétique
- Glaucome
- Myopie
- Rétinite pigmentaire
- Autres

# **Association éducative et récréative des aveugles**

## **RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

**ASSOCIATION ÉDUCATIVE ET  
RÉCRÉATIVE DES AVEUGLES**

1322, rue Sainte-Julie, bureau 36  
Trois-Rivières, Qc G9A 1Y6

Courriel: [aera@cgocable.ca](mailto:aera@cgocable.ca)

Numéro de téléphone : 819-693-2372

Sans frais : 1-844-646-2372

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES .....</b>	<b>5</b>
1.1 SIGLE.....	5
1.2 DÉNOMINATION SOCIALE .....	5
1.3 CONSTITUTION.....	5
1.4 SIÈGE SOCIAL .....	5
1.5 TERRITOIRE.....	5
1.6 OBJETS .....	5
<b>2. L'INTERPRÉTATION .....</b>	<b>7</b>
2.1 DÉFINITIONS DES RÈGLEMENTS.....	7
2.2 DÉFINITION DE LA LOI .....	7
2.3 RÈGLES D'INTERPRÉTATION .....	8
2.4 ADOPTION DES RÈGLEMENTS.....	8
2.5 MODIFICATION DES LETTRES PATENTES .....	8
2.6 PRIMAUTÉ.....	8
2.7 TITRES.....	8
2.8 DÉFICIENCE VISUELLE.....	8
<b>3. LES MEMBRES.....</b>	<b>9</b>
3.1 CATÉGORIES DE MEMBRES.....	9
3.2 CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ .....	9
3.3 COTISATION.....	9
3.4 RETRAIT .....	10
3.5 EXPULSION ET SUSPENSION.....	10
<b>4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE .....</b>	<b>11</b>
4.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE .....	11
4.2 POUVOIRS ET REponsABILITÉS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE .....	11
4.3 AVIS DE CONVOCATION.....	11
4.4 CONVOCATION PAR LES MEMBRES.....	12
4.5 PERSONNES ADMISES À UNE ASSEMBLÉE .....	12
4.6 CONTENU DE L'AVIS.....	12
4.7 OMISSION D'AVIS .....	13
4.8 RENONCIATION À L'AVIS.....	13
4.9 QUORUM.....	13
4.10 AJOURNEMENT .....	13
4.11 VOTE.....	14
4.12 PRÉSIDENTE ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE .....	14
4.13 PROCÉDURE.....	14

<b>5. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	<b>15</b>
5.1 COMPOSITION .....	15
5.2 DURÉE DU MANDAT .....	15
5.3 PROCÉDURE D'ÉLECTION .....	15
5.4 COMITÉS .....	15
5.5 VACANCES .....	16
5.6 RÉMUNÉRATION .....	16
5.7 DÉMISSION .....	16
5.8 INDENNISATION ET PROTECTION .....	16
5.9 POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	17
5.10 MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS .....	17
5.11 VOTE .....	17
5.12 QUORUM .....	18
5.13 FRÉQUENCE DES ASSEMBLÉES .....	18
5.14 RÉUNION D'URGENCE .....	18
5.15 RENONCIATION À L'AVIS .....	18
5.16 CONVOCAATION .....	18
5.17 DIVULGATION D'INTÉRÊTS .....	18
5.18 PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE .....	18
5.19 RÉUNION PAR MOYENS TECHNIQUES .....	19
5.20 RÉOLUTIONS TENANT LIEU DE RÉUNIONS .....	19
5.21 DESTITUTION .....	19
<b>6. OFFICIERS ET REPRÉSENTANTS</b> .....	<b>20</b>
6.1 MANDATAIRES .....	20
6.2 CUMUL DES FONCTIONS .....	20
6.3 OFFICIERS .....	20
6.4 TERME .....	20
6.5 POUVOIRS ET DEVOIRS .....	20
6.6 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	21
6.7 VICE-PRÉSIDENT .....	21
6.8 TRÉSORIER .....	21
6.9 SECRÉTAIRE .....	21
6.10 DÉMISSION .....	21
6.11 FIN DU TERME .....	22
<b>7. LES LIVRES DE LA CORPORATION</b> .....	<b>22</b>
<b>8. LES DISPOSITIONS FINANCIÈRES</b> .....	<b>23</b>
8.1 L'EXERCICE FINANCIER .....	23
8.2 VÉRIFICATEUR .....	23
8.3 EFFETS BANCAIRES .....	23
<b>9. LES CONTRATS ET DOCUMENTS</b> .....	<b>23</b>
<b>10. DISSOLUTION</b> .....	<b>23</b>

## 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 1.1 SIGLE

Le conseil d'administration, par résolution, peut adopter un ou plusieurs sigles servant à titre d'identification officielle de la corporation.

### 1.2 DÉNOMINATION SOCIALE

Dans les règlements qui suivent, la corporation désigne « Association Éducative et Récréative des Aveugles »

### 1.3 CONSTITUTION

La corporation a été constituée par lettres patentes suivant la troisième partie de la Loi des compagnies de la province de Québec, le 27 mai 1995, au librio C-1451, folio 43

### 1.4 SIÈGE SOCIAL

Le siège social de la corporation est situé au lieu prévu dans l'acte constitutif de l'organisme et à l'adresse déterminée par le conseil d'administration ou à toute autre adresse désignée conformément à la Loi.

### 1.5 TERRITOIRE

L'organisme exerce ses activités sur les territoires des régions administratives de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

### 1.6 OBJETS

À des fins purement charitables et philanthropiques et sans intention pécuniaire pour ses membres:

Réunir les personnes déficientes visuelles adultes, leur famille et leurs proches.

Offrir un lieu favorisant la création de liens d'appartenance et d'entraide entre les personnes déficientes visuelles adultes, les parents d'enfants ayant un handicap visuel, leur famille et leurs proches.

Informar et échanger sur les ressources existantes.

Briser l'isolement.

Contribuer à l'intégration sociale des personnes déficientes visuelles adultes dans leur communauté.

Identifier les besoins des membres et les aider dans la prise en charge de leurs problèmes.

Promouvoir et défendre les droits des personnes déficientes visuelles adultes.

Sensibiliser la population au vécu et aux problèmes rencontrés par les personnes déficientes visuelles adultes.

Développer et favoriser l'émergence d'activités et de services pour les personnes déficientes visuelles adultes.

Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions ; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

## 2. L'INTERPRÉTATION

### 2.1 DÉFINITIONS DES RÈGLEMENTS

À moins d'une disposition express au contraire ou à moins que le contexte ne le veuille autrement, dans ces règlements, le terme :

«Loi» désigne la Loi sur les compagnies L.R.Q. 1977, c.C-38, telle qu'amendée par la Loi modifiant la Loi des compagnies et autres dispositions législatives, L.Q. 1979, c.31, la Loi modifiant la Loi sur les compagnies et la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, L.Q. 1980, c.28 et la Loi sur l'inspecteur général des institutions financières et modifiant diverses dispositions législatives, L.R.Q. 1982, c.52, le code civil du Québec ainsi que par toute autre modification subséquente;

« Règlement » désigne les présents règlements alors en vigueur et toutes les modifications dont ils font l'objet;

« L'acte constitutif » désigne les lettres patentes et les lettres patentes supplémentaires;

« Famille » désigne toute personne réputée être un conjoint, une conjointe, un père, une mère, un frère, une sœur, un grand-parent d'une personne atteinte d'une déficience visuelle au sens de la Loi défini par la Régie de l'Assurance Maladie du Québec ou son représentant légal;

« *Dirigeants* » désigne tout administrateur et la permanence ayant le pouvoir d'agir au nom de la corporation de même que le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier de la corporation;

« Officiers » désigne le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier de la corporation ;

« Majorités » : Majorité simple : Plus grand nombre de voix obtenues même si elle ne recueille pas la moitié des voix ; Majorité absolue : Moitié des voix plus un parmi tous les membres votants ; Majorité fixe : (2/3) des membres présents.

« *Personne* » désigne toute personne physique ou toute personne morale ;

### 2.2 DÉFINITION DE LA LOI

Sous réserve de ce qui précède, les définitions prévues à la Loi s'appliquent aux termes utilisés dans les règlements.

### **2.3 RÈGLES D'INTERPRÉTATION**

Les termes employés au masculin comprennent le féminin et vice-versa.

Délais : Tous les délais indiqués dans les présents règlements généraux sont de rigueur à moins d'indication contraire dans le texte. Lors de la computation d'un délai, la règle suivante doit s'appliquer :

- a) Le jour qui marque le point de départ n'est pas compté, mais celui de l'échéance l'est ;
- b) Le terme « mois » lorsque utilisé dans les présents règlements, désigne les mois du calendrier.

### **2.4 ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

Les administrateurs peuvent adopter des règlements non contraires à la Loi ou aux lettres patentes de la corporation et peuvent révoquer, modifier ou mettre en vigueur tout règlement de la corporation.

Les modifications au nouveau règlement ne sont en vigueur que jusqu'à l'assemblée annuelle suivante, à moins qu'on ne les approuve à cette assemblée ou avant celle-ci par assemblée extraordinaire.

### **2.5 MODIFICATION DES LETTRES PATENTES**

Une résolution d'au moins les deux tiers (2/3) des membres présents à une assemblée générale extraordinaire doit être adoptée autorisant le conseil d'administration à demander des lettres patentes supplémentaires changeant le nom, les objets ou les pouvoirs de l'organisme. Le conseil doit, dans les six mois de cette résolution, en faire la demande au registraire des entreprises.

### **2.6 PRIMAUTÉ**

En cas de contradiction entre la Loi, les lettres patentes ou les règlements, la Loi prévaut sur les lettres patentes et sur les règlements ; les lettres patentes prévalent sur les règlements.

### **2.7 TITRES**

Les titres utilisés dans ces règlements ne le sont qu'à titre de référence et ils ne doivent pas être considérés dans l'interprétation des termes ou des dispositions des règlements.

### **2.8 DÉFICIENCE VISUELLE**

Déficiência visuelle au sens de la Loi défini par la Régie de l'Assurance Maladie du Québec.

## 3. LES MEMBRES

### 3.1 CATÉGORIES DE MEMBRES

La corporation comprend trois (3) catégories de membres : les membres réguliers, les membres associés et les membres parents.

#### **Membre régulier**

Les personnes adultes vivant avec une déficience visuelle qui demeure généralement sur le territoire desservi par la corporation peuvent devenir, après acceptation par le conseil d'administration, membre régulier actif.

#### **Membre associé**

Les personnes demeurant sur le territoire desservi par la corporation et qui adhère à la mission et aux objectifs, poursuivis par la corporation peuvent devenir, après acceptation par le conseil d'administration, membre associé. Leur nombre ne doit pas excéder 33% du nombre total de l'ensemble des membres.

#### **Membre parent**

Les parents d'enfants déficients visuels (moins de 18 ans) résidant sur le territoire desservi par la corporation peuvent devenir, après acceptation par le conseil d'administration, membre parent.

### 3.2 CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles, les membres doivent adresser une demande écrite en complétant le formulaire approprié et être acceptée par le conseil d'administration.

Les membres doivent :

- souscrire à la mission et aux objectifs poursuivis ;
- respecter les statuts et règlements et les diverses politiques;
- payer leur cotisation ;

### 3.3 COTISATION

Le conseil d'administration peut, par résolution, fixer le montant des cotisations annuelles à être versées à la corporation par les membres ainsi que le moment de leur exigibilité. Les cotisations payées ne sont pas remboursables au cas de radiation, suspension ou de retrait d'un membre.

### **3.4 RETRAIT**

Tout membre peut se retirer en tout temps en signifiant son retrait, de préférence par écrit, au secrétaire de la corporation. Ce retrait prend effet à la date de réception de l'avis ou à la date précisée dans ledit avis.

Le retrait d'un membre ne le libère pas du paiement de toute somme due à la corporation.

Tout membre qui ne paie pas sa cotisation avant l'assemblée générale ou avant la date qui sera déterminée par le conseil d'administration pourra être rayée de la liste des membres par résolution du conseil d'administration sur avis écrit de dix (10) jours. Le membre est alors considéré comme s'étant retiré à compter de cette date.

### **3.5 EXPULSION ET SUSPENSION**

Le conseil d'administration peut, par résolution, radier tout membre qui omet de verser sa cotisation à laquelle il est tenu. Il peut aussi, par résolution, suspendre ou expulser pour une période qu'il détermine ou encore radier définitivement tout membre qui refuse ou omet de se conformer aux dispositions des présents règlements, qui agit contrairement aux intérêts de la corporation ou dont la conduite est jugée préjudiciable à la corporation.

Le conseil d'administration est autorisé à adopter et à suivre en cette matière la procédure qu'il pourra éventuellement déterminer, pour autant que le membre visé soit informé de la nature exacte de l'acte ou de l'omission qu'on lui reproche, qu'il ait l'occasion de se faire entendre sur ce sujet et que la décision le concernant soit prise avec impartialité. La décision du conseil d'administration à cette fin sera finale et sans appel.

## 4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### 4.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des membres de la corporation a lieu à la date que le conseil d'administration fixe chaque année; cette date devra être située obligatoirement dans les quatre-vingts dix (90) jours qui suivent la fin de l'exercice financier de la corporation. L'assemblée annuelle est tenue au siège social de la corporation ou à tout autre endroit sur le territoire fixé par le conseil d'administration. Les assemblées générales annuelles sont convoquées par le président ou, en son absence ou incapacité d'agir, par tout administrateur dûment autorisé.

Toute assemblée annuelle peut aussi constituer une assemblée extraordinaire pour prendre connaissance et disposer de toute affaire dont peut être saisie une assemblée extraordinaire des membres.

On devra obligatoirement inscrire à l'ordre du jour :

- a) Le compte rendu des activités de la corporation depuis la dernière assemblée générale et le plan d'action;
- b) La présentation du procès-verbal;
- c) La présentation des états financiers de la corporation aux membres;
- d) L'élection des membres du conseil d'administration;
- e) Le choix du vérificateur de la corporation.

L'ordre du jour pourra comporter toute autre affaire dont l'Assemblée générale annuelle peut être légalement saisie.

### 4.2 POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les principaux pouvoirs des membres sont :

- a) Élire et destituer les membres du conseil d'administration.
- b) Recevoir les états financiers et les rapports des officiers de la corporation.
- c) Ratifier toute adoption, modification ou abrogation des règlements de la corporation.
- d) Nommer le vérificateur.
- e) Adopter toute résolution ou poser tout autre geste qui est de son ressort de par la loi ou la charte de la corporation.

### 4.3 AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation à toute assemblée annuelle des membres est adressé à tous les membres qui ont droit d'y assister, généralement transmis par voie électronique. Le délai de convocation des assemblées des membres est d'au moins dix (10) jours de calendrier. Toutefois, l'assemblée annuelle peut, par règlement, fixer tout autre mode de convocation.

L'avis de convocation d'une assemblée extraordinaire devra respecter un délai d'au moins dix (10) jours et mentionner, en plus de la date, de l'heure et de l'endroit de l'assemblée, le ou les sujets qui y seront étudiés; seuls ce ou ces sujets pourront être étudiés.

Une assemblée pourra être tenue sans avis préalable si tous les membres sont présents ou si les absents ont donné leur consentement à la tenue d'une telle assemblée sans avis. La présence d'un membre à une assemblée couvre le défaut d'avis quant à ce membre. L'omission accidentelle de cet avis ou la non-connaissance de cet avis par toute personne n'a pas pour effet de rendre nulles les résolutions adoptées à cette assemblée.

### 4.4 CONVOCATION PAR LES MEMBRES

Une assemblée générale extraordinaire des membres doit être convoquée à la demande, à la date de dépôt de la demande, d'au moins 1/10 des membres de la corporation. Cette demande doit indiquer en termes généraux l'objet de la discussion de l'assemblée requise, être signée par les demandeurs et être déposée au siège social de la corporation. Sur réception d'une telle demande, il incombe au président du conseil d'administration ou au secrétaire de convoquer l'assemblée conformément aux règlements de la corporation. En cas de défaut de ce faire, tout administrateur peut convoquer une telle assemblée. Finalement, si l'assemblée n'est pas convoquée dans les vingt et un (21) jours de la date à laquelle la demande de convocation a été déposée au siège social de la corporation, un (1) ou plusieurs membres, signataires de la demande ou non, peuvent eux-mêmes convoquer cette assemblée générale spéciale (**extraordinaire**).

### 4.5 PERSONNES ADMISES À UNE ASSEMBLÉE

Les personnes admises à une assemblée des membres sont les membres en règle et les personnes ayant droit d'assister en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec. Toute autre personne peut être admise à une assemblée des membres sur invitation du président de l'assemblée ou si la majorité simple des membres y consent.

### 4.6 CONTENU DE L'AVIS

Tout avis de convocation d'une assemblée des membres doit mentionner le lieu, la date et l'heure de l'assemblée. Il n'est pas obligatoire que cet avis précise les buts de l'assemblée à moins qu'elle n'ait été convoquée pour adopter ou pour ratifier un

règlement ou pour décider de toute autre affaire devant normalement être soumise à une assemblée générale extraordinaire des membres. L'avis de convocation à une assemblée générale extraordinaire doit mentionner, en termes généraux, toute affaire portée à l'ordre du jour et devant être réglée à cette assemblée. La signature de convocation d'une assemblée peut être manuscrite ou reproduite mécaniquement.

#### **4.7 OMISSION D'AVIS**

Les irrégularités affectant l'avis de convocation ou son expédition, l'omission involontaire de donner un tel avis ou le fait qu'un tel avis ne parvienne pas à un membre ou à toute autre personne admise à assister à l'assemblée n'affectent en rien la validité d'une assemblée des membres.

De plus, le défaut involontaire de mentionner à l'avis de convocation une ou plusieurs des affaires devant être soumises à l'assemblée, alors que telle mention est requise, n'empêche pas l'assemblée de considérer cette affaire à moins qu'il n'en résulte un préjudice pour un membre ou que ses intérêts ne risquent d'être lésés. Un certificat du secrétaire, d'un officier ou d'un autre représentant dûment autorisé de la corporation constitue une preuve irréfutable de l'envoi d'un avis de convocation aux membres et lie chacun des membres.

#### **4.8 RENONCIATION À L'AVIS**

Une assemblée des membres peut valablement être tenue en tout temps et pour tout motif sans l'avis de convocation prescrit par la loi sur les compagnies du Québec ou par les règlements, lorsque tous les membres ayant le droit d'assister et de voter à l'assemblée renoncent à l'avis de convocation de quelque façon que ce soit. Cette renonciation à l'avis de convocation de l'assemblée peut intervenir avant, pendant ou après la tenue de l'assemblée. De plus, la présence d'un membre ou de toute autre personne admise à assister à telle assemblée équivaut à une renonciation de sa part à l'avis de convocation, sauf s'il déclare qu'il y assiste spécialement pour s'opposer à sa tenue en invoquant entre autres, l'irrégularité de sa convocation.

#### **4.9 QUORUM**

Le quorum de toute assemblée est constitué de 20% des membres en règle.

#### **4.10 AJOURNEMENT**

Les membres présents constituant un quorum aux fins d'ajournement d'une assemblée peuvent ajourner toute assemblée des membres. Le président de l'assemblée peut, lorsqu'il le juge opportun et avec le consentement des membres présents et ayant droit de vote, ajourner toute assemblée des membres à un lieu, à une date et à une heure déterminée. L'avis d'ajournement d'une assemblée à une

date de moins de trente (30) jours plus tard est donné par annonce faite avant l'ajournement de celle-ci. Si une assemblée est ajournée une (1) ou plusieurs fois pour un total de trente (30) jours ou plus, avis de l'ajournement à cette assemblée doit être donné de la même façon que l'avis de convocation à l'assemblée initiale. Dans l'éventualité où une assemblée serait tenue selon les modalités de l'ajournement, elle peut valablement délibérer pourvu qu'il y ait quorum. Les personnes constituant le quorum à l'assemblée initiale ne sont pas tenues de constituer le quorum à la continuation de l'assemblée. À défaut de quorum de continuation, l'assemblée est présumée s'être terminée immédiatement après son ajournement.

#### **4.11 VOTE**

Seuls les membres en règle ont droit de vote. Chacun des membres ayant un seul droit de vote. Lors de la tenue d'une assemblée de membres, les votes par procuration ne sont pas valides.

Les questions soumises à l'étude sont décidées à la majorité simple des voix, sauf indication contraire dans la Loi. Le vote se prend à main levée ou par scrutin secret si tel est le désir d'au moins les deux tiers (2/3) des membres présents.

Lorsque le président de l'assemblée déclare qu'une résolution a été adoptée à l'unanimité, par une majorité spécifiée ou rejetée, et qu'une entrée est faite à cet effet dans le procès-verbal de l'assemblée, il s'agit là d'une preuve suffisante de l'adoption ou du rejet de cette résolution sans qu'il soit nécessaire d'établir le nombre ou la proportion des voix exprimées.

En cas de vote secret, la personne déficiente visuelle a le droit de recourir à une aide humaine ou technique pour voter.

#### **4.12 PRÉSIDENTE ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

La présidence et le secrétaire d'assemblée sont nommés par les membres lors de l'assemblée générale. À défaut d'une présidence externe, le président du conseil préside les assemblées et le secrétaire de la corporation agit également à ce titre.

#### **4.13 PROCÉDURE**

Le président d'une assemblée des membres veille à son bon déroulement, soumet aux membres les propositions sur lesquelles un vote doit être pris. Il établit d'une façon raisonnable et impartiale la procédure à suivre, sous réserve de la Loi sur les compagnies du Québec, de l'acte constitutif, des règlements de la corporation et de la procédure habituellement suivie lors d'assemblées délibérantes. Il décide de toute question, y compris, mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, des questions relatives au droit de vote des membres. Ses décisions sont finales et lient les membres.

## 5. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 5.1 COMPOSITION

Les affaires de la corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de sept (7) administrateurs dont cinq (5) membres réguliers, membres associés ou membres-parents, élus lors de l'assemblée générale des membres. Deux (2) membres sont cooptés annuellement par le conseil d'administration. Les membres cooptés le sont sur la base de leurs compétences et des besoins et priorités identifiés par le conseil d'administration. Ces membres cooptés sont issus de la communauté avec laquelle interagit la corporation. La direction générale est membre d'office du conseil d'administration avec droit de parole et sans droit de vote. Elle assiste à toutes les réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration devra idéalement être représentatif de l'ensemble du territoire couvert par la corporation. Le conseil d'administration et chacun de ses administrateurs sont indépendants du réseau public.

### 5.2 DURÉE DU MANDAT

Le mandat des membres du conseil d'administration élu par l'assemblée des membres est d'une durée de deux (2) ans, avec possibilité de renouvellement. Trois (3) postes sont en élection aux années impaires et deux (2) autres aux années paires. Un administrateur qui veut se faire réélire après son terme de deux ans, pourra toujours présenter sa candidature à nouveau. Un administrateur demeure en fonction jusqu'à l'expiration de son mandat, ou jusqu'à ce que son successeur ait été nommé ou élu.

### 5.3 PROCÉDURE D'ÉLECTION

Le processus de mise en candidatures aux postes d'administrateurs est établi par le conseil d'administration.

### 5.4 COMITÉS

Pour des fins définies, le conseil d'administration peut créer des comités particuliers et établir les règles relatives à leur fonctionnement. La personne responsable de chacun de ces comités est choisie par le conseil d'administration. Les comités particuliers doivent, sur demande, faire rapport de leur travail au conseil d'administration. Ils relèvent du conseil d'administration.

## **5.5 VACANCES**

Sous réserve de la Loi sur les compagnies du Québec et sauf disposition contraire de l'acte constitutif, les administrateurs peuvent s'il y a quorum, combler la vacance survenue au sein du conseil d'administration. La vacance au sein du conseil d'administration est alors comblée par résolution des administrateurs. L'administrateur nommé pour combler une vacance remplit la partie non expirée du terme de son prédécesseur.

De plus, le conseil d'administration a le pouvoir de combler la ou les vacances par cooptation. Ceci a pour avantage de faciliter la nomination de candidats dont le profil correspond aux compétences recherchées. Les personnes ainsi choisies entrent au conseil d'administration lors de la première réunion suivant celle où leur nomination a été approuvée. Ils y siègent de plein droit, en dépit du fait que celle-ci ne sera entérinée qu'à l'assemblée générale annuelle suivante.

## **5.6 RÉMUNÉRATION**

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés comme tel pour leurs services. Les frais encourus pour le compte de la corporation et approuvés par le conseil d'administration sont remboursables, pièces justificatives à l'appui, conformément à la résolution à la politique en vigueur.

## **5.7 DÉMISSION**

Un administrateur peut en tout temps donner sa démission par écrit à la présidence. Elle prend effet à la date de son envoi à la corporation, ou à la date qu'elle précise, la dernière de ces dates étant à retenir.

## **5.8 INDEMNISATION ET PROTECTION**

Tout administrateur ou mandataire peut être indemnisé et remboursé par la corporation des frais et dépenses qu'il fait au cours ou à l'occasion d'une action, poursuite ou procédure intentée ou exercée contre lui, à raison d'actes, de choses ou faits accomplis ou permis par lui dans l'exercice et pour l'exécution de ses fonctions ; et aussi de tout autres frais et dépenses qu'il fait au cours ou à l'occasion des affaires relevant de sa charge.

## **5.9 POUVOIRS ET DEVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration a plein pouvoir pour faire toute chose concernant la planification et le contrôle de la corporation, non contraire à la loi et à ses règlements.

Il pourra de plus, lorsqu'il le juge nécessaire, former des comités de travail. De manière non exhaustive, les devoirs et pouvoirs des administrateurs sont :

- Administrer les affaires de la corporation;
  - Admettre les membres;
  - Suspendre ou exclure les membres, le cas échéant;
  - Réaliser les décisions de l'assemblée générale;
  - Approuver les états financiers périodiques et annuels de même que les prévisions; budgétaires périodiques et annuelles;
  - Adopter les modifications aux règlements généraux et aux lettres patentes;
  - S'assurer de la qualité de la vie associative et démocratique au sein de la corporation;
  - Exercer les pouvoirs et accomplir les actes prévus par les présents règlements.
  - Embaucher et superviser la direction générale de la corporation;
- Le conseil d'administration n'a qu'un seul employé, soit la direction générale. Les autres employés et bénévoles de la corporation relevant de cette dernière.

## 5.10 MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS

Sauf disposition contraire de l'acte constitutif et des règlements de la corporation, les administrateurs peuvent, par résolution, adopter, modifier ou révoquer tout règlement portant sur les affaires de la corporation. Les règlements adoptés, modifiés ou révoqués par les administrateurs, conformément à ce qui précède, doivent être soumis aux membres dès l'assemblée générale annuelle suivante. Les règlements adoptés, modifiés ou révoqués par les administrateurs entrent en vigueur à la date de leur adoption, de leur modification ou de leur révocation par les administrateurs.

Après ratification, ils demeurent en vigueur dans leur teneur initiale ou modifiée, selon le cas. Ils cessent cependant d'avoir effet après leur rejet par les membres ou à défaut par les administrateurs de les soumettre aux membres à l'assemblée générale annuelle suivant leur adoption. Toutefois, il est possible d'obtenir, dans l'intervalle, la ratification de ces règlements par une assemblée générale extraordinaire des membres de la corporation dûment convoquée à cette fin.

## 5.11 VOTE

Tout administrateur a droit à une (1) voix et toutes les questions soumises au conseil d'administration doivent être décidées à la majorité simple des administrateurs présents et y votant. Le vote est pris à main levée à moins que le président de la réunion ou qu'un (1) administrateur présent ne demande le vote au scrutin. Si le vote se fait au scrutin, le secrétaire de la réunion agit comme scrutateur et dépouille le scrutin. Dans les deux cas, si un (1) ou plusieurs administrateurs participent à la réunion par des moyens techniques, ils communiquent verbalement au secrétaire le sens dans lequel ils exercent leur vote. Le vote par procuration n'est pas permis aux

réunions du conseil d'administration. Le président n'a pas de vote prépondérant en cas d'égalité des voix.

## **5.12 QUORUM**

La moitié des membres du conseil d'administration plus un constitue le quorum. Les absences sont consignées aux procès-verbaux et un membre sera considéré démissionnaire ou perdra son éligibilité à siéger au conseil d'administration après trois absences consécutives.

## **5.13 FRÉQUENCE DES ASSEMBLÉES**

Le conseil d'administration se réunit lors de réunions régulières au moins cinq (5) fois par année à la demande du président du conseil d'administration, du secrétaire ou de deux (2) administrateurs.

## **5.14 RÉUNION D'URGENCE**

Une réunion du conseil d'administration peut être convoquée par tout moyen, au moins trois (3) heures avant la réunion. La majorité simple des membres du conseil d'administration a le pouvoir de convoquer une réunion d'urgence si, de l'avis de ces personnes, il est urgent qu'une réunion soit tenue. Aux fins d'apprécier la validité de la réunion ainsi convoquée, l'avis de convocation est considéré en soit comme suffisant.

## **5.15 RENONCIATION À L'AVIS**

Tout administrateur peut, verbalement ou par écrit, renoncer à l'avis de convocation d'une réunion du conseil d'administration ainsi qu'à tout changement dans cet avis ou dans le délai qui y est indiqué. Telle renonciation peut être valablement donnée avant, pendant ou après la réunion concernée. La présence d'un administrateur à la réunion équivaut en soi à une renonciation, sauf s'il déclare qu'il y assiste spécialement pour s'opposer aux délibérations en invoquant, entre autres, le fait que la réunion n'ait pas été régulièrement convoquée. La signature d'une résolution écrite tenant lieu de réunion, à moins d'une mention expresse à l'effet contraire, équivaut également à une renonciation à l'avis de convocation ainsi qu'à la tenue d'une véritable réunion.

## **5.16 CONVOCATION**

Les convocations aux assemblées devraient parvenir sept (7) jours au moins avant l'assemblée soit par courrier ou par téléphone.

### **5.17 DIVULGATION D'INTÉRÊTS**

L'administrateur doit agir avec prudence et diligence, il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de la personne morale. L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses obligations d'administrateur. Il doit dénoncer à la personne morale tout intérêt qu'il a dans une entreprise ou une association susceptible de le placer en situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre elle, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur. Cette dénonciation d'intérêt est consignée au procès-verbal des délibérations du conseil d'administration ou à ce qui en tient lieu.

À la demande du président ou de tout administrateur, l'administrateur concerné doit quitter la réunion pendant que le conseil d'administration délibère et vote sur la question.

### **5.18 PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE**

À moins que la majorité des administrateurs n'en décide autrement, le président du conseil d'administration ou, s'il est absent, le vice-président préside les réunions du conseil d'administration et le secrétaire de la corporation y agit comme secrétaire. À défaut, les administrateurs choisissent parmi eux un président, et le cas échéant, toute personne pour agir comme secrétaire de la réunion.

### **5.19 RÉUNION PAR MOYENS TECHNIQUES**

Un (1), plusieurs ou tous les administrateurs peuvent, avec le consentement de tous les autres administrateurs et la corporation, que ce consentement soit donné, avant, pendant ou après la réunion, de manière expresse pour une réunion donnée ou de manière générale pour toute réunion ultérieure, participer à une réunion du conseil d'administration à l'aide de moyens techniques, dont le téléphone, leur permettant de communiquer simultanément et instantanément avec les autres administrateurs ou personnes présentes ou participant à la réunion. Ces administrateurs sont, en pareils cas, présumés avoir assisté à la réunion, laquelle est alors présumée avoir été tenue au Québec. Les administrateurs présents ou participants à une réunion tenue en utilisant ces moyens techniques peuvent délibérer sur tout sujet, tel l'adoption d'un règlement, l'un quelconque des pouvoirs que doivent nécessairement exercer les administrateurs eux-mêmes ou le remplacement d'un administrateur. Un administrateur peut également dénoncer tout conflit d'intérêts lors de pareille réunion. Le secrétaire tient un procès-verbal de ces réunions et inscrit les dissidences. La déclaration de la part du président et du secrétaire de la réunion ainsi tenue comme quoi un administrateur a participé à la réunion vaut jusqu'à preuve du contraire. En cas d'interruption de la communication avec un (1) administrateur, la réunion demeure valide si le quorum est maintenu.

## 5.20 RÉSOLUTIONS TENANT LIEU DE RÉUNIONS

Les résolutions écrites, signées de tous les administrateurs habiles à voter sur ces dernières lors des réunions du conseil d'administration, ont la valeur que si elles avaient été adoptées au cours de ces réunions. Une copie de ces résolutions, une fois adoptées, doit être conservée avec les procès-verbaux des délibérations du conseil d'administration.

## 5.21 DESTITUTION

L'assemblée générale des membres peut destituer de ses fonctions tout administrateur de la corporation et procéder au choix de son successeur.

# 6. OFFICIERS ET REPRÉSENTANTS

## 6.1 MANDATAIRES

Les officiers ont les pouvoirs et les devoirs établis par la Loi sur les compagnies du Québec, par l'acte constitutif et par les règlements ainsi que ceux qui découlent de la nature de leurs fonctions. Ils doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, respecter les obligations que leur imposent la Loi sur les compagnies du Québec, l'acte constitutif et les règlements et ils doivent agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

## 6.2 CUMUL DES FONCTIONS

Une même personne peut occuper deux (2) ou plusieurs fonctions au sein de la corporation pourvu qu'elles ne soient pas incompatibles les unes avec les autres. Lorsqu'une même personne cumule les fonctions de secrétaire et de trésorier, elle peut être désignée sous le titre de « secrétaire-trésorier » de la corporation, mais il n'est pas obligatoire qu'elle le soit.

## 6.3 OFFICIERS

Les officiers sont le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier.

## 6.4 TERME

Chacun des officiers, soit la personne à la présidence élue par l'assemblée générale des membres et les autres officiers, nommés par les administrateurs en place, le sont pour un terme de deux années consécutives avec possibilité de renouvellement de mandats. Le terme des officiers de la corporation débute avec leur acceptation.

## **6.5 POUVOIRS ET DEVOIRS**

Sous réserve de l'acte constitutif et des règlements, les administrateurs déterminent les pouvoirs des officiers de la corporation. Les administrateurs peuvent leur déléguer tous leurs pouvoirs sauf ceux qu'ils doivent nécessairement exercer eux-mêmes ou ceux qui requièrent l'approbation des membres. Les officiers ont aussi les pouvoirs qui découlent de la Loi sur les compagnies du Québec ou qui se rapportent habituellement à leurs fonctions.

Les officiers doivent, dans l'exécution de leurs fonctions, agir avec prudence, diligence, honnêteté et loyauté, dans le meilleur intérêt de la corporation et dans les limites de leurs fonctions respectives et ils doivent éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts entre leur intérêt personnel et celui de la corporation. Ils sont présumés avoir agi dans les limites de leurs fonctions lorsqu'ils remplissent leurs devoirs. Ils peuvent, afin de prendre une décision, s'appuyer de bonne foi sur l'opinion ou sur le support d'un expert et sont, en pareil cas, présumés avoir agi avec prudence, diligence, honnêteté et loyauté, dans le meilleur intérêt de la corporation.

## **6.6 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président préside d'office les réunions du conseil d'administration.

Il voit à l'exécution des décisions du conseil d'administration.

Il représente officiellement la corporation auprès de toute autre instance.

Il signe les transactions, traités et autres effets bancaires ainsi que tout document important qui engage la corporation.

Il dépose son rapport écrit à l'assemblée générale.

## **6.7 VICE-PRÉSIDENT**

En l'absence du président ou en cas d'incapacité, de refus ou de défaut d'agir de celui-ci, le vice-président possède tous les pouvoirs et assume tous les devoirs du président.

## **6.8 TRÉSORIER**

S'assure que sont dressés, maintenus et conservés les livres de comptes et registres comptables requis;

Exécute les mandats qui lui sont confiés par la présidence ou le conseil d'administration.

S'assurer de l'administration financière et du contrôle de la comptabilité et de tous les biens de la corporation.

S'assure également de la production des prévisions budgétaires et des états financiers.

Fait rapport au conseil d'administration de la situation financière lorsque requis.

Signe tous les documents requérant sa signature.

## **6.9 SECRÉTAIRE**

S'assure de la rédaction des procès-verbaux des séances du conseil d'administration;

S'assure de la transmission des avis de convocation pour les séances générales et les rencontres du conseil d'administration;

Signe les procès-verbaux du conseil d'administration conjointement avec le président;

Signe tout autre document requérant sa signature;

S'assure de la garde des documents et registres de la corporation;

Exécute les mandats qui lui sont confiés par la présidence ou le conseil d'administration.

A la responsabilité des registres, des procès-verbaux, des documents, des archives et de tout autre document important.

## **6.10 DÉMISSION**

Tout officier peut démissionner de ses fonctions en faisant parvenir au siège social de la corporation une lettre de démission. La démission prend effet à compter de la réception de la lettre par la corporation ou de toute autre date ultérieure qui y est mentionnée. La démission ne libère toutefois pas l'officier ou le représentant du paiement de toute dette à la corporation avant que sa démission ne prenne effet.

## **6.11 FIN DU TERME**

Le terme d'un officier prend fin lors de son décès, de sa démission, de sa destitution, à l'expiration de son terme d'officier, s'il est déclaré incapable par le tribunal, s'il devient un failli non-libéré, par la nomination de son successeur ou de son remplaçant ou par l'ouverture d'un régime de protection à son égard.

# **7. LES LIVRES DE LA CORPORATION**

## 7. Livres et dossiers de la corporation

La corporation tient à son siège social un ou des livres contenant :

- son acte constitutif et ses règlements ;
- la comptabilité sur support papier ou électronique ;
- les noms, prénom, adresse et profession de chacun des administrateurs en indiquant pour chaque mandat, la date à laquelle il commence et celle à laquelle il termine ;
- les procès-verbaux des assemblées des membres.
- la liste des membres à jour.

## 8. LES DISPOSITIONS FINANCIÈRES

### 8.1 L'EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la corporation se termine le 31 mars de chaque année.

### 8.2 VÉRIFICATEUR

Les états financiers de la Corporation sont dressés chaque année, aussitôt que possible après l'expiration de chaque exercice financier, par un vérificateur comptable nommé à cette fin lors de chaque assemblée générale annuelle des membres, si exigé par le ou les bailleurs de fonds.

### 8.3 EFFETS BANCAIRES

Tous les chèques et autres effets bancaires de la corporation sont généralement signés, soit par la personne à la présidence, à la trésorerie et par toute autre personne nommée à cette fin par le Conseil d'administration.

Lesdits chèques, billets et effets bancaires pour être valides devront porter la signature d'au moins deux (2) personnes identifiées ci-dessus.

## 9. LES CONTRATS ET DOCUMENTS

Les contrats, documents ou autres écrits faits dans le cours ordinaire des affaires de la corporation et requérant la signature de cette dernière, peuvent être valablement signés par la ou les personnes désignées à cette fin par le conseil d'administration.

## 10. DISSOLUTION

La corporation ne peut être liquidée et dissoute qu'avec l'approbation d'au moins les deux tiers (2/3) des voix exprimées à une assemblée extraordinaire des membres. En cas de liquidation de la corporation, tous les biens restants, après paiements de dettes, devront être répartis envers une ou des organisations analogues et reconnues à titre d'organisme de bienfaisance.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT ENTRE EN VIGUEUR LE 11 février 2020.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.



Président

Régine Lavoie +15  
TRÉSORIÈRE Secrétaire ABSENTE

# AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et messieurs les membres de l'AÉRA,

J'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle de notre association qui aura lieu samedi le 6 juin 2020 au Pavillon St-Arnaud situé au 2900, Mgr St-Arnaud (Parc Pie XII), Rond-Point de la Couronne à Trois-Rivières.

Vous êtes invités à vous inscrire dès 13h30. L'assemblée débutera à 14h00.

Après cet important exercice démocratique, un buffet froid vous sera servi.

Veillez confirmer votre présence par courriel ou par téléphone au plus tard le 29 mai 2020.

Anticipant la joie de vous rencontrer, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Karine Descôteaux, Directrice générale

Pour Suzanne Hardy, Présidente par intérim

**Assemblée générale annuelle de l'Association Éducative  
et Récréative des Aveugles tenue samedi, le 6 juin 2020  
à 14 heures au 2900, Mgr St-Arnaud (Parc Pie XII), Rond-  
Point de la Couronne à Trois-Rivières.**

**Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Nominations d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2019
6. Rapport du conseil d'administration
7. Finance
  - 7.1 Lecture et adoption du rapport financier 2019-2020
  - 7.2. Dépôt des prévisions budgétaires 2020-2021
  - 7.3. Nomination d'un vérificateur comptable
8. Rapport d'activités 2019-2020
9. Plan d'action : bilan de l'année 2019-2020 et objectifs pour 2020-2021
10. Cotisation annuelle
11. Pause

12. Modifications aux règlements généraux

13. Élections

13.1 Nominations d'un président, d'un secrétaire et de deux scrutateurs d'élection

13.2 Élection au poste de la présidence du conseil d'administration

13.3 Élections de quatre administrateurs.

13.4 Destruction des bulletins de vote

14. Présentation du conseil d'administration 2020-2021

15. Autres questions

16. Levée de l'assemblée



# Procès-verbal

## PROCÈS-VERBAL DE LA 47<sup>IÈME</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION ÉDUCATIVE ET RÉCRÉATIVE DES AVEUGLES TENUE SAMEDI, LE 8 JUIN 2019 À 13:30 AU 1322 STE-JULIE TROIS-RIVIÈRES

### 1. Ouverture et mot de bienvenue

Jean Brière procède à l'ouverture de la réunion.

### 2. Nominations d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

On procède unanimement à la nomination du président et de la secrétaire d'assemblée. La présidence de l'assemblée générale annuelle sera effectuée par Steve Leblanc et le secrétariat sera exécuté par Karine Descôteaux sur proposition de Claire Bolduc, appuyée par Claude Caron.

### 3. Vérification du quorum

Les présences sont prises. Le quorum de 20% est respecté. Pour ce faire, un minimum de 16 membres est requis. Le nombre de membres présents est de 36 sur 70 ; il est donc amplement suffisant.

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté unanimement sur proposition de Nancy Mailhot, appuyée par Diane Côté avec la modification suivante : les finances sont devancées afin d'accommoder le comptable.

## 5. Finance

### 5.1 Lecture et adoption du rapport financier 2018-2019

Au terme de la lecture par Yan Montplaisir, comptable agréé, le rapport financier est adopté unanimement sur proposition de Simon Projean, appuyée par Renée Mathieu.

### 5.2 Dépôt des prévisions budgétaires 2019-2020

Steve Leblanc fait lecture des prévisions budgétaires.

### 5.3 Choix du vérificateur

Le président de l'assemblée émet la suggestion à l'effet que le conseil d'administration soit mandaté dans la nomination d'un vérificateur comptable. Ladite suggestion est adoptée unanimement sur proposition de Normand Boisvert, appuyée par Danielle Doucet.

## 6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2018

À la demande d'un membre, Steve Leblanc fait la lecture du procès-verbal.

Ledit procès-verbal est adopté unanimement sur proposition de Simon Projean, appuyée par Danielle Doucet.

## 7. Mot du président

Le président explique le fonctionnement à la suite de son élection. Il expose certains faits de la dernière année concernant la mécontente au conseil d'administration. La plainte de l'employée de l'AÉRA relatif au harcèlement psychologique et le conflit d'intérêt ont été au cœur des

difficultés majeures éprouvées par le conseil d'administration durant la dernière année.

Après un échange avec l'assemblée, il conclut en indiquant que les membres doivent apporter du changement au conseil d'administration lors des élections imminentes.

#### 8. Rapport d'activités 2018-2019

Karine Descôteaux présente le rapport d'activités 2018-2019 ainsi que le plan d'action 2019-2020. Elle expose sommairement les différentes activités faites durant l'année. Elle annonce également quelques points du plan d'action dans l'atteinte des objectifs visés.

Le rapport d'activités est adopté unanimement sur proposition de Claire Béliveau, appuyée par Michel Lesage.

#### 9. Plan d'action : Bilan 2018-2019 et Objectif 2019-2020

Le plan d'action est adopté unanimement à la suite de précisions. L'adoption est proposée par Claire Béliveau, appuyée par Michel Lesage.

#### 10. Cotisation annuelle

Le président suggère que la cotisation soit maintenue à 10\$.

Ladite suggestion est adoptée unanimement sur proposition de Claude Caron, appuyée par Diane Côté.

#### 11. Pause

#### 12. Modifications aux statuts et règlements

Jean Brière explique à l'assemblée l'urgence de faire appel à la cooptation pour compléter le futur conseil d'administration. Steve Leblanc fait lecture de la proposition

adoptée par le conseil d'administration par voie électronique.

En voici le texte :

### Proposition de modification de l'article 20.1

Les affaires de la corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de sept (7) administrateurs dont cinq (5) membres réguliers, membres associés ou membres-parents élus lors de l'assemblée générale des membres. Deux (2) membres sont cooptés annuellement par le conseil d'administration. Les membres cooptés le sont sur la base de leurs compétences et des besoins et priorités identifiés par le conseil d'administration. Ces membres cooptés sont issus de la communauté avec laquelle interagit la corporation. La permanence siège d'office au conseil d'administration sans droit de vote.

Le conseil d'administration devra idéalement être représentatif de l'ensemble du territoire couvert par la corporation. Le conseil d'administration et chacun de ses administrateurs sont indépendants du réseau public.

Après discussion et éclaircissement, la modification est adoptée unanimement sur proposition de Renée Mathieu, appuyée par Suzanne Hardy.

## 13. Élections

### 13.1 Nominations d'un président, d'un secrétaire et de deux scrutateurs

L'assemblée nomme unanimement Steve Leblanc, président d'élection ; Johanne Boisvert, secrétaire d'élection ; Josée Johnson et Stevie Manouela, scrutatrices sur proposition de Jean Brière, appuyée par Claude Caron.

### 13.2 Élections de trois administrateurs.

Ouverture des mises en candidatures par Steve Leblanc.

Renée Mathieu propose Suzanne Hardy ; elle accepte.

Diane Côté propose Michel Lesage ; il accepte.

Jean Brière propose Régine Simard ; elle accepte.

Régine Simard propose Annik Robidoux ; elle accepte.

Michel Lesage propose Shanon Dontigny ; elle refuse.

Nancy Mailhot propose André Vallière ; il accepte.

Suzanne Hardy propose Jean Brière ; il refuse.

Yves Boucher propose Claude Caron ; il refuse.

Claude Caron propose Diane Fréchette ; elle refuse.

Claire Béliveau propose la fermeture de la période de mise en candidature et le président d'assemblée accepte.

Au terme de deux tours de scrutin, Suzanne Hardy, Régine Simard et André Vallière sont élus.

### 13.3 Élection au poste de la présidence du conseil d'administration

Ouverture des mises en candidatures par Steve Leblanc.

Renée Mathieu propose Jean Brière ; il accepte.

Diane Côté propose Elizabeth Butler ; elle refuse.

Claude Caron propose Claude Filiatrault ; il refuse.

Le président d'assemblée propose la fermeture de la période de mise en candidature. Jean Brière est élu par acclamation.

#### 13.4 Destruction des bulletins de vote

La destruction des bulletins de vote est décidée unanimement sur proposition de Régine Simard, appuyée par Karine Descôteaux.

#### 14. Présentation du conseil d'administration 2019-2020

Les postes au conseil d'administration seront déterminés ultérieurement.

#### 15. Autres questions

Aucune question.

#### 16. Levée de l'assemblée

La séance est levée unanimement à 16 heures sur proposition de Jean Brière, appuyée par Régine Simard.

*Rédigé par Karine Descôteaux*

*Paraphé par Steve Leblanc*



## Le conseil d'administration 2019-2020

Le conseil d'administration a à cœur le bien-être de ses membres et veille au bon fonctionnement de l'association via des réunions régulières. Il est constitué de quatre membres ayant une déficience visuelle, deux membres cooptés et un membre-associé.

Cette année, le conseil d'administration a tenu six réunions régulières et une assemblée extraordinaire. De plus, certains membres du conseil d'administration ont pris part aux quatre comités de travail mis sur pied cette année : le comité des ressources humaines, le comité de sélection à l'embauche de l'agente administrative, le comité de candidats potentiels et le comité de la refonte des règlements généraux.

Le conseil d'administration contribue à la vie associative et démocratique de l'AÉRA par le biais de son implication bénévole dans divers comités et dans les offres de services et d'accompagnement. On observe, cette année, un conseil d'administration positif et engagé au sein de l'association. Les membres du conseil sont présents pour encourager le développement et la mise sur pied de projets proposés par la direction. De plus, ils font preuve d'une grande entraide dans la réalisation des tâches afférentes telles que, entre autres, la création de documents pour les réunions ou autres.

Aussi, les administrateurs se sont impliqués dans la vente d'articles promotionnels, ils ont offert leur soutien dans les offres de services et dans l'accompagnement ou l'assistance des membres et ils ont participé à l'animation de certains ateliers offerts à titre de formations.

Il est également important de souligner la contribution de l'un des administrateurs dans l'actualisation de la comptabilité et des finances de l'association. Son implication fut d'une aide précieuse.

# C.A. AÉRA



---

**Président**  
*Jean Brière, retraité*

---



---

**Vice-présidente**  
*Suzanne Hardy, participante*

---



---

**Trésorière**  
*Régine Simard, retraitée*

---



---

**Secrétaire**  
*Marie St-Aubin,  
entrepreneure*

---



---

***Administrateurs***

*François Caron retraité, Diane Côté, participante et André Vallière, retraité*

---



---

***Directrice générale***

*Karine Descôteaux, participante*

---

## Les employés de l'AÉRA

L'AÉRA est fière de pouvoir compter sur le soutien et le dévouement de ses employés. Leur rôle au sein de l'association est important pour assurer le bon fonctionnement et l'évolution de l'organisme.

La directrice générale, Karine Descôteaux, est présente au bureau 35 heures par semaine. Elle offre des services personnalisés aux gens qui le requiert et représente l'AÉRA dans plusieurs activités organisées au sein de la population. Elle effectue son travail avec passion, bienveillance et dévotion. Ses tâches sont multiples et optimisent le bon déploiement des services offerts par l'association.

L'assistante au secrétariat, Pamela Désautels, travaille occasionnellement à l'association. Elle apporte son aide à la réalisation et à la mise en forme de documents pour pallier les difficultés rencontrées par notre directrice générale en raison de sa déficience visuelle. Depuis son embauche, l'assistante au secrétariat a développé une plus grande sensibilité à la cause et comprend davantage les besoins particuliers des personnes handicapées visuelles. Elle saisit avec adresse le message véhiculé par l'AÉRA et apporte une aide précieuse à l'association.

L'agente administrative, Manon Champagne, a été embauchée en septembre 2019. Elle travaille au bureau à raison de 21 heures par semaine. Elle a rapidement développé des méthodes de travail facilitant l'accessibilité du travail usuel de la direction et elle remplit ses tâches de façon efficace.

## Les formations reçues

Les formations citées ci-après ont été suivies par notre directrice générale auprès des institutions suivantes :

- CIUSSS MCQ et TROC :
  - ✓ *Rencontre d'accueil pour les nouvelles personnes à la coordination, la direction*
- Cégep de Trois-Rivières et ROP Mauricie
  - ✓ *Tenue et gestion de dossiers*
  - ✓ *Contenu, accès, confidentialité, normes, destruction*
- CFCM (Centre de Formation Communautaire de la Mauricie) :
  - ✓ *Créer des outils de promotion efficaces*
  - ✓ *L'ABC de l'intervention pour les non-intervenants*
  - ✓ *Collaboration, concertation et partenariat : possibilités et défis*
  - ✓ *Collaboration, implication, partenariat*
- RAAQ (Regroupement des Aveugles et des Amblyopes du Québec) :
  - ✓ *Les enjeux de la défense des droits des personnes handicapées visuelles*

- ROP Mauricie (Regroupement Mauricie) :
  - ✓ Formation offerte aux membres par l'OPHQ sur la politique gouvernementale « *L'Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées* »
  - ✓ Journée de réflexion et de mobilisation portant sur *la réappropriation de la défense collective des droits au cœur de votre mission.*
  
- Humanware :
  - ✓ Formation sur l'utilisation des équipements adaptés
  
- Canadialog :
  - ✓ Formation à l'accessibilité du logiciel Jaws
  - ✓ *Formater les documents Braille*
  
- Centre d'Action Bénévole Laviolette :

Les ateliers suivis par la directrice générale :

  - ✓ *Mobilisation, attraction et rétention des employés et des bénévoles*
  - ✓ *Gestion des employés, des bénévoles et des clients difficiles*
  - ✓ *Gestion des conflits et harcèlement psychologique*
  - ✓ *Ambiance au travail, milieu sain, approche positive*
  - ✓ *Gestion de l'absentéisme : Politique et démarche autant pour les employés que pour les bénévoles*

- CDC-TR (Corporation de Développement communautaire de Trois-Rivières) :

N.B. Ces formations ont été suivies par la direction et par les administrateurs du conseil d'administration.

- ✓ Rôles et responsabilités des administrateurs
- ✓ Vie associative et démocratique

Ces formations sont un atout appréciable pour le travail qu'elle effectue au sein de l'association et contribue à l'amélioration des services qui sont offerts par l'AÉRA.

Par ailleurs, par le biais de ces formations, la directrice générale a eu l'occasion de sensibiliser et d'informer les formateurs et les participants présents sur la réalité de la condition d'une personne déficiente visuelle. Par le fait-même, elle a pu faire connaître l'association davantage.

## Les bénévoles de l'AÉRA

Les bénévoles sont d'une aide inestimable pour le bon déroulement des activités organisées par l'association. Ils apportent un soutien important à l'AÉRA et permettent d'élargir les services dispensés par l'association. Les bénévoles peuvent s'impliquer de différentes façons au sein de l'association en fonction de leurs habiletés et de l'aide qu'ils souhaitent apporter à la clientèle. Certains participent au conseil d'administration, d'autres agissent notamment à titre de guide-accompagnateur lors des déplacements et/ou des activités.

La directrice générale a visité divers endroits au cours de l'année à des fins de sollicitation et de recrutement de bénévoles au bénéfice de l'association. À titre d'exemples, elle a visité plusieurs endroits publics, des centres d'action bénévole, des organismes communautaires et gouvernementaux ainsi que plusieurs associations, allant de La Tuque à Victoriaville et Drummondville. Elle poursuit ses multiples visites afin d'étendre la portée des services de l'association. Cette action a permis de sensibiliser la population sur la déficience visuelle, de faire connaître l'association et de rencontrer de nouveaux bénévoles. Le

réseau de bénévoles de l'AÉRA compte actuellement 25 personnes.

Il est également important de souligner l'implication bénévole du conseil d'administration et des membres dans divers comités de l'AÉRA, contribuant ainsi à la vie associative et démocratique.

- Comité des ressources humaines : Ce comité a été créé afin d'établir des stratégies d'intervention en cas de mésentente au sein du conseil d'administration et/ou entre les différents membres de l'association. Il a également pour fonction de faire l'évaluation de l'administration et de la direction. Ce comité est constitué de trois personnes : la direction ainsi que deux membres du conseil d'administration. Au cours de l'année, il y a eu trois rencontres au sein de ce comité.
- Comité en santé et services sociaux : Ce comité vise à développer une liste de formations, de conférences et d'activités en santé et services sociaux. Il est composé de la direction et de 10 membres provenant de villes différentes dans la région 04/17. Au cours de l'année, il y a eu trois rencontres au sein de ce comité.
- Comité de candidats potentiels : Ce comité a été établi afin de développer une liste de candidats potentiels au

poste d'administrateurs pour l'AÉRA. Il est composé de deux administrateurs et de la direction. Au cours de l'année, il y a eu deux rencontres au sein de ce comité.

- Comité de sélection à l'embauche de l'agente administrative : Trois membres du conseil d'administration et la direction forment ce comité. Au cours de l'année, il y a eu deux réunions au sein de ce comité.
- Comité de transport : Composé de neuf membres de l'association habitant dans différentes villes de la région 04/17, ce comité a pour objectif de colliger des renseignements afin de présenter des suggestions aux transports adaptés, collectifs et urbains visant l'amélioration des services rendus. Au cours de l'année, il y a eu quatre rencontres au sein de ce comité.
- Comité de la refonte des règlements généraux : Ce comité est composé de quatre personnes (la directrice, une personne-ressource extérieure et deux membres du conseil d'administration). Au cours de l'année, il y a eu trois rencontres au sein de ce comité.

L'implication des membres dans ces divers comités témoigne de l'importance de la vie associative et démocratique au sein de l'AÉRA. Par leur participation, les

membres peuvent apporter des suggestions et donner leur opinion sur les différents sujets traités lors des réunions tenues par ces comités. De plus, ils participent à la réalisation et aide à la mise en place des activités, selon leurs compétences respectives.

L'affiche de sollicitation pour les bénévoles est présentée à la suite de la comptabilisation des heures de bénévolat qui sont généreusement offertes à l'AÉRA pour améliorer les services rendus par l'association et veiller au bien-être des membres et de la clientèle.

## Recension des heures de bénévolat

☆ Conseil d'administration	255h
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sept réunions de deux heures et demie ont été tenues par les sept membres du C.A.</li> <li>○ Temps de bureau tel que la vérification des documents écrits et de la comptabilité</li> <li>○ Tenue de kiosques, accomplissement de tâches manuelles et aide et soutien aux offres de services (braille, remplir des formulaires, animation d'ateliers, etc.)</li> </ul>	
☆ Comité santé et services sociaux	49h½
☆ Comité des ressources humaines	12h
☆ Comité des candidats potentiels	6h
☆ Comité de sélection à l'embauche	24h
☆ Comité de refonte des règlements généraux avec Steve Leblanc	14h
☆ Comités RAAQ	36h
☆ Offres de services	30h
☆ « Bonjour, comment ça va ? »	220h

☆ Activités (accompagnement des membres aide à l'organisation)	257h½
☆ Commissions pour l'AÉRA	12h
☆ Transport	35h

C'est avec gratitude que nous désirons souligner votre merveilleux travail et votre générosité. Votre implication et votre dévouement sont très appréciés. Au nom de la directrice générale de l'AÉRA et de l'association, nous vous remercions grandement et nous espérons vous compter encore parmi nous l'an prochain.

Au total, il s'agit de **951** heures de bénévolat qui ont été dispensées au profit de l'association et de sa clientèle.

**Merci !**

## Vous voulez vous impliquer dans votre communauté ?



L'association  
éducative  
et récréative  
des aveugles

## Vous avez un talent Vous aimez le à mettre à profit? contact avec les gens?

### Façons de vous impliquer :

Marches

Appels amicaux

Transmission  
d'habileté

Café-rencontres

Accompagnement  
dans les activités

Transport Aide et accompagnement dans  
les documents à compléter

Accompagnement  
dans les commissions  
et/ou rendez-vous

L'AÉRA est une association qui vient en aide aux personnes ayant une déficience visuelle en leur offrant du soutien au quotidien et un accompagnement visant l'inclusion de ces personnes dans la communauté. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour venir en aide à nos membres.

**Pour de plus amples informations, communiquez avec nous!**

Karine Descôteaux, directrice générale

819-693-2372

[aura@cgocable.ca](mailto:aura@cgocable.ca)

## Offres de services et activités

Les divers services et activités offerts par l'association durant l'année 2019-2020 seront exposés dans la section qui suit. Ils seront accompagnés d'un descriptif et d'un résumé des objectifs visés par ceux-ci. Certaines statistiques au sujet desdits services seront également présentées au cours de cette section.

### Services ponctuels offerts à la clientèle :

- **Ligne interactive : 819-693-2372**
- **Ligne sans frais : 1-844-646-2372**
- **Service de réponse par courriel : [aera@cgocable.ca](mailto:aera@cgocable.ca)**
- Offres de services via la ligne téléphonique :
  - Service d'écoute et de soutien
  - Trucs et astuces
  - Informations sur les outils d'adaptation
  - Dépannage informatique
  - Dépannage iPhone
  - Demandes de références
  - Informations diverses
  - Services dispensés aux partenaires
- Suivi par appel amicaux : « *Bonjour, comment ça va ?* »



- Réponse aux demandes personnalisées
- Suivi via la page Facebook et Internet
- Envoi d'infolettre et partage de renseignements via des courriels quotidiens

- Défendre les droits des membres et promouvoir leurs intérêts (accompagnement téléphonique, rédaction de lettre, etc.)
- Revendication d'accommodations pour la cause

### **Objectifs visés :**

- ✓ Briser l'isolement des personnes déficientes visuelles
- ✓ Atténuer le sentiment de solitude
- ✓ Favoriser l'autonomie et l'adaptation de la personne
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Familiariser la clientèle avec les outils d'adaptation
- ✓ Soutenir et maintenir les outils d'adaptation en déficience visuelle
- ✓ Renseigner la clientèle
- ✓ Dispenser de l'éducation sociale
- ✓ Élargir la portée des services dispensés par l'association

### **Comptabilisation des offres de services octroyées à la clientèle :**

- **1356** appels pour de l'écoute téléphonique (offre de soutien et d'écoute)
- **282** appels pour des trucs et astuces par exemple sur l'adaptation du quotidien, l'adaptation de sa façon de cuisiner, l'utilisation de la cuisinière, l'adaptation du garde-manger, etc.
- **116** demandes d'informations sur les outils d'adaptation (Stream, Pen Friend, utilisation de la télévisionneuse, etc.)

- **224** services de dépannage adapté (problématiques sur le iPhone, sur un logiciel informatique ou sur l'ordinateur)
- **218** références vers les organismes tel que la Fondation INCA, INLB, les magasins d'achats pour outils adaptés, le CIUSSS programme en déficience visuelle et plusieurs autres dispensaires de services pour recevoir les services dont la personne avait besoin
- **255** appels pour des renseignements divers (fonctionnement des autobus, transport adapté, adhésion au programme en déficience visuelle du CIUSSS, où acheter un outil adapté précis, etc.)
- **156** collaborations avec nos partenaires (CLSC, Centres d'Action Bénévole, Association pour Personnes Handicapés, etc.). Les collaborations sont diverses. Elles comprennent, entre autres, la participation conjointe à des activités de sensibilisation.
- **6** demandes de formations (des formations de groupe qui répondent à des demandes spécifiques telles que l'utilisation de la télévisionneuse, du Victor Stratus, etc.)

### Offre de service *Bonjour, comment ça va ?*

Les personnes handicapées visuelles peuvent avoir perdu confiance en leurs capacités et en leur autonomie et/ou avoir peur des préjugés auxquels elles pourraient être confrontées via le regard des gens et cela engendrerait un évitement de contact avec les autres. Par conséquent, l'AÉRA a décidé de mettre sur pied un service de suivi par appels amicaux qui permettrait à ces personnes de surmonter certaines barrières en créant un lien significatif avec une personne-ressource.

Chaque bénéficiaire est jumelé à un bénévole afin de créer un lien de confiance privilégié et permettre un meilleur contact, un lien plus significatif avec la personne-ressource. Les bénéficiaires de ce service sont des personnes qui se sentent souvent seules et qui ont besoin de reprendre contact avec les autres et sortir de leur isolement. Lors des appels, la personne parle de sa réalité quotidienne et échange avec son interlocuteur sur différents sujets qui l'intéressent. Le bénévole lui apporte son soutien, une écoute empathique et lui fournit des informations sur les activités et les services de l'AÉRA qu'il considère pertinentes pour le bénéficiaire afin de l'inciter à s'intégrer davantage dans la communauté de l'AÉRA et briser son isolement. Ce service est offert sur une fréquence variant d'une fois par semaine à une fois par mois ; il s'ajuste en fonction du besoin de la personne.

Ainsi, ce service a pour but de briser l'isolement des personnes ayant une déficience visuelle et de créer un lien significatif avec une personne-ressource qui lui apportera soutien et réconfort. Ce service permet également à ces personnes de connaître davantage l'association ainsi que les différentes offres de service et activités proposées, d'y prendre part et de s'intégrer à la clientèle active.

À ce jour, l'AÉRA dispense ce service à 14 de ses membres et 5 autres personnes non-membres de l'association.

#### Vie associative :

Les bénévoles s'impliquent dans ce projet et effectuent les suivis amicaux auprès des demandeurs.

### Quelques statistiques :

Nombre de personnes desservies dans la région 04/17 : 19

Bénéficiaires membres de l'AÉRA: 14

Bénéficiaires non-membres : 5

Nombre de participants par groupe d'âge:

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 2
- 41-55 ans : 7
- 56-65 ans : 6
- 66-79 ans : 4
- 80 ans et plus : 0

Nombre de bénévoles actifs dans ce service : 4

### Bureau adapté :

Dans la poursuite de ses objectifs en termes de services sociaux, l'association a réalisé un tout nouveau projet consistant



en l'aménagement d'un bureau adapté. C'est donc dans un environnement sécuritaire et bien connu de la clientèle que les personnes ayant une déficience visuelle ont accès gratuitement à divers outils adaptés à leur condition. La clientèle de l'association bénéficie ainsi d'un espace adapté favorisant l'apprentissage, l'échange et la rencontre d'autres personnes vivant les mêmes problématiques.

Le bureau adapté est pourvu à toute personne nécessitant assistance dans l'utilisation ou l'apprentissage des différents outils adaptés. Ainsi, ce service permet de favoriser

l'accessibilité à des équipements de pointe pour faciliter certaines tâches usuelles plus ardues à accomplir et, ainsi, améliorer le quotidien de chacun. Les utilisateurs peuvent, de ce fait, se familiariser avec les outils tout en étant accompagné par une personne plus expérimentée.

L'association offre également à ses partenaires la chance de recourir à l'équipement présent dans le bureau adapté. Ainsi, plusieurs personnes sont référées à l'AÉRA afin de pouvoir employer les outils disponibles.

Le bureau adapté dispose d'un appareil Victor Stratus, d'un appareil Victor Stream, d'une télévisionneuse, de loupes, de loupes électroniques, d'un ordinateur équipé du logiciel JAWS et du logiciel Zoom text, d'un dactylo braille, d'une embosseuse braille, d'une calculatrice à grand caractère et de matériel de bureau adapté.

### **Objectifs visés :**

- ✓ Promouvoir l'autonomie
- ✓ Dispenser des services personnalisés
- ✓ Transmettre de la formation sur les outils d'adaptation
- ✓ Fournir un équipement adapté et le rendre accessible
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécurisant
- ✓ Soutenir et maintenir les outils d'adaptation en déficience visuelle
- ✓ Faire connaître l'association
- ✓ Soutenir la clientèle

## Formations aux technologies et aux outils adaptés :

- Transmission d'informations sur les différents appareils technologiques adaptés et sur les logiciels afférents (JAWS, informatique braille, Zoom text, télévisionneuse, APEX, etc.)

### **Objectifs visés :**



- ✓ Renseigner la clientèle
- ✓ Familiariser la clientèle avec les outils d'adaptation
- ✓ Soutenir et maintenir les outils d'adaptation en déficience visuelle
- ✓ Favoriser l'autonomie et l'adaptation de la personne
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire

Cette année, six demandes de formations ont été répondues et cinq formations ont été offertes à la clientèle de l'association. **L'association a rejoint 44 personnes différentes par le biais de ce service.**

## Conférences magistrales et conférences téléphoniques :

- Thématiques en déficience visuelle
- Thématiques diverses en lien avec les intérêts des participants (technologies, lecture, musique, etc.)
- Trucs et astuces en lien avec l'adaptation au quotidien face à la déficience visuelle
- Soutien aux membres déficients visuels

## Objectifs visés :

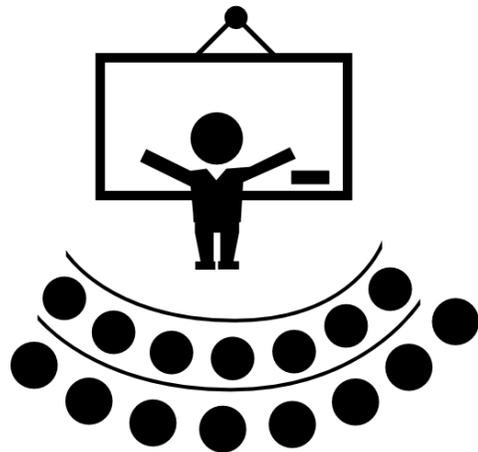
- ✓ Informer la clientèle sur diverses thématiques
- ✓ Favoriser l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Créer des liens significatifs
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Accroître l'autonomie par le partage de connaissances
- ✓ Soutenir et maintenir les outils d'adaptation en déficience visuelle

Au cours de l'année 2019-2020, l'AÉRA a présenté 29 conférences téléphoniques et 8 conférences magistrales.

**L'association a rejoint 45 personnes différentes par le biais de ce service.**

## Rencontres entre les membres :

- Séances de jeux adaptés
- Cafés-rencontres
- Dîners-conférences
- Soupers-rencontres



## Objectifs visés :

- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Créer et maintenir des liens significatifs
- ✓ Favoriser l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Informer la clientèle sur diverses thématiques
- ✓ Octroyer des références à la clientèle

- ✓ Sensibiliser la population sur la cause de la déficience visuelle
- ✓ Faire connaître l'association

Durant l'année 2019-2020, l'AÉRA a organisé cinq séances de jeux, huit dîners-conférences et neuf cafés ou soupers-rencontres.

**L'association a rejoint 73 personnes différentes par le biais de ces services.**

### Activités offertes aux membres :

- Activités sportives (aquaforme, camp minogami, etc.)
- Activités de motricité (exercices adaptés diversifiés)
- Activités traditionnelles (épluchette de blé d'inde, sorties automnales, repas de Noël, etc.)
- Activités socioculturelles
- Activités culturelles éducatives (visite du musée POP, Boréal, maison de Louis-Cyr, etc.)

### Objectifs visés :

- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Inciter l'inclusion de la clientèle dans la population générale
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Accroître l'autonomie
- ✓ Stimuler la réalisation et l'accomplissement de soi
- ✓ Augmenter le sentiment d'appartenance
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Favoriser la mise en action

- ✓ Proposer une mise en forme accessible

L'AÉRA a organisé une multitude d'activités socioculturelles différentes durant l'année incluant quatre activités sportives visant à encourager et améliorer la mobilité des participants, cinq activités traditionnelles rassembleuses et trois sorties culturelles éducatives. **L'association a rejoint 91 personnes différentes par le biais de ces activités.** De plus, au moins 12 personnes du grand public ont été directement exposées et sensibilisées à la cause de la déficience visuelle au cours de ces activités.

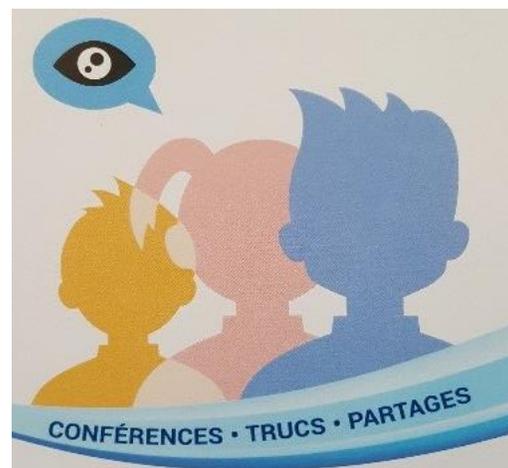
**Au total, l'Association Éducative et Récréative des Aveugles a offert 27 activités différentes en tous genres et 159 personnes différentes ont été rejointes par le biais de ces activités, dont 12 personnes du grand public.**

**Projet membre-parent en association avec l'Association Québécoise des Parents d'Enfants Handicapés Visuels (AQPEHV) :**

- Conférences téléphoniques caractérisées
- Groupe de soutien désigné
- Cafés-rencontres personnalisés

### **Objectifs visés :**

- ✓ Créer des liens significatifs
- ✓ Briser l'isolement



- ✓ Atténuer le sentiment de solitude associé au vécu quotidien
- ✓ Favoriser l'échange et le partage entre les parents
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance

**Dans le cadre de ce projet, l'AÉRA a dispensé des services diversifiés à 16 parents et/ou membres de l'entourage immédiat d'enfants handicapés visuels.**

### **Sensibilisation auprès de la population générale :**

- Revendiquer des accommodations pour la cause
- Renseigner la population rencontrée dans les endroits publics

N.B. Les activités de sensibilisation réalisées au cours de l'année ainsi que les personnes rejointes par le biais de ces activités sont détaillées dans la section *Sensibilisation et promotion*.

La pluralité des offres de services dispensés à la clientèle des régions Mauricie et Centre-du-Québec s'est démarquée cette année. Cela a permis à l'association de desservir une large clientèle incluant non seulement les personnes ayant une déficience visuelle mais également la population générale et les différents organismes gouvernementaux et communautaires avec lesquels l'association a travaillé. Par conséquent, l'association est à présent davantage connue auprès du public et des autres organismes. La directrice générale s'adapte aux différentes demandes et besoins de la clientèle et démontre une grande disponibilité pour venir en aide aux personnes requérant les services de l'association.

Les diverses activités offertes par l'association ont su répondre à plusieurs objectifs tels que présentés précédemment. Le compte-rendu de chacune de ces activités est exposé ci-après. Les informations telles que le nombre de participants ayant pris part à l'activité, la durée de celle-ci ainsi que les objectifs visés par l'activité seront rapportées dans ce résumé descriptif.



## Jeux de société adaptés

Dates : une fois par mois dans les mois d'avril, mai et juin

Durée : Un après-midi

Cette activité est offerte gratuitement.

### Description de l'activité :

Dans la poursuite de ses objectifs, l'association organise des rencontres entre ses membres et planifie quelques après-



midis durant lesquels les visiteurs partagent un moment de plaisir autour de jeux de société adaptés. Cela permet aux participants de se familiariser avec les différentes adaptations de leurs jeux de sociétés préférés, mais surtout de se réunir afin de consolider les liens qui les unissent et de briser leur isolement et leur solitude. Cela a également pour effet d'augmenter le niveau de participation aux activités de l'AÉRA. Les gens deviennent plus proches et développent des liens d'amitié plus forts. Cela contribue également à leur sentiment d'appartenance à l'association.

### Vie associative :

Les participants sont contents de partager leurs intérêts vis-à-vis certains jeux et s'impliquent dans la présentation et l'animation du jeu proposé. Ils se sentent alors inclus et valorisés durant les séances de jeux qu'ils dirigent. Ils acquièrent de la confiance et un sentiment de fierté.

### Buts et objectifs :

- ✓ Contrecarrer la solitude
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Découvrir une panoplie d'adaptations possibles pour les jeux de société communs
- ✓ Développer les techniques et les aptitudes aux jeux
- ✓ Apprivoiser le braille et se familiariser à sa lecture
- ✓ Redécouvrir le plaisir de jouer
- ✓ Partager un moment agréable en groupe

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 8 membres

1 non-membre

Nombre de bénévoles : 1 bénévole

Taux d'annulation : 2 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 2
- 41-55 ans : 2
- **56-65 ans : 4**
- 66-79 ans : 0
- 80 ans et plus : 0

Lors des séances de jeux adaptés, l'AÉRA a accueilli **un nouveau membre.**

## **Invasion de domicile**

Type d'activité : Conférence

Date : 17 avril 2019

Durée : 2 heures

Cette conférence a été offerte gratuitement aux participants.

À titre de remerciement, un don de 50\$ a été remis à un organisme et un montant de dédommagement pour le déplacement a été octroyé au conférencier.

### Description de l'activité :

Le conférencier a expliqué comment une personne doit agir lorsqu'elle est confrontée à une invasion à domicile, ou lorsqu'elle est victime d'une infraction. Il a transmis beaucoup d'informations sur la sécurité, il a émis plusieurs mises en garde et il a donné des conseils pour renforcer la sécurité chez soi.

### Vie associative :

Les membres ont aidé à monter et démonter la salle et ils ont offert leur assistance aux participants qui avaient besoin d'aide pour répondre à leurs besoins usuels.

### Buts et objectifs :

- ✓ Renseigner la clientèle
- ✓ Sensibiliser à la prudence à domicile
- ✓ Augmenter le sentiment de sécurité chez soi
- ✓ Consolider la confiance
- ✓ Favoriser l'échange et le partage

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 19 membres

2 non-membres

Nombre de bénévoles : 2 bénévoles

Taux d'annulation : 3 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 2
- 41-55 ans : 8
- 56-65 ans : 10
- 66-79 ans : 2
- 80 ans et plus : 0

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

### **Techno Vision**

Type d'activité : Formation,  
Activité socioculturelle

Date : 10 mai 2019

Durée : 7 heures



Cette activité a été offerte gratuitement aux participants. Le transport a été financé grâce à un donateur anonyme qui a remis une somme de 450\$ à l'association.

## Description de l'activité :

Par cette activité, l'association voulait permettre à ses membres d'avoir accès au salon de technologie adaptée pour la déficience visuelle, organisé par l'Institut National Canadien des Aveugles, regroupant des représentants de compagnies spécialisées dans les aides techniques. Cet événement se déroulait à Québec. Les personnes présentes ont eu l'opportunité de découvrir de nouvelles technologies adaptées à leurs besoins. Les gens ont également profité de l'occasion pour se rendre au comptoir de vente de l'institut Nazareth et Louis-Braille où il est possible de faire l'achat de matériel adapté.

## Vie associative :

Les participants ont fait preuve d'entraide et de bienveillance les uns envers les autres. Ils s'aidaient lors des déplacements et assuraient une circulation sécuritaire sur les lieux. Ils ont également aidé lors des repas.



## Buts et objectifs :

- ✓ Renseigner la clientèle
- ✓ Familiariser la clientèle avec les outils d'adaptation
- ✓ Soutenir et maintenir les outils d'adaptation en déficience visuelle
- ✓ Renforcer l'autonomie et l'adaptation de la personne
- ✓ Favoriser l'inclusion
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance

- ✓ Faciliter le quotidien des personnes ayant une déficience visuelle
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 23 membres

2 non-membres

Nombre de bénévoles : 4 bénévoles

Taux d'annulation : Aucune

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 0
- 41-55 ans : 4
- 56-65 ans : 17
- 66-79 ans : 5
- 80 ans et plus : 2

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

## **Conférence par M. Marcel Poirier**

Type d'activité : Conférence

Date : 15 mai 2019

Durée : 2 heures

Cette conférence a été offerte gratuitement aux participants.

**À la suite de sa conférence, M. Marcel Poirier a offert un généreux don d'un montant de 1000\$.**

#### Description de l'activité :

M. Marcel Poirier, professeur de français retraité, auteur d'une grammaire québécoise et animateur à la télé communautaire, est venu partager son expérience lors d'une conférence qui a eu lieu dans les locaux de l'AÉRA. M. Marcel Poirier a tenu une discussion très variée traitant de différents sujets tels que l'histoire de Trois-Rivières, le temps de la guerre, son vécu, etc. À 93 ans, il constitue en effet la mémoire de notre quartier de Trois-Rivières. M. Marcel Poirier a également partagé ses connaissances sur le français et la grammaire. Sa prestation a été grandement appréciée de tous les participants, apportant plusieurs connaissances tant au niveau de l'histoire, de la culture et de la langue québécoise.

#### Vie associative :

Les membres se portent assistance les uns les autres pour veiller au bien-être de chacun durant la conférence. Ils s'occupent de la collation, du thé et du café et ils s'assurent que chaque participant ait ce dont il a besoin. Les membres les plus autonomes portent assistance aux personnes éprouvant plus de difficultés dans leurs déplacements (par exemple pour se rendre à la salle de bain).

#### Buts et objectifs :

- ✓ Informer la clientèle sur diverses thématiques
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Atténuer le sentiment de solitude associé au vécu quotidien

## Les données statistiques :

Nombre de participants : 17 membres

1 non-membre

Nombre de bénévoles : 2 bénévoles

Taux d'annulation : 5 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 4
- 41-55 ans : 4
- 56-65 ans : 4
- **66-79 ans : 7**
- 80 ans et plus : 0

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

L'AÉRA a accueilli **un nouveau membre** à la suite de cette conférence.

## **Conférences téléphoniques**

Sessions offertes : automne 2019, hiver et printemps 2020

Fréquence : aux deux semaines

Durée : 1 heure et quart par conférence

Les conférences téléphoniques sont offertes gratuitement



## Description de l'activité:

Les conférences téléphoniques traitent de différents thèmes de la vie quotidienne et/ou de sujets informatifs divers. Les conférences téléphoniques offrent un contexte d'échange entre les membres de la clientèle afin de combattre l'isolement et de réduire le sentiment de solitude vécu. Ce type de conférence permet à l'association de dispenser un service personnalisé à une clientèle plus éloignée. Lors de ces conférences, les participants échangent sur leur quotidien, partagent des anecdotes et des trucs et astuces, discutent d'actualité, de livres ou de musique et parlent de leur expérience avec l'association. Des sujets concernant la thématique de la déficience visuelle sont également abordés lors de ces conférences.

**Au total, 29 conférences téléphoniques** portant sur des thématiques telles que le GPS Victor Trek, un GPS pour non-voyant, *Cabe* (utilisation du site internet *Cabe* afin de télécharger par exemple des livres ou des revues pour les non-voyants), échange de trucs et astuces sur l'adaptation au quotidien, le deuil, etc. ont été offertes.

## Vie associative :

Les participants suggèrent des thèmes à aborder et décident, entre eux, les sujets principaux en tenant compte des intérêts de chacun. De plus, ils s'impliquent dans l'animation des conférences téléphoniques.



### Buts et objectifs :

- ✓ Offrir de l'information aux membres conformément à leurs intérêts et suggestions
- ✓ Discuter de diverses thématiques
- ✓ Contrecarrer la solitude
- ✓ Proposer de l'information sur les aides techniques
- ✓ Créer des liens significatifs
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Proposer un contexte de partage

### Nombre de participants :

Lors d'une conférence, le nombre de participants varie entre cinq et neuf personnes. Au cours de l'année, les conférences téléphoniques ont profité à 16 membres de la clientèle.

### Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 0
- 41-55 ans : 3
- 56-65 ans : 9
- 66-79 ans : 3
- 80 ans et plus : 1

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

### Répartition du nombre de participants par région desservie :

- Trois-Rivières : 6
- Louiseville : 1
- Maskinongé : 1
- Shawinigan : 3
- La Tuque : 1

- Nicolet-Yamaska : 1
- Bécancour : 0
- Victoriaville : 1
- Drummondville : 2

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

Commentaires des participants :

- Les conférences téléphoniques nous apportent un moment agréable très attendu où nous avons l'occasion de sortir du quotidien et de briser notre solitude.
- Ce moment de rencontre nous permet de mieux connaître les autres membres et de cibler des personnes-ressources pour nous apporter de l'aide subséquemment.
- Les conférences téléphoniques sont un contexte d'échange sur notre quotidien, nos anecdotes personnelles, nos états d'âme et nous permettent d'aller chercher du soutien de la part des membres autour de différentes thématiques qui n'ont pas toujours attiré directement à la déficience visuelle.

Améliorations à apporter et/ou suggestions :

- Le temps de parole de chacun est parfois difficile à gérer.

## **Cafés-rencontres à Trois-Rivières, Drummondville, La Tuque, Louiseville et Shawinigan**



### Dates :

- 26 juin 2019 à Shawinigan ;
- 21 août 2019 à Trois-Rivières ;
- 27 septembre 2019 à Drummondville ;
- 10 octobre 2019 à La Tuque ;
- 5 novembre 2019 à Louiseville ;
- 11 décembre 2019 à Shawinigan ;
- 22 janvier 2020 à Trois-Rivières ;
- 5 mars 2020 à Drummondville.

Durée : 2 heures chacun

Il n'y a pas de frais pour la participation aux cafés-rencontres, mais le participant doit payer ce qu'il consomme.

### Description de l'activité :

Les cafés-rencontres représentent une occasion idéale pour favoriser les nouvelles rencontres, l'échange, le partage et la diffusion d'informations à la clientèle telles que les services offerts par l'AÉRA, les services accessibles dans les environs etc.. Par le fait même, les cafés-rencontres permettent de faire de la sensibilisation sur la réalité d'une personne handicapée visuelle.



Les données statistiques relatives à la participation :

**Trois-Rivières (août et janvier) :**

11 participants, dont 9 membres et 2 non-membres

Nombre de participants par groupe d'âge:

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 2
- 41-55 ans : 2
- 56-65 ans : 3
- 66-79 ans : 3
- 80 ans et plus : 1

Lors de ce café-rencontre, l'AÉRA a accueilli **un nouveau membre.**

**Drummondville (septembre et mars) :**

7 participants : 4 membres, 2 non-membres et 1 bénévole.



Nombre de participants par catégorie d'âge:

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 0
- 41-55 ans : 1
- **56-65 ans : 6**
- 66-79 ans : 0
- 80 ans et plus : 0



Lors de ce café-rencontre, l'AÉRA a accueilli **deux nouveaux membres.**

### **La Tuque (octobre) :**

5 participants, dont 4 membres et 1 non-membre  
1 bénévole

Nombre de participants par groupe d'âge:



- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 0
- 41-55 ans : 1
- **56-65 ans : 3**
- 66-79 ans : 0
- 80 ans et plus : 1

Lors de ce café-rencontre, l'AÉRA a accueilli **un nouveau membre.**

### Louiseville (novembre) :

4 participants, dont 3 membres et 1 non-membre  
1 bénévole

Nombre de participants par groupe d'âge:

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 0
- 41-55 ans : 1
- **56-65 ans : 2**
- 66-79 ans : 1
- 80 ans et plus : 0



### Shawinigan (décembre et juin) :

22 participants, dont 20 membres et 2 non-membres  
2 bénévoles

Nombre de participants par groupe d'âge:

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 0
- 41-55 ans : 1
- 56-65 ans : 5
- **66-79 ans : 15**
- 80 ans et plus : 1

Personnes en situation **d'handicap visuel**  
et leur entourage

RENCONTRE D'INFORMATION SUR L'ASSOCIATION  
ET SES SERVICES, SUIVI D'UN SOUPER-RENCONTRE.

Vendredi, le 19 décembre 2019 à 17 h 00

Lieu : **Place Biermans**

1553 boul. Hibert-Biermans, Shawinigan (QC)



L'association  
éducative  
et récréative  
des aveugles

Lors de ce café-rencontre, l'AÉRA a accueilli **2 nouveaux membres.**



Type d'activité : Activité socioculturelle

Date : 6 juillet 2019

Contribution du participant : 20\$ par personne

Un montant de 1 000\$ a été généreusement offert par les Fonds d'aide des bingos de Trois-Rivières afin que cette activité soit plus accessible pour les participants.

Description de l'activité :



L'activité a débuté par une visite à la Maison Louis-Cyr, un musée à vocation historique et patrimoniale. La visite guidée était d'une durée de 75 minutes.



Par la suite, les participants étaient invités à assister au concert donné par Berlioz Amoureux qui présentait sa « symphonie chorale » éponyme. Susan Graham, la reine de l'opéra français des deux dernières décennies, s'est jointe à Yannick Nézet-Séguin et à l'Orchestre Métropolitain pour une soirée placée sous le signe du romantisme.

### Vie associative :

Les participants s'apportent mutuellement aide et support au cours de cette activité. Ils s'entraident pour mieux se retrouver dans l'environnement, se déplacer de façon plus aisée et plus sécuritaire sur les lieux ainsi qu'au restaurant et pour choisir leur repas dans le menu du restaurant.

### Buts et objectifs :

- ✓ Atténuer le sentiment de solitude associé au vécu quotidien
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Informer la clientèle sur diverses thématiques (découvertes culturelles)

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 22 membres

2 non-membres

Nombre de bénévoles : 5 bénévoles

Taux d'annulation : Aucune

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 2
- 41-55 ans : 2
- 56-65 ans : 16
- 66-79 ans : 7
- 80 ans et plus : 1

## Camp Minogami

Type d'activité : Activité sportive adaptée en plein air



Date : 20, 21 et 22 juillet 2020

Durée : Un week-end de trois jours

Contribution du participant : 85\$  
par personne

La Fondation des Aveugles a fait un don de 1 500\$ à l'association afin de rendre cette activité plus accessible pour les membres de notre clientèle.

### Description de l'activité :

Ce séjour en plein air a donné lieu à une expérience enrichissante adaptée à la condition des personnes participantes. Lors de ce camp, les participants ont l'occasion de pratiquer différentes activités physiques et divers sports de plein air tels que le rabaska, le canot, la randonnée pédestre, la baignade, le tir à l'arc, l'escalade, etc..



Cette escapade est une occasion de se rassembler,

d'échanger, de consolider les liens, de partager des moments de plaisir en jouant à des jeux de société adaptés, de discuter autour d'un feu de camp, de préparer et partager de bons repas. Au travers cette pluralité d'activités, les participants développent leur autonomie et partagent leurs aptitudes afin de répondre aux besoins de chacun. La structure du séjour

est adaptée à la condition des participants et ils ressentent un grand sentiment de liberté et de sécurité durant leur séjour au camp Minogami.

### Vie associative :

La présence de bénévoles et l'entraide dont font preuve les participants contribuent au bon fonctionnement de ce week-end en plein air. Les bénévoles assistent les personnes durant leurs déplacements et aident à la circulation sécuritaire sur le site. Les participants aident pour la préparation des repas et pour le service de ceux-ci aux heures de table. Ils font de l'animation lors des jeux de société adaptés, en expliquent le fonctionnement et veillent au plaisir de tous. Ils contribuent à la préparation du feu et à son alimentation durant la soirée. Finalement, ils s'impliquent dans le transport des participants jusqu'au site et au retour.



## Buts et objectifs :

- ✓ Développer et renforcer l'autonomie et l'adaptation de la personne
- ✓ Stimuler la réalisation et l'accomplissement de soi
- ✓ Consolider la confiance en soi
- ✓ Favoriser la mise en action
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Favoriser l'inclusion
- ✓ Accroître l'autonomie par le partage de connaissances
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire
- ✓ Proposer une mise en forme accessible

## Les données statistiques :

Nombre de participants : 15 membres

Aucun non-membre

Nombre de bénévoles : 2 bénévoles

Taux d'annulation : Aucune

### **Nombre de participants par groupe d'âge**

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 4
- 41-55 ans : 3
- 56-65 ans : 8
- 66-79 ans : 1
- 80 ans et plus : 0



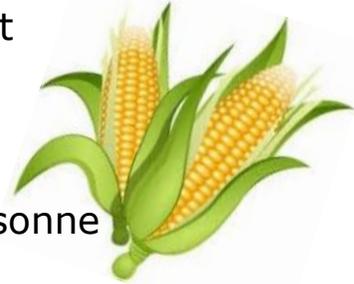
## Épluchette de blé d'inde

Type d'activité : Activité traditionnelle, Activité socioculturelle, Activité de rassemblement

Date : 17 août 2019

Durée : 7 heures

Contribution du participant : 10\$ par personne



Un don de 200\$ de la part de la Fondation des Aveugles du Québec a permis de financer une partie de cette activité.

### Description de l'activité :

Ce moment de plein air a permis aux participants de briser l'isolement en offrant l'opportunité de créer et de maintenir



des liens significatifs en partageant un met estival. Cette petite tradition permet à nos membres de vivre un moment rassembleur, de maintenir des contacts entre eux et de renforcer leurs

liens dans un environnement connu et sécuritaire.

## Vie associative :

Les membres s'impliquent dans l'organisation de cette activité traditionnelle très appréciée. Ils aident à aménager l'endroit en vue de l'activité qui y aura lieu ; ils placent les tables et le matériel nécessaire et le rangeront à la fin de la journée. Ils participent à la préparation du repas ; ils épluchent le blé d'inde et font cuire les saucisses à hot-dog. Ils s'impliquent dans le service du repas. Ils veillent au bien-être de chacun, ils s'entraident. Certains s'occupent d'animer les échanges entre les participants et veillent à ce que tous et chacun soit inclus dans le groupe et ait l'occasion de s'exprimer. Les membres associés sont présents pour accompagner les personnes ayant besoin d'assistance dans leurs déplacements et veillent à leur sécurité. Ils les accompagnent lors de la promenade.



## Buts et objectifs :

- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Contrecarrer la solitude
- ✓ Créer de liens significatifs
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 44 membres

3 non-membres

Nombre de bénévoles : 4 bénévoles

Taux d'annulation : Aucune

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 8
- 41-55 ans : 7
- **56-65 ans : 23**
- 66-79 ans : 9
- 80 ans et plus : 3

### **Aquaforme**

Type d'activité : Activité de mise en forme

Sessions offertes : automne et hiver

Durée : 1 heure

Fréquence : hebdomadaire sur 10 semaines

Contribution du participant pour l'inscription à une session :  
30\$ par personne



### Description de l'activité :

Cette activité, offerte à coût modique grâce à nos collaborateurs, permet aux participants d'être intégré dans un groupe régulier de mise en forme et de reconnecter avec le goût de bouger en toute sécurité et ce, dans un environnement accessible. Les participants ont l'occasion de se maintenir en forme, mais surtout, de reprendre confiance

en eux alors qu'ils doivent apprendre à diriger leurs mouvements dans l'espace tout en étant entourés des autres membres du groupe. Les animateurs sont d'un soutien appréciable lors des séances ; leurs interventions sont adaptées aux besoins de la clientèle. Cette activité est également appréciée par les participants parce qu'elle leur permet de se retrouver, chaque semaine, pour échanger un moment agréable avec leurs pairs et ainsi consolider des liens d'amitié significatifs.

### Vie associative :

Les participants du groupe d'aquaforme s'entraident pour bien comprendre les directives données par la monitrice afin que chacun puisse s'épanouir grandement dans cette activité. Notons également que les personnes inscrites sont guidées lors de la première séance afin de se familiariser à l'environnement et qu'elles sont ensuite amenées à organiser leurs déplacements de façon autonome.

Par conséquent, les participants développent leur autonomie, leur confiance et leur sentiment de sécurité par le biais de cette activité.

### Buts et objectifs :

- ✓ Proposer une mise en forme accessible
- ✓ Favoriser la mise en action
- ✓ Favoriser l'inclusion
- ✓ Inciter l'inclusion de la clientèle dans la population générale
- ✓ Créer un sentiment d'appartenance
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Renforcer l'autonomie de la personne

- ✓ Permet de reprendre confiance en soi et d'accroître ses capacités pour intégrer des groupes réguliers
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Atténuer le sentiment de solitude associé au vécu quotidien

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 8 membres

aucun non-membre

Nombre de bénévoles : aucun bénévole

Taux d'annulation : 2 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 2
- **41-55 ans : 5**
- 56-65 ans : 0
- 66-79 ans : 1
- 80 ans et plus : 0

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

**Nombre de personnes rejointes dans le grand public :  
12 personnes**

## Exercices adaptés



Type d'activité : Activité de mise en forme

Activités dispensées : Pilates, Yoga, séances d'étirements adaptées, Gum boots, Kangoo Jump, aérobic, etc.

Session offerte : automne 2019

Durée : 45 minutes

Fréquence : hebdomadaire pour une durée de 10 semaines

Contribution du participant pour l'inscription à une session : 20\$ par personne

Un don de 420\$ de la part de l'Unité Régionale de Loisirs et de Sports de la Mauricie a été remis à l'AÉRA pour ces ateliers.

### Description de l'activité :

Les divers ateliers permettent aux participants d'essayer de nouveaux sports et d'intégrer l'activité physique dans leur quotidien.

Ces exercices adaptés offerts sont dispensés par une kinésiologue. Celle-ci offre un service professionnel et se montre très sensible aux besoins des participants. Elle aide les participants à se sentir en confiance et à l'aise dans un contexte de groupe. Elle est très attentionnée aux problématiques de chacun, s'y adapte et veille à ce que chacun soit intégré au sein du groupe de façon adéquate.

### Vie associative :

Les différents exercices proposés permettent aux participants de découvrir une multitude de façons de se maintenir en forme et de bouger en toute confiance. Cela stimule également la découverte de soi et l'épanouissement de leur personne. Lors des séances d'exercices, les participants s'entraident et s'apportent mutuellement du soutien. Ces activités soutiennent leur adaptation et incitent à leur inclusion dans la communauté.

On remarque un changement important dans les habitudes de vie chez certains participants ; les exercices adaptés amènent les gens à s'épanouir et à adopter une meilleure hygiène de vie.

Les participants ont la responsabilité de veiller à la planification de leurs transports. C'est donc une occasion pour eux d'intégrer la logistique des transports et, par le fait même, d'accroître leur autonomie au quotidien.

### Buts et objectifs :

- ✓ Proposer une mise en forme accessible
- ✓ Permet de reprendre confiance en soi et d'accroître ses capacités pour intégrer des groupes réguliers
- ✓ Consolider la confiance en soi
- ✓ Favoriser l'inclusion
- ✓ Accroître l'autonomie
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Atténuer le sentiment de solitude
- ✓ Créer de nouveaux liens significatifs et/ou les renforcer
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités

- ✓ Sensibiliser la population sur la cause de la déficience visuelle

Les données statistiques :

Nombre de participants : 8 membres

aucun non-membre

Nombre de bénévoles : aucun bénévole

Taux d'annulation : 2 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 1
- 41-55 ans : 3
- 56-65 ans : 3
- 66-79 ans : 1
- 80 ans et plus : 0



*Les catégories en surbrillance sont les plus fréquentes.*

**Nombre de personnes grand public rejointes : 5 personnes**

**Formation informatique Jaws, NDVA et outils adaptés  
présentée par André Dubois de Humanware**

Type d'activité : Formation, Conférence

Date : 13 septembre 2019

Durée : 2 heures

Cette formation a été offerte gratuitement aux participants.

### Description de l'activité :

Lors de cette conférence, le conférencier et formateur André Dubois a présenté les différents outils adaptés et logiciels qui sont mis à la disposition de la clientèle de l'AÉRA dans une salle prévue à cet effet (bureau adapté). Ce fût une belle occasion d'en apprendre davantage sur les outils informatiques disponibles et d'en connaître les différences et les avantages pour l'utilisateur.



### Vie associative :

Les membres ayant participé à cette formation ont contribué à l'organisation de l'inauguration du bureau adapté. Ils se sont impliqués dans l'accompagnement et le soutien à apporter aux membres nécessitant de l'aide et se sont assurés que tout le monde reçoit ce dont il avait besoin durant la formation. Ils ont également aidé à faire circuler les outils adaptés pendant la conférence. Par la suite, ils ont collaboré dans le service de la collation.

### Buts et objectifs :

- ✓ Renseigner la clientèle
- ✓ Permettre l'accès à des outils adaptatifs
- ✓ Familiariser la clientèle avec les outils d'adaptation
- ✓ Soutenir et maintenir les outils d'adaptation en déficience visuelle
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire
- ✓ Renforcer l'autonomie et l'adaptation de la personne
- ✓ Faciliter le quotidien des personnes ayant une déficience visuelle

- ✓ Promouvoir l'adaptation de la personne dans son quotidien
- ✓ Favoriser l'échange et le partage entre les participants
- ✓ Élargir la portée des services dispensés par l'association

#### Les données statistiques :

Nombre de participants : 27 membres

2 non-membres

Nombre de bénévoles : 2 bénévoles

Taux d'annulation : 6 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 3
- 41-55 ans : 6
- **56-65 ans : 16**
- 66-79 ans : 2
- 80 ans et plus : 1

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

L'AÉRA a accueilli **2 nouveaux membres** à la suite de cette formation.

### **Balade gourmande à l'Île d'Orléans**

Type d'activité : Activité socioculturelle

Date : 29 septembre 2019, de 8h00 à 17h00

Contribution du participant : 30\$ par personne

## Description de l'activité :

Lors de cette journée, plusieurs escales sont prévues tout au long de la journée pour une multitude de découvertes sensorielles et informatives.



En premier lieu, le groupe a visité la chocolaterie de l'Île d'Orléans où il a été possible de voir la confection du chocolat et de faire la dégustation de différentes variétés.

En deuxième lieu, les visiteurs sont invités à la cidrerie et au verger Bilodeau. Lors de cette escale, les participants ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur la fabrication des cidres et sous-produits de la pomme et de déguster cinq produits sélectionnés parmi les onze produits qui leurs ont été présentés.



Ensuite, ils ont fait la visite de la fromagerie de l'Île d'Orléans.

Par la suite, une virée à la Maison de nos Aïeux a été organisée. Cet ancien presbytère a été construit en 1888 puis, reconverti en centre d'interprétation. La Maison de nos Aïeux est le centre d'histoire et de généalogie de l'Île d'Orléans.



Traversant une exposition sur deux étages qui raconte l'histoire de l'île de la colonisation jusqu'à aujourd'hui, la visite guidée de l'établissement faisait état des différents événements marquants

dont les familles fondatrices ont été les témoins et actrices au fil du temps.

Finalement, le groupe était attendu à la Maison Drouin. Cette maison, construite en 1730 par la famille Canac-dit-Marquis puis, habitée par la famille Drouin jusqu'en 1984, a vu traverser près de trois siècles d'histoire sans jamais être modernisée. La visite guidée a permis aux participants de découvrir l'histoire et le mode de vie des familles qui se sont succédées à travers les décennies au sein de ce bijou du patrimoine.



Les personnes ayant pris part à cette activité ont vécu une journée mémorable qu'elles ont eu l'occasion de partager avec leurs pairs et ainsi développer des liens significatifs avec eux. L'expérience sensorielle vécue lors de cette journée a été très appréciée des participants. L'intérêt pour d'autres sorties de ce genre a été manifesté par plusieurs pour son aspect incitatif à la découverte tant des saveurs que de la culture.

### Vie associative :

Lors de cette journée organisée, les participants ont bénéficié du soutien et de l'assistance des bénévoles et de l'entraide de chacun d'eux.

### Buts et objectifs :

- ✓ Offrir un contexte de rassemblement
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs

- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Consolider le sentiment d'appartenance
- ✓ Faire découvrir à la clientèle divers aspects culturels
- ✓ Offrir un moment de découvertes par les sens
- ✓ Explorer et découvrir de nouvelles saveurs
- ✓ Favoriser l'inclusion de la clientèle dans la communauté
- ✓ Sensibiliser la population générale à la cause de la déficience visuelle
- ✓ Faire connaître l'association à la communauté

Les données statistiques :

Nombre de participants : 18 membres

5 non-membres

Nombre de bénévoles : 5 bénévoles

Taux d'annulation : 4 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 3
- 41-55 ans : 5
- **56-65 ans : 8**
- 66-79 ans : 5
- 80 ans et plus : 1

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*



## **Formation sur le processus de votation offerte par la Fondation INCA**

Type d'activité : Formation, Conférence

Date : 2 octobre 2019

Durée : 2 heures

Cette formation a été offerte par la Fondation INCA et ce, gratuitement.

### Description de l'activité :

Une formation offerte par la Fondation INCA afin de faciliter le processus de votation en vue des élections à venir. Les normes concernant le droit de vote, l'utilisation de son droit de vote et la façon de bien l'exercer ont été expliqués aux participants. Par la suite, un exercice a été réalisé afin de mettre en pratique les acquis de cette formation.

### Vie associative :

Les participants s'entraident et se portent assistance ; ils veillent au bien-être de chacun. Ils participent activement à la simulation du processus de votation pour aider à la compréhension et aident à faire circuler les outils d'adaptation qui peuvent servir lors du processus de votation.

### Buts et objectifs :

- ✓ Renseigner la clientèle
- ✓ Favoriser l'inclusion
- ✓ Renforcer l'autonomie et l'adaptation de la personne
- ✓ Familiariser la clientèle avec les outils d'adaptation

- ✓ Soutenir et maintenir les outils d'adaptation en déficience visuelle
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire
- ✓ Consolider la confiance en soi
- ✓ Favoriser la mise en action
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 10 membres

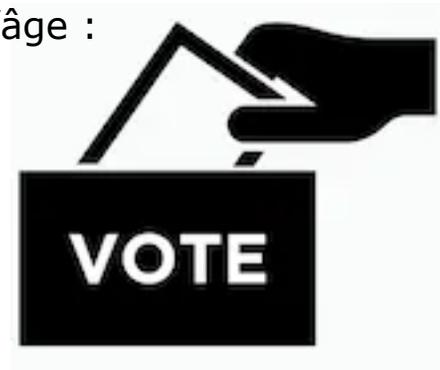
2 non-membres

Nombre de bénévoles : 1 bénévole

Taux d'annulation : Aucune

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 1
- 41-55 ans : 3
- **56-65 ans : 6**
- 66-79 ans : 1
- 80 ans et plus : 1



*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

## **Souper et soirée dansante**

Type d'activité : Activité socioculturelle, Activité traditionnelle, Activité de rassemblement

Date : 26 octobre 2019

Durée : 3 à 4 heures

Contribution du participant : 20\$ par personne

### Description de l'activité :

Ce moment de rassemblement entraîne une joie contagieuse. Il permet aux participants d'échanger entre eux et de partager une soirée de plaisir dans le chant et la danse. Les participants se sont également réunis pour partager un repas convivial. Un chansonnier était présent lors de cette soirée animée. Un grand cercle de l'amitié a été formé durant la représentation du chansonnier qui interprétait une chanson sous le thème de l'union. C'était un moment émouvant et mémorable qui favorise l'établissement de liens significatifs entre les membres.

### Vie associative :

Certains membres ont fait les courses nécessaires pour cette activité. Les gens se sont impliqués dans la distribution du repas et dans l'aménagement de la salle. Par la suite, les participants ont chanté leurs succès préférés et partager leurs intérêts. Lors de cette soirée musicale, les membres ont eu l'occasion de s'ouvrir, de s'exprimer, de s'extérioriser, de se révéler et de se sentir valoriser par le biais du chant. La communication et l'ouverture de soi étaient favorisées par la chanson. De plus, les membres veillaient à ce que tous les participants soient interpellés lors de la soirée ; qu'ils se sentent inclus. Ils ont fait chanter et danser les personnes

plus réservées et se sont assurées qu'elles se sentent à l'aise et qu'elles prennent plaisir à le faire.

Buts et objectifs :

- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Contrecarrer la solitude
- ✓ Favoriser l'inclusion
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Atténuer le sentiment de solitude associé au vécu quotidien
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres

Les données statistiques :

Nombre de participants : 20 membres

2 non-membres

Nombre de bénévoles : 5 bénévoles

Taux d'annulation : 2 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 1
- 41-55 ans : 3
- 56-65 ans : 15
- 66-79 ans : 6
- 80 ans et plus : 1

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

## Initiation aux chiffres Braille



Type d'activité : Formation

Date : 5 novembre 2019

Durée : 2 heures

Cette formation a été offerte gratuitement par des membres de l'association qui sont expérimentés en braille.

### Description de l'activité :

Une formation visant l'apprentissage des nombres en braille dans le but de favoriser l'adaptation du quotidien de la personne déficiente visuelle en permettant l'accès à des repères à apposer dans son environnement. Cet apprentissage servira également lors des jeux adaptés.

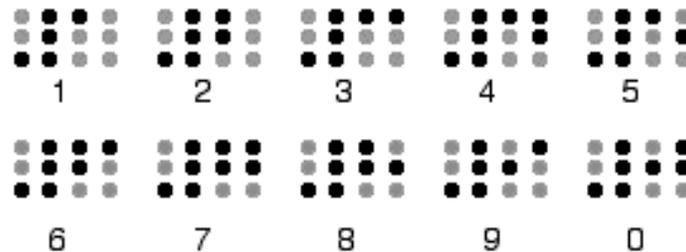
### Vie associative :

La formation est animée par des membres expérimentés en braille. Chaque participant est jumelé avec un membre de l'AÉRA qui agit à titre d'appui et de soutien pour la personne en apprentissage. Les participants ont également participé à l'aménagement du local pour la formation.

### Buts et objectifs :

- ✓ Développer l'autonomie
- ✓ Promouvoir l'adaptation de la personne dans son quotidien
- ✓ Faciliter le quotidien des personnes ayant une déficience visuelle
- ✓ Familiariser la clientèle avec les outils d'adaptation

- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Favoriser l'inclusion
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Renseigner la clientèle



### Les données statistiques :

Nombre de participants : 9 membres  
aucun non-membre

Nombre de bénévoles : 1 bénévole

Taux d'annulation : 1 annulation

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 1
- 41-55 ans : 1
- 56-65 ans : 6
- 66-79 ans : 1
- 80 ans et plus : 1

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

**Formation iPhone/iPad  
par Alexandre Bellemare, Canadialog Inc.**

Type d'activité : Formation, Conférence

Date : 13 novembre 2019

Durée : 1 heure et demie

Cette formation a été offerte gratuitement aux participants.



**CANADIALOG**

Description de l'activité :

Alexandre Bellemare, représentant chez Canadialog Inc., a offert une formation sur les applications adaptées pour la déficience visuelle pouvant être utilisées sur tablette électronique (iPad) et/ou téléphone cellulaire (iPhone). Cette formation avait pour but de familiariser les participants avec les outils adaptatifs disponibles afin qu'ils puissent les utiliser de façon autonome et bénéficier de leurs apports au quotidien.

Vie associative :

Les participants qui utilisent déjà un iPhone ou un iPad étaient positionnés près des autres participants qui connaissent moins bien cette technologie. De cette façon, les utilisateurs d'appareil(s) Apple pouvaient apporter leur aide et leur soutien aux personnes qui débutaient avec l'utilisation de cet outil. Durant la formation, les participants ont partagé certains de leurs trucs et astuces pour tirer le meilleur de ces outils adaptatifs qu'ils utilisent au quotidien.

### Buts et objectifs :

- ✓ Renseigner la clientèle
- ✓ Permettre l'accès à des outils adaptatifs
- ✓ Familiariser la clientèle avec les outils d'adaptation
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Soutenir et maintenir les outils d'adaptation en déficience visuelle
- ✓ Promouvoir l'adaptation de la personne dans son quotidien
- ✓ Renforcer l'autonomie et l'adaptation de la personne
- ✓ Faciliter le quotidien des personnes ayant une déficience visuelle
- ✓ Consolider la confiance en soi
- ✓ Favoriser la mise en action
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 16 membres

3 non-membres

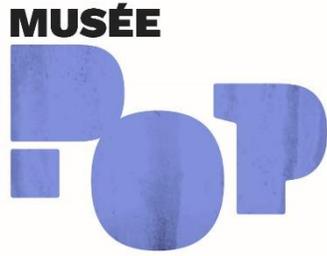
Taux d'annulation : 3 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 3
- 41-55 ans : 5
- **56-65 ans : 8**
- 66-79 ans : 1
- 80 ans et plus : 1

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

L'AÉRA a accueilli **1 nouveau membre** lors de cette formation.



## **Visite culturelle à Trois-Rivières Musée POP et Boréalès**

Type d'activité : Activité socioculturelle

Date : 16 novembre 2019

Durée : 7 heures

Contribution du participant : 15\$ par personne

### Description de l'activité :

Lors de cette excursion culturelle, les participants ont eu l'occasion de visiter le musée Boréalès et le musée POP de Trois-Rivières.

Boréalès propose des activités basées sur les thématiques de la rivière Saint-Maurice, la forêt, la drave, les bûcherons, le développement de la vie ouvrière et la grande industrie papetière d'une durée approximative d'une heure et demie à deux heures.

Le musée POP propose deux nouvelles expositions dénommées *Attache ta tuque* et *Autour d'une broue*. *Attache ta tuque* est une exposition expressément par et pour les Québécois qui a pour but de présenter, de façon ludique et interactive, un portrait socioculturel du peuple québécois, conçu autour des intérêts de ceux-ci. Par la suite, l'exposition *Autour d'une broue* a pour sujet l'aventure de la bière au Québec, mettant en scène l'histoire de cette boisson très prisée par les Québécois depuis la Nouvelle-France en passant

par l'emblématique pièce de théâtre Broue dont le décor et les costumes seront présentés. L'exposition fera également une grande place au phénomène des bières artisanales avec des dégustations de bières régionales, une présentation interactive des ingrédients et de la fabrication de la bière ainsi qu'un mur interactif d'étiquettes révélant toute la créativité de nos artisans.

#### Vie associative :

Les membres associés étaient responsables du transport des participants lors de l'activité. Ils ont également veillé à l'accompagnement et à la sécurité des membres lors des déplacements. Les participants ont fait preuve d'entraide et de bienveillance les uns envers les autres. Ils ont aussi aidé lors du service du dîner.

#### Buts et objectifs :

- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Informer la clientèle sur diverses thématiques
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres

#### Les données statistiques :

Nombre de participants : 12 membres

1 non-membre

Nombre de bénévoles : 2 bénévoles

Taux d'annulation : Aucune

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 1
- 41-55 ans : 2
- 56-65 ans : 9
- 66-79 ans : 2
- 80 ans et plus : 0

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

### **Conférence : « Dans la peau d'un aîné »**

Type d'activité : Conférence

Date : 27 novembre 2019

Durée : 1 heure et demie

Cette activité a été offerte gratuitement aux participants.

Cette formation a été offerte en collaboration avec la FADOQ.  
Un don de 50\$ a été remis à un organisme communautaire.

#### Description de l'activité :

Lors de cette conférence, les participants étaient amenés à se mettre dans la peau d'un aîné. Quatre tables ont été aménagées pour représenter les quatre sens (ouïe, odorat, vue, toucher) et les transformations qu'ils subissent au fil du temps pour que chacun puisse se représenter ce que l'on ressent au stade de vieillissement. Les participants étaient

donc invités à prendre part à ses diverses simulations au sujet des quatre sens tels qu'ils sont vécus par un aîné. C'est aussi autour de différents jeux que les participants ont pu découvrir cette réalité.

#### Vie associative :

Les membres ont participé à l'aménagement de la salle et à la préparation des différentes tables et du matériel nécessaire au déroulement de l'activité. Ils ont fait preuve d'entraide et de soutien les uns envers les autres et ont partagé ensemble leurs connaissances et leur ressenti face à l'expérience. Pendant l'activité, ils ont procédé au service du thé et du café et ils ont aussi distribué la collation.

#### Buts et objectifs :

- ✓ Informer la clientèle sur une thématique qui l'interpelle
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire
- ✓ Renforcer l'autonomie et l'adaptation de la personne
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance

#### Les données statistiques :

Nombre de participants : 12 membres

2 non-membres

Nombre de bénévoles : 2 bénévoles

Taux d'annulation : 4 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 1
- 41-55 ans : 3
- **56-65 ans : 8**
- 66-79 ans : 2
- 80 ans et plus : 0

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

A decorative graphic for a Christmas event. It features a stylized Christmas tree made of green leaves and red ribbons, topped with a yellow star. At the base are wrapped gifts in red and white patterns, and blue Christmas ornaments. The background is light gray with faint snowflake patterns.

**Fête de Noël**

Type d'activité : Activité traditionnelle et de rassemblement

Date : 14 décembre 2019

Durée : 5 à 7 heures

Contribution du participant :  
25\$ par personne

Cette activité a été soutenue par La Fondation des Aveugles qui a octroyé un don de 200\$ à l'association. De plus, des dons s'élevant à une somme de 550\$ ont été obtenus de la part de différents professionnels et de la part des députés fédéral et provincial. L'AÉRA a également reçu des cadeaux, provenant de différents commerces et restaurants visités à des fins de sollicitation, dont les membres ont pu bénéficier lors de cette soirée.

### Description de l'activité :



Lors de cette fête traditionnelle, les membres de la clientèle ont l'occasion de se rassembler, d'échanger et de partager des moments de bonheur en bonne compagnie. Cette activité rassembleuse favorise la cohésion entre les membres de l'association et offre aux participants un contexte de socialisation dans une ambiance festive et conviviale. Durant cette soirée animée, les personnes présentes prennent part à un repas, apprennent à se connaître, échangent entre eux, dansent, participent à des jeux adaptés...

### Vie associative :

Depuis trois ans, les membres s'engagent de plus en plus dans cette activité et se sentent valorisés à travers cette implication. Les membres ont apprécié avoir l'occasion de s'impliquer dans l'organisation et le bon déroulement de cette fête traditionnelle. Certains ont apporté leur aide au niveau de la sollicitation de dons et/ou de cadeaux, d'autres au niveau du transport et des commissions, d'autres encore ont offert leur aide lors du service ou ont veillé à l'accompagnement des personnes ayant besoin d'assistance et de soutien lors de la soirée.



### Buts et objectifs :

- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Atténuer le sentiment de solitude associé au vécu quotidien
- ✓ Créer de liens significatifs
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs

- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 42 membres

9 non-membres

Nombre de bénévoles : 5 bénévoles

Taux d'annulation : 6 annulations pour cause de maladie

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 1
- 26-40 ans : 4
- 41-55 ans : 10
- **56-65 ans : 25**
- 66-79 ans : 10
- 80 ans et plus : 1



*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

## **Assemblée extraordinaire**

Type d'activité : Réunion démocratique

Date : 25 janvier 2020

Durée : environ 3 heures

### Description de l'activité :

Cette assemblée extraordinaire avait pour but précis de procéder à la refonte et à l'adoption des règlements généraux. Les membres ont ainsi l'occasion d'exprimer leur opinion et de faire valoir leur point de vue par l'échange et le vote à cet effet.

### Vie associative et démocratique :

Les membres se sont impliqués dans l'aménagement de la salle ; ils ont veillé à la monter et à la démonter. Ils ont fait la distribution de documents durant l'assemblée et pris part au vote. Ils ont également fait la distribution des grignotines pendant la rencontre.

### Buts et objectifs :

- ✓ Informer les membres au sujet de la refonte des règlements généraux de l'association
- ✓ Encourager l'implication des membres dans la vie démocratique de l'association
- ✓ Contribuer à l'inclusion de tous dans le processus démocratique
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 30 membres

5 non-membres

Nombre de bénévoles : 4 bénévoles

Taux d'annulation : 5 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 6
- 41-55 ans : 11
- 56-65 ans : 13
- 66-79 ans : 8
- 80 ans et plus : 1

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

### **Souper et soirée bingo**

Type d'activité : Activité traditionnelle et de rassemblement

Date : 25 janvier 2020

Durée : environ 4 heures

Contribution du participant : 10\$ par personne pour couvrir les frais de repas et 2\$ par carte de bingo

Description de l'activité :

À la suite de l'assemblée extraordinaire, les participants ont été invités à prendre part à un souper pizza-frites et à une joute de bingo. Cette activité conviviale est une occasion de se rencontrer et de tisser des liens plus solides en partageant un moment agréable d'échange et de plaisir. Les prix gagnés durant le bingo ont été offerts par les membres. Le déroulement de cette activité est ajusté à la réalité de chacun et les cartes de bingo utilisées sont adaptées à la condition de nos membres ; elles sont écrites en braille et en gros caractères.



### Vie associative :

Lors de cette activité traditionnelle, les membres font preuve d'une grande entraide et s'apporte mutuellement soutien et assistance. C'est une occasion de partage et d'échange pour chacun d'entre eux.

Les membres se sont impliqués dans l'aménagement de la salle (avant et après l'activité), ainsi que dans le service du repas et le partage de la nourriture.

Par la suite, des bénévoles, ainsi que des membres, veillent à l'accompagnement des personnes ayant besoin d'être guidées lors du choix des prix gagnés, lors des déplacements dans la salle et lorsque ces personnes ont besoin de se rendre à la salle de bain. Ainsi, ils veillent au bien-être de chacun tout au long de la soirée.

### Buts et objectifs :

- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Atténuer le sentiment de solitude associé au vécu quotidien
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités

## Les données statistiques :

Nombre de participants : 30 membres

5 non-membres

Nombre de bénévoles : 4 bénévoles

Taux d'annulation : 5 annulations

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 6
- 41-55 ans : 11
- **56-65 ans : 13**
- 66-79 ans : 8
- 80 ans et plus : 1



*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

## **Conférence présentée par le CIUSSS-MCQ Sujet : Le deuil ; les services offerts par CIUSSS-MCQ**

Type d'activité : Conférence

Date : 4 février 2020

Durée : 2 heures

Cette conférence a été offerte gratuitement.

## Description de l'activité :

Cette conférence était divisée en deux parties, l'une portant sur le deuil et l'autre traitant des services offerts par le programme en déficience visuelle du CIUSSS MCQ.

D'abord, la psychologue, Marie-Claude Charbonneau, a présenté le processus de deuil lié à la dégradation de la condition visuelle, les répercussions sur l'individu ainsi que le processus d'adaptation par lequel traversera la personne déficiente visuelle.

Ensuite, la chef d'équipe du CIUSSS MCQ, Hélène Imbault, est venue informer la clientèle présente sur les différents services offerts aux personnes en situation d'handicap visuel ; ce à quoi elles ont accès. Il s'agit entre autres de services en psychologie, en optométrie, en travail social, en réadaptation, etc..

#### Vie associative :

Les membres se portent assistance les uns les autres pour veiller au bien-être de chacun durant la conférence. Ils s'occupent de la distribution de la collation, du thé et du café et s'assurent que chaque participant est ce dont il a besoin. En bref, ils s'assurent du bon déroulement de l'activité. Les membres les plus autonomes portent assistance aux personnes éprouvant plus de difficultés dans leurs déplacements (par exemple pour se rendre à la salle de bain).

#### Buts et objectifs :

- ✓ Informer la clientèle sur diverses thématiques
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Renseigner la clientèle sur les services disponibles et l'inciter à y recourir au besoin
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Élargir la portée des services dispensés par l'association

## Les données statistiques :

Nombre de participants : 15 membres

aucun non-membre

Nombre de bénévoles : 2 bénévoles

Taux d'annulation : aucune annulation

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 1
- 41-55 ans : 4
- 56-65 ans : 6
- 66-79 ans : 5
- 80 ans et plus : 1

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

## **Sensibilisation au Carrefour Trois-Rivières-Ouest**

Type d'activité : Activité de sensibilisation

Date : 6 février 2020

### Description de l'activité :

Lors de cette journée de sensibilisation, la directrice générale avait pour rôle d'accompagner une personne vivant de l'isolement et l'inciter à initier une conversation avec un(e) étranger(ère) dans un centre d'achat. Les personnes abordées étaient ensuite sensibilisées à la cause de la déficience visuelle et informées sur le sujet et sur les services qu'offre l'association à ses usagers. L'ambiance était



LE CARREFOUR

dynamique et a permis aux participants de s'impliquer et de relever un défi pour briser leur isolement et s'inclure dans la population générale.

Buts et objectifs :

- ✓ Favoriser la mise en action
- ✓ Stimuler la réalisation et l'accomplissement de soi
- ✓ Consolider la confiance en soi
- ✓ Sensibiliser la population sur la cause de la déficience visuelle
- ✓ Faire connaître l'association
- ✓ Inciter l'inclusion de la clientèle dans la population générale
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Contrecarrer la solitude
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Encourager l'échange et le partage

**Dix-sept personnes du grand public** ont été approchées lors de cette activité de sensibilisation.

### **Les petits poissons des Chenaux**



Type d'activité :           Activité  
socioculturelle,   Activité de plein air  
accessible

Date : 8 février 2020

Durée : 7 heures

Contribution du participant : 25\$ par  
personne

### Description de l'activité :

Lors de cet événement hivernal traditionnellement offert à Trois-Rivières, les participants ont pris part à une activité en plein air et ont eu la chance de faire de la pêche sur glace ensemble. Plusieurs activités étaient disponibles sur place également. Il y avait un mini-golf, une mini-ferme, une patinoire, des balades en tramway, des ateliers culinaires, des dégustations et bien d'autres choix s'offraient encore aux participants.

### Vie associative :

Certains membres étaient responsables du transport des participants. Les membres ont veillé au bon déroulement de l'activité et offraient leur aide lors des déplacements et de la circulation sur le site et pour s'occuper du feu ; ils se sont assurés de la sécurité et du bien-être des participants tout au long de l'activité.

### Buts et objectifs :

- ✓ Stimuler la réalisation et l'accomplissement de soi
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Créer, soutenir et maintenir des liens significatifs
- ✓ Atténuer le sentiment de solitude
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités
- ✓ Inciter l'inclusion de la clientèle dans la population générale
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Favoriser la mise en action
- ✓ Proposer un contexte d'éducation sociale

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 5 membres

aucun non-membre

Nombre de bénévoles : 2 bénévoles

Taux d'annulation : Aucune

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 1
- 41-55 ans : 1
- 56-65 ans : 4
- 66-79 ans : 1
- 80 ans et plus : 0

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

## **Marche exploratoire**

Type d'activité : Formation, soutien et accompagnement

Date : 12 mars 2020

Durée : 2 à 3 heures

Cette activité a été offerte gratuitement.

### Description de l'activité :

La marche exploratoire avait pour but de familiariser les participants avec les différents arrêts d'autobus, terminus et avec l'application Transit. L'intérêt d'une telle activité est de

promouvoir l'autonomie de la personne afin qu'elle puisse se déplacer dans la ville de façon aisée et confiante pour répondre à ses besoins. Un membre animait cette rencontre et expliquait le fonctionnement et les particularités de l'application Transit. Afin de consolider les acquis et augmenter le sentiment de confiance, l'essai sur le terrain a été effectué. Les participants sont partis du bureau et ont fait le trajet jusqu'au campus de l'université, puis se sont rendus au centre Les Rivières. Ils se sont ainsi familiarisés avec l'application et son fonctionnement, mais également avec les lieux physiques.

### Vie associative :

C'est une des membres de l'association qui a animé l'atelier et qui s'est occupée de la gestion du groupe. Les membres ont participé à l'organisation préalable à l'atelier et ont émis leurs suggestions afin que ce dernier réponde bien à leurs besoins. Il y avait de l'entraide entre les participants du groupe lors des déplacements dans les différents terminus. De plus, les participants s'assuraient que l'information soit bien vulgarisée pour tous et bien comprise par chacun d'eux.



transit



### Buts et objectifs :

- ✓ Informer la clientèle
- ✓ Familiariser la clientèle avec les outils d'adaptation (l'application Transit et ses terminus d'autobus)
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Favoriser la mise en action
- ✓ Développer et renforcer l'autonomie
- ✓ Promouvoir l'adaptation de la personne
- ✓ Faciliter le quotidien des personnes ayant une déficience visuelle
- ✓ Consolider la confiance en soi
- ✓ Stimuler la réalisation et l'accomplissement de soi
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Favoriser l'inclusion
- ✓ Inciter l'inclusion de la clientèle dans la population générale

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 3 membres

Nombre de bénévoles : 1 bénévole

Taux d'annulation : Aucune

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 0
- 41-55 ans : 2
- 56-65 ans : 2
- 66-79 ans : 0
- 80 ans et plus : 0

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

## **Conférence : Adaptation, créatrice au changement avec le psychologue Alain Bellemare**



Type d'activité : Conférence

Date : 14 mars 2020

Durée : 1 heure et demie

Cette conférence a été offerte gratuitement aux participants.

### Description de l'activité :

Dans les différentes organisations, comme dans la vie en général, le changement fait partie de la réalité. Notre capacité à nous adapter est tributaire de l'attitude que nous adoptons devant le changement. Outre un survol du processus d'adaptation au changement, en passant par les résistances jusqu'à l'acceptation, cette formation vise à démontrer la nécessité de travailler sur l'attitude pour s'adapter positivement au changement. Diverses stratégies d'adaptation créatrice sont présentées.

Conférencier et formateur pour Stratégie Carrière, Alain Bellemare est titulaire d'un baccalauréat en psychologie, à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Énergique, dynamique et excellent vulgarisateur, M. Bellemare sait toucher son auditoire par des exemples percutants pour aider à assimiler la matière transmise.

### Vie associative :

Les membres ont aidé à l'aménagement de la salle pour cette formation. Ils ont également aidé lors de la distribution de la collation et se sontentraîdés pour veiller au bien-être de chacun.

### Buts et objectifs :

- ✓ Informer la clientèle sur diverses thématiques
- ✓ Promouvoir l'adaptation de la personne
- ✓ Offrir un contexte d'apprentissage dans un environnement sécuritaire
- ✓ Offrir du soutien
- ✓ Briser l'isolement
- ✓ Favoriser l'inclusion
- ✓ Accroître le sentiment d'appartenance
- ✓ Encourager l'échange et le partage entre les membres
- ✓ Encourager la socialisation par la participation aux activités

### Les données statistiques :

Nombre de participants : 8 membres

aucun non-membre

Nombre de bénévoles : 1 bénévole

Taux d'annulation : 10 annulations en raison de la COVID-19

Nombre de participants par groupe d'âge :

- 18-25 ans : 0
- 26-40 ans : 0
- 41-55 ans : 2
- 56-65 ans : 6
- 66-79 ans : 1
- 80 ans et plus : 0

*La catégorie en surbrillance est la plus fréquente.*

## Sensibilisation et promotion

La sensibilisation et la promotion est au cœur de la mission poursuivie par l'AÉRA. D'une part, la promotion de l'organisme permet de faire connaître l'AÉRA et ses services. D'autre part, la sensibilisation sur la cause de la déficience visuelle auprès de la population et des différents organismes éveille la curiosité et contribue à une connaissance plus juste de la cause. Il s'ensuit une plus grande ouverture envers la différence. La déficience visuelle est ainsi démystifiée et la population s'adapte à la réalité quotidienne des gens touchés par ce handicap. La communauté est portée à moduler son approche envers les personnes ayant un handicap visuel, que ce soit par leur accueil, leur disposition à aider ou par le contact sonore...

L'association vise l'inclusion de ses membres dans la société, le déploiement de leurs capacités, ainsi que leur épanouissement personnel en promouvant leur autonomie et l'adaptation des milieux et des outils mis à leur disposition. De plus, l'AÉRA s'investit dans la défense des droits des personnes en situation de handicap visuel dans le but de faire évoluer les conditions dans lesquelles vivent ces personnes.

La sensibilisation et la promotion sont faites de diverses manières. D'abord, la distribution des dépliants informatifs et l'affichage des offres de services est une des façons utilisées pour transmettre des renseignements concernant la mission de l'AÉRA et les services qu'elle dispense à la population visée.

Ensuite, l'organisme dispose de plusieurs moyens de communication ouverts à ses membres ainsi qu'au grand

public pour répandre de l'information sur ce qu'elle peut apporter aux gens dans un réseau plus vaste. Entre autres, l'AÉRA dispose d'un site internet, d'une page Facebook et d'une infolettre hebdomadaire transmise par courriel.

De plus, lors de la participation à des événements communautaires de sensibilisation et à l'occasion de visites occasionnelles de divers endroits publics, des encarts publicitaires sont distribués et de la sensibilisation est faite auprès de la population.

### **La promotion :**

L'association distribue ses dépliants informatifs, des encarts publicitaires du projet membre-parent et les programmations d'activités pour chaque session dans les institutions suivantes :

- CIUSSS-MCQ service en déficience visuelle (inclus dans la pochette d'accueil)
- SEMO Mauricie (présentoir à l'accueil)
- CLSC
- AHAM (Association des Handicapés Adultes de la Mauricie)
- Pavillon St-Arnaud
- Les Centres d'Action Bénévole de Shawinigan, du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières
- Les hebdomadaires journaux dans les villes des environs
- Plusieurs commerces sollicités au cours de l'année (pharmacies, restaurants, etc.)
- Certains services publics (STTR, poste de police, etc.)
- Quelques résidences pour aînés

Les encarts publicitaires sont affichés dans différents médias de communication et distribués lors des kiosques d'information et des activités de sensibilisation auxquels l'association participe. Voici une liste des endroits où les encarts publicitaires de l'AÉRA se retrouvent :

- Revues *La voix policière* destinées aux policiers municipaux du Québec
- *Outil de travail au quotidien* destiné aux enseignants membres du syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges
- Agenda des infirmières
- AMI-télé
- Semaine de la canne blanche
- Sensibilisation lors des activités de formation
- Participation au salon d'information organisé par le département de psychoéducation de l'UQTR (*Le communautaire, c'est salubre !*)
- Participation au salon des ressources de l'école Marie-Leneuf
- Participation à des activités de sensibilisation en collaboration avec Bail Mauricie
- Participation à des activités de sensibilisation en collaboration avec le ROP Mauricie
- Participation à la Semaine Québécoise des Personnes Handicapées (SQPH)

*Malheureusement, la statistique exacte de personnes rejointes ne peut être calculée en raison de la pluralité des endroits de distribution et du manque d'informations sur le nombre de personnes consultants ces médias de communication.*

L'Association Éducative et Récréative des Aveugles fournit de l'information sur ses activités et ses services à sa clientèle et à ses partenaires via divers médias de communication dont une ligne interactive, une page web et une page Facebook.

### **Ligne interactive**

819-693-2372

### **Site internet**

[www.aera0417.com](http://www.aera0417.com)

### **Facebook**

<https://www.facebook.com/aera0417/?fref=ts>

On estime avoir une possibilité de **791 visiteurs** sur notre site internet et **138 personnes** suivent notre page Facebook. **Au total, 925 personnes suivent nos activités via ces médias de communication.**

### **La sensibilisation :**

Afin de sensibiliser la population sur la réalité des personnes en situation de handicap visuel, la directrice générale poursuit sa mission de sensibilisation sur le contact sonore dans les différents lieux publics qu'elle visite. Cette année, la sensibilisation visait plus particulièrement le personnel travaillant dans des lieux publics souvent fréquentés ainsi que la clientèle présente. La directrice générale a fréquenté, à cet effet, des endroits tels que le marché Notre-Dame, la Société des transports de Trois-Rivières (STTR), Orléans express, des cafés, la boucherie Alex Lamy, le centre commercial Les Rivières, etc.. À l'occasion de ces visites, la sensibilisation faite par la directrice générale a touché plusieurs personnes.

**Nombre de personnes du grand public rejointes (membres du personnel ou de la clientèle) par la sensibilisation faite par la directrice générale dans les différents lieux visités :**

- Marché Notre-Dame : 4 personnes
- Orléans Express : 3 personnes
- Boucherie Alex Lamy : 4 personnes
- Boucherie des Trois-Rivières : 4 personnes
- Centre commercial Les Rivières : 12 employés
- 3 cafés différents visités : 6 personnes
- STTR : 15 conducteurs d'autobus
- Taxis : 10 chauffeurs
- Au total, **58 personnes du grand public** ont été rencontrées et sensibilisées

À l'occasion de la Semaine de la canne blanche, la directrice générale a tenu une activité de sensibilisation sur l'accessibilité du web. Cette activité a permis de faire une mise au point sur la façon dont les personnes ayant une déficience visuelle utilisent les différents sites internet populaires. De plus, elle a participé à une activité de sensibilisation sur les services en réadaptation pour les personnes en situation de handicap visuel.

**Nombre de personnes rejointes : 4 lettres envoyées**

Au cours de l'année, l'AÉRA a tenu quatre kiosques d'information à l'occasion des salons auxquels elle a participé tels que le salon d'information *Le communautaire, c'est salubre !* organisé par le département de psychoéducation de l'Université du Québec de Trois-Rivières, le salon des

ressources en déficience intellectuelle, physique et du trouble du spectre de l'autisme qui a eu lieu à l'école Marie-Leneuf, etc.. Lors de ces kiosques d'information, maintes personnes ont été sensibilisées à la cause de la déficience visuelle et informées des services offerts par l'association pour la communauté touchée par cette condition.

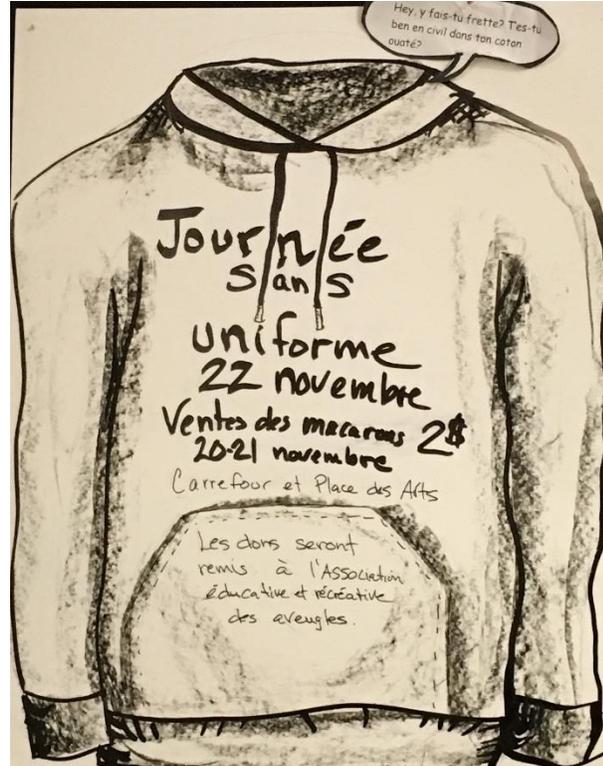


### **Nombre de personnes du grand public rejointes lors des kiosques d'information :**

- Le salon *Le communautaire c'est salubre !* tenu à l'UQTR attendait plus de 350 personnes et environ 45 organismes communautaires exposants.
- Le salon des ressources en déficience intellectuelle, physique et du trouble du spectre de l'autisme (3<sup>ème</sup> édition) de l'école Marie-Leneuf a reçu plus d'une centaine de personnes en 2019.
- Le salon des aidants et des aînés a reçu plus de 1700 visiteurs et plus de 85 exposants.

- Le salon de la santé organisé au Centre Landry a accueilli une trentaine d'intervenants et d'organismes et plus de 250 personnes y était attendues.
- Au total, ce sont **plus de 2 400 personnes qui ont été rejointes** par l'association lors de ses représentations dans les kiosques d'informations ci-haut mentionnés.

Ensuite, l'AÉRA a organisé une journée de sensibilisation à l'école Keranna durant laquelle sa mission était de sensibiliser les étudiants et les membres du personnel à la cause de la déficience visuelle et de leur présenter l'Association Éducative et Récréative de Aveugles et les services qu'elle offre. À l'occasion de cette journée sans uniforme, 650 élèves ont procédé à l'achat d'un macaron à l'effigie de l'AÉRA et ont été informé des services offerts par l'association et sensibiliser à la cause qu'elle défend. De plus, 50 membres du personnel de l'école ont été rencontrés lors de cette activité de sensibilisation. À la suite de cette journée, l'école Keranna a choisi l'Association Éducative et Récréative des Aveugles comme organisme communautaire pour lequel elle amassera des fonds tout au long de l'année.



## Résumé des personnes rejointes au cours de cette activité de sensibilisation :

- 650 étudiants
- 50 membres du personnel administratif et enseignant
- Pour un total de **700 personnes rejointes**



Puis, afin d'étendre la portée de ses services et faire connaître davantage l'AÉRA dans les régions éloignées, la directrice générale a planifié plusieurs cafés-rencontres au cours de l'année durant lesquels elle a approché plusieurs personnes touchées par la déficience visuelle. Elle a ainsi créé des liens et établi des contacts avec les gens afin qu'ils puissent se référer à l'AÉRA pour leur offrir des services et répondre à leurs besoins spécifiques. De plus, elle a profité de ces déplacements pour rencontrer des intervenants du

CIUSSS et d'autres organismes communautaires travaillant avec une clientèle déficiente visuelle. Lors de ces différentes visites, elle a fait de la sensibilisation auprès des personnes rencontrées, donné des informations sur l'organisme et offert une pochette de service de l'association. Ces rencontres ont également servi à recruter de nouveaux bénévoles et de nouveaux membres pour l'association.

Voici un résumé détaillant les villes visitées ainsi que les organismes dans lesquels du personnel intervenant a été rencontré :

➤ **Nombre de personnes rejointes à Louiseville** et les endroits visités :

- Centre de service Comptois : 10 personnes
- Association des personnes handicapées de Louiseville : 3 personnes
- Avenue libre : 2 personnes
- Centre d'Action Bénévole de la MRC de Maskinongé : 2 personnes
- Transport collectif de Louiseville : 2 personnes
- Transport adapté : 2 personnes
- **Au total : 21 personnes rejointes**

➤ **Nombre de personnes rejointes à La Tuque** et les endroits visités :

- Hôpital régionale : 2 personnes
- Carrefour d'Action Bénévole au Saint-Maurice : 2 personnes

- Centre d'Action Bénévole : 2 personnes
- La SOURCE, association des personnes handicapées du Haut-Saint-Maurice : 2 personnes
- Ressource Parent (association pour parent d'enfant handicapé) : 1 personne
- **Au total : 9 personnes rejointes**

➤ **Nombre de personnes rejointes à Drummondville** et les endroits visités :

- APHD : Association des personnes handicapées de Drummond inc. : 2 personnes
- Office des personnes handicapées du Québec : 1 personne
- Humanware : 4 personnes
- APEHD : Association des parents d'enfants handicapés de Drummond : 1 personne
- CLSC Drummond : 1 personne
- **Au total : 9 personnes rejointes**

➤ **Nombre de personnes rejointes à Shawinigan** et les endroits visités :

- CLSC : 1 personne
- Centre d'Action Bénévole le Trait d'union : 2 personnes
- Handicap Soleil : 1 personne
- **Au total : 4 personnes rejointes**

➤ **Nombre de personnes rejointes lors des cafés-rencontres au cours de l'année 2019-2020 : 43 personnes rejointes**

L'AÉRA a organisé une activité de sensibilisation au Carrefour Trois-Rivières-Ouest le 22 janvier 2020. Lors de cette journée de sensibilisation, l'objectif visé était d'accompagner une personne vivant de l'isolement et l'inciter à initier une conversation avec un(e) étranger(ère) dans un centre d'achat. De plus, la directrice générale était présente pour faire de la sensibilisation auprès des personnes approchées. Au total, 17 personnes ont été approchées. Elle leur a fourni de l'information sur la déficience visuelle et remis un dépliant et des documents informatifs portant sur les services de l'AÉRA. Par cette activité, l'association souhaite faire une différence dans la population générale en démystifiant les préjugés véhiculés au sujet des personnes ayant une déficience visuelle. L'association veut démontrer que ces dernières peuvent faire preuve d'une grande autonomie et accomplir leurs tâches quotidiennes au même titre que les autres. Cette activité de sensibilisation a été répétée au centre Les Rivières et a permis de rejoindre six personnes du grand public.

➤ **23 personnes ont été rejointes directement par cette activité de sensibilisation**

Enfin, l'AÉRA a animé une activité de sensibilisation sur les ondes d'une station de radio de la région de La Tuque.

**Somme toute, 40 activités de sensibilisation ont été organisées cette année et au moins 3 228 personnes ont été rejointes par l'entremise de ces activités grand public.**

Pour conclure, la sensibilisation demeure l'une des importantes missions poursuivies par l'AÉRA pour améliorer les conditions de vie des personnes atteintes d'un handicap visuel en amenant la population générale et les gens qu'ils côtoient à mieux comprendre ce qu'elles vivent et également à savoir comment adapter leur façon d'interagir avec elles pour leur venir en aide et/ou faciliter leur quotidien. De fait, il demeure encore très méconnu que les personnes ayant un handicap visuel puissent être aussi autonomes que toute autre personne au quotidien. En effet, elles peuvent travailler, faire leurs courses, faire leur ménage quotidien, leurs repas, se déplacer de façon autonome dans la ville à l'aide des transports en commun... Bien sûr certaines adaptations ou explorations préalables peuvent être nécessaires au bon déroulement de toutes ces activités, mais il ne faut pas douter des capacités du malvoyant à être autonome et à accomplir sa routine quotidienne. L'association promeut haut et fort ce message au sein de la société afin de mettre un terme à la mésinformation et aux préjugés.

## Notre partenariat

À travers le partenariat que l'AÉRA a tenu avec les divers organismes cités ci-bas, il a été possible d'effectuer plusieurs échanges de services entre les organismes, de partager de l'information au sujet de la déficience visuelle, de référer des personnes vers d'autres ressources et de favoriser l'expansion de la collaboration avec les organismes extérieurs à la région desservie par l'association.



*Association  
Québécoise des  
Parents d'Enfants  
Handicapés Visuels*



BAIL-MAURICIE  
BUREAU D'AIDE ET D'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT ADAPTÉ  
RÉGION MAURICIE



**Bel-Avenir**  
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE



libre  
**L'AVENUE**  
Groupe d'entraide et centre de jour en  
SANTÉ MENTALE



**CFCM**  
Centre de Formation  
Communautaire de la Mauricie  
Un pas vers... la citoyenneté



Centre d'action bénévole du Rivage

**CRDI** (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle)

**Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Mauricie-et-  
du-Centre-du-Québec**

**Québec** 

Programme en déficience visuelle



*Handicap Action Autonomie*

*Bois-Francs*



# Concertation avec les organismes

À travers son activité, l'AÉRA a renchéri les liens établis avec les différents organismes gouvernementaux et communautaires nommés ci-après. La collaboration avec ces divers partenaires permet des échanges opportuns de services et d'informations au bénéfice d'une clientèle commune.

## **Les organismes gouvernementaux :**

- **CIUSSS MCQ (programme en déficience visuelle) :**

L'association a collaboré avec les intervenants du programme en déficience visuelle. Des échanges téléphoniques et des rencontres avec les intervenants ont permis d'élaborer un partenariat afin de parfaire les services d'aide et de soutien offerts aux personnes vivant avec une déficience visuelle ainsi qu'à leurs proches.

Ce partenariat favorise également une plus ample visibilité de l'association, car les activités et les dépliants de l'AÉRA sont affichés et partagés avec leur clientèle.

De plus, des professionnels du CIUSSS ont été invités à participé à des activités organisées au sein du bureau de l'AÉRA. Entre autres, une représentante de l'équipe du programme en déficience visuelle du CIUSSS est venue communiquer les services offerts dudit programme afin que la clientèle de l'association puisse connaître les ressources auxquelles elle peut avoir accès via cet organisme. Une psychologue a également tenue

une conférence au sujet du deuil lié à la dégradation de la condition visuelle durant laquelle elle a abordé le processus d'adaptation en réaction à ce type d'épreuve ainsi que les répercussions sur l'individu.

Soulignons enfin l'implication de l'AÉRA à la table trajectoire du CIUSSS en lien avec le dossier travail et le projet en socioprofessionnel OC – Fondation Saputo – CIUSSS. C'est avec grand plaisir que l'association collabore dans ces projets.

- **SEMO Mauricie (Service externe de main d'œuvre de la Mauricie) :**

La directrice générale a partagé son témoignage sur l'emploi afin de sensibiliser l'équipe de SEMO Mauricie sur la considération qu'elle porte sur le travail et sur la vision de ce qu'il représente pour elle. Elle a assisté à une rencontre, en collaboration avec le SEMO Mauricie, afin de créer une activité visant la sensibilisation des employés aux réalités et aux besoins des personnes handicapées sur le marché du travail. Puis, elle a soumis ses commentaires afin que l'organisme puisse améliorer ses services adressés aux personnes en situation de handicap visuel. Notons que la directrice générale de l'AÉRA bénéficie d'une adaptation de son poste de travail grâce à l'aide offerte par SEMO Mauricie. Elle souhaite ainsi faire part de son expérience et de son point de vue sur le travail des personnes aux prises avec une déficience visuelle afin que davantage de personnes osent intégrer le marché du travail avec l'aide précieuse de SEMO Mauricie pour adapter leur milieu de travail.

Dans le même ordre d'idée, l'AÉRA a accueilli individuellement deux stagiaires référés par SEMO Mauricie durant une période de quatre semaines. Cette collaboration avait pour but de déceler leurs capacités et leurs limites au travail, de les évaluer et de les améliorer. Ce faisant, il fût possible d'aider ces personnes à voir les possibilités d'embauche qui s'offraient à elles et d'intégrer un milieu de travail convenant à leur condition.

Aussi, la directrice générale a participé au colloque qui a été organisé à Québec et elle a contribué à la réalisation d'une capsule sensibilisante visant à informer les employeurs sur l'accessibilité d'un poste de travail adapté.

Puis, il faut noter le travail de collaboration que la directrice générale fait auprès de Lucie Beaulieu, conseillère à SEMO Mauricie, afin de réaliser les projets prévus pour le colloque sur l'emploi ainsi qu'auprès de Francine Ricard dans l'élaboration d'un événement de visibilité organisé par l'organisme.

Il est également opportun de soulever que l'AÉRA profite d'une diffusion accrue de ses dépliants au sein des bureaux de cet organisme qui les distribue aux membres de leur clientèle concernée par la cause de la déficience visuelle. L'organisme arbore ainsi les services offerts par l'association et lui procure une visibilité plus étendue.

- **CRDI (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle) :**

À la suite d'un partenariat conclue avec le CRDI, M. Hugo Des Chenaux a eu l'occasion de déployer ses capacités et d'acquérir de nouvelles compétences au cours de son stage exploratoire qui s'est terminé en juin dernier. Durant ces quelques mois, le stagiaire a eu la possibilité de s'épanouir dans un nouveau milieu de travail. M. Hugo Des Chenaux a dû s'adapter à un nouvel horaire de travail et sortir de sa zone de confort afin de répondre aux exigences des tâches qui lui avaient été allouées.

- **Humanware :**

Suivant l'achat de l'équipement adapté mis à la disposition de la clientèle de l'association dans le nouveau bureau aménagé à cet effet, des représentants de Humanware ont offert une formation sur l'utilisation de ces outils. Ils ont également présenté les outils adaptés ainsi que les services qu'ils offrent au public lors de conférences informatives organisées au bureau de l'AÉRA. Notons également que Humanware demeure à la disposition de l'association pour tout besoin d'assistance par téléphone.

- **Canadialog :**

Canadialog offre ses services d'assistance téléphonique à l'AÉRA afin de leur venir en aide au niveau de l'utilisation de l'équipement adapté.

Cet organisme a présenté une formation sur l'utilisation des outils adaptés que s'ait procuré l'AÉRA lors d'une conférence offerte à la clientèle de l'association. Les représentants ont également informé les personnes présentes des services que Canadialog offre à la population.

- **Revenu Québec :**

La directrice générale a pris contact avec la responsable de l'évènement, Mélissa Fontaine, afin de lui faire part de ses suggestions quant à l'activité de sensibilisation que voulait organiser Revenu Québec. L'AÉRA a contribué à cette activité visant la sensibilisation des employés aux réalités et aux besoins des personnes handicapées.

## **Le secteur institutionnel :**

- **Université de Laval :**

L'AÉRA est fière d'avoir contribué à l'avancée d'un vaste projet de recherche déployé par l'Université de Laval en collaboration avec d'autres universités, l'Université du Québec à Trois-Rivières, par exemple. Par sa participation, l'association a contribué à l'avancement des connaissances concernant le développement de politiques et de programmes visant l'intégration au travail et le maintien en emploi des personnes ayant des incapacités.

Le DEPMI (Disability, Employment, and Public Policies Initiative) est un projet multidisciplinaire qui vise à améliorer la compréhension de la préparation, de

l'intégration, de l'intégration, de l'accès, de la participation, et du maintien en emploi des personnes ayant des incapacités (auditives, visuelles motrices). Ce projet rallie les informations des plusieurs recherches traitant de sujets connexes par exemple la discrimination, l'utilisation de CV vidéo, etc.. Le DEPPI a comme objectif de recommander des politiques publiques favorisant l'employabilité des personnes ayant des incapacités dans un marché du travail en évolution.

L'apport de l'AÉRA à ce projet concerne le volet traitant des personnes en situation de handicap visuel. La directrice générale a réalisé une entrevue avec une étudiante de l'UQTR et rempli un questionnaire informatif afin de partager ses connaissances et son expérience au profit de ce projet de recherche important.

### **Le secteur public :**

- **STTR (Société des Transports de Trois-Rivières) :**

La directrice générale et la trésorière ont représenté l'AÉRA lors d'assemblées d'informations tenues par la STTR afin de connaître les nouveaux circuits et les nouveaux services offerts par cette société de transport en commun. Elles ont eu la possibilité d'exposer les contraintes vécues par les usagers ayant une incapacité visuelle lors de l'utilisation de leurs services. Les informations reçues lors de ces rencontres ont permis de mieux guider les utilisateurs au niveau de leurs déplacements en transport en commun et de les informer sur les ressources qui leur sont offertes au sein de ce service.

- **Transport collectif Maskinongé :**

La directrice générale a présenté l'association et ses services au Transport collectif Maskinongé et elle a sensibilisé l'organisme à la cause de la déficience visuelle.

Par la suite, les représentants du Transport collectif Maskinongé ont pris contact avec la directrice générale afin de savoir comment adapter leurs services et leur approche vis-à-vis les personnes ayant une déficience visuelle.

De plus, l'association a offert son aide pour remplir un formulaire d'inscription pour un membre ayant une déficience visuelle.

### **La communauté :**

À chacune de ses visites dans des endroits publics tels que les restaurants, les salles culturelles, les magasins, etc., la directrice générale saisi l'occasion d'informer et de sensibiliser les gens de la population et les travailleurs qu'elle rencontre sur la cause. Elle expose les difficultés rencontrées par les personnes ayant un handicap visuel lorsqu'elles fréquentent ces différents lieux et propose des façons d'offrir un service mieux adapté aux personnes déficientes visuelles. Ces interventions créent un impact dans la société et visent l'intégration sociale d'une clientèle visuellement déficiente en tous lieux.

## Les organismes communautaires :

L'AÉRA répond à toutes demandes spécifiques provenant d'autres organisations de la région. En outre, elle est impliquée auprès de divers organismes et participe activement à plusieurs de leurs comités et tables de concertation.

- [RAAQ \(Regroupement des Aveugles et Amblyopes du Québec\) :](#)

L'AÉRA et le RAAQ procèdent à un échange de services mutuels. La participation aux différents comités tels que *Transports, déplacements sécuritaires, Accès à l'information, Accès à des conditions de vie décente* et *Accès à la réadaptation* ainsi que la collaboration de deux membres de l'AÉRA au sein de leur conseil d'administration permet la défense et la revendication des droits des personnes déficientes visuelles et contribue à la sensibilisation de la population à la cause. De plus, quatre représentants de l'AÉRA participe à l'assemblée générale annuelle ainsi qu'au colloque *Participation sociale des personnes en situation de handicap visuel* orchestré par le RAAQ.

Par le biais de son implication au sein du comité de réadaptation du RAAQ, l'AÉRA a participé à la rédaction d'un essai portant sur les services et les formations suivis par les employés ainsi que le suivi qui devrait être octroyé à la clientèle par le CIUSSS. Pour ce faire, l'association a procédé à la rédaction d'un essai exposant ses recommandations afin d'améliorer les procédures en place et les services offerts aux personnes en situation

d'handicap. Cette démarche visait à guider les instances à parfaire leurs services afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle déficiente visuelle.

Puis, le dirigeant du RAAQ a offert une formation à la directrice générale de l'AÉRA sur la défense des droits pour les personnes déficientes visuelles. Cela a permis à l'association de parfaire les services qu'elle offre à sa clientèle.

Finalement, une entente commune a été prise avec le RAAQ pour qu'une activité de sensibilisation ait lieu à l'occasion de la Semaine de la Canne Blanche afin de sensibiliser les politiciens et la population.

- **ROP Mauricie (Regroupement d'Organismes de Promotion pour personnes handicapées de la Mauricie) :**

La directrice générale a assisté à plusieurs formations présentées par le ROP Mauricie, tel que mentionné ci-haut dans la section prévue à cet effet. Elle a également participé à une formation offerte aux membres par l'OPHQ sur la politique gouvernementale « *L'Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées* » ainsi qu'à une journée de réflexion et de mobilisation sur la réappropriation de la défense collective des droits offerte par l'AQRIPH, en collaboration avec le ROP Mauricie.

L'AÉRA a assisté à l'assemblée générale annuelle de l'organisme et elle a fait preuve d'une implication substantielle dans plusieurs comités tenus par le Regroupement. En effet, l'association a collaboré à

plusieurs dossiers traités par le ROP Mauricie, notamment le dossier travail et le dossier transport.

Le ROP Mauricie souhaitait débiter des travaux portant sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées pour donner suite aux diverses stratégies mises en place par le MTESS au cours des dernières années. L'AÉRA a contribué à la progression du projet du ROP KRTB pour une clientèle apte au marché du travail, faisant également lien avec la Table Trajectoire du CIUSSS.



En ce qui a trait au dossier transport, également un lien avec la Table Trajectoire du CIUSSS, l'AÉRA s'est

investie pour mener à bien les démarches encourues dans ce dossier, notamment au niveau de la réforme de l'industrie de taxi. En effet, la directrice générale a pris part à une conférence de presse sur la loi des taxis en coopération avec le ROP Mauricie et d'autres organismes. Cette représentation médiatique (alliées à d'autres sorties médiatiques faite par l'ARUTAQ) a conduit le ministre des Transports à revoir le projet de loi 17. Le dossier demeure à suivre, mais les services de taxi offerts aux personnes ayant un handicap (visuel ou autre) seront mieux adaptés grâce à l'avenue de ce dossier. L'AÉRA œuvre également, en collaboration avec

le Regroupement, à améliorer les services rendus dans les transports en commun et les déplacements à Trois-Rivières et dans les environs.

L'association s'est impliquée dans le mandat issu du Plan d'action du CIUSSS MCQ version 2 favorisant l'accès aux services pour les personnes handicapées. L'AÉRA a participé à la rédaction de fiches techniques visant à outiller les gestionnaires du CIUSSS dans l'identification des obstacles au sein des divers services.

Par la suite, l'association a été un membre actif dans la réalisation d'un projet de sensibilisation lancé par le ROP Mauricie : la conception bande dessinée illustrant la réalité des personnes vivant en situation d'un handicap. L'aide apportée visait à couvrir la partie au sujet de la déficience visuelle en y apportant informations et points de vue pertinents. Cette bande dessinée s'adresse aux enseignants, les éducateurs et les employés dans les CPE. L'association a également contribué à l'élaboration du document d'accompagnement joint à cet outil d'éducation populaire.

De plus, le directeur du ROP Mauricie, Steve Leblanc, a offert de mettre son expertise à profit dans la refonte des règlements généraux de l'AÉRA. Le conseil d'administration, ainsi que la directrice générale ont ainsi pu élaborer une nouvelle version des règlements généraux pour l'Association Éducative et Récréative des Aveugles.

Par toute cette concertation, l'association a l'opportunité d'être le fier représentant des personnes ayant une déficience visuelle et porte son message haut et fort afin de faire valoir les droits et les intérêts de ces dernières. L'association sensibilise les organismes présents sur la cause de la déficience visuelle et tente de démystifier les conséquences de ce handicap sur le vécu des personnes par rapport aux incidences des autres types d'handicaps. Lors de ses activités auprès du ROP Mauricie, l'AÉRA a la possibilité d'exposer et de mettre en valeur ses opinions sur des consultations initiées par cet organisme.

- **Fondation INCA (Fondation Institut National Canadien des Aveugles) :**

L'association a accueilli la Fondation INCA dans ses bureaux à l'occasion de la venue des élections fédérales afin qu'elle mène une conférence sur le fonctionnement du processus de votation. Cette séance d'information avait pour objectif de connaître et de mettre en pratique les différentes adaptations offertes lors du vote afin de s'assurer de l'accessibilité des bureaux de vote pour la population ayant une incapacité visuelle.

L'AÉRA travaille de pair avec les intervenants de la Fondation INCA afin de réguler certaines problématiques rencontrées au niveau de l'informatique. Ainsi, l'association procède à un échange de conseils et de trucs et astuces pour leur venir en aide.

Aussi, l'AÉRA a référé sa clientèle vers l'organisme afin qu'elle puisse profiter de l'aide de ce partenaire.

Enfin, la directrice générale a également fait part de son témoignage afin d'aider la Fondation INCA à amasser des fonds.

- **Avenue Libre de Louiseville :**

Avenue Libre bénéficie de divers services offerts par l'AÉRA au profit des membres handicapés visuels de sa clientèle.

- **FAQ (Fondation des Aveugles du Québec) :**

L'AÉRA détient un représentant sur le conseil d'administration de ce partenaire. La FAQ est un généreux donateur pour l'association. Leurs dons permettent de mener à bien des activités rassembleuses.

- **Bail Mauricie (Bureau d'Aide et d'Information sur le Logement adapté de la région Mauricie) :**

L'association poursuit son alliance avec cet organisme en participant à des journées de sensibilisation et d'informations sur la réalité du vécu au quotidien d'une personne déficiente visuelle.

- **Ami-télé :**

La représentante de l'AÉRA a également offert ses recommandations à la chaîne de télévision *Ami-Télé* concernant le contenu diffusé dans leurs émissions et l'accessibilité pour les personnes déficientes visuelles. Ainsi, elle a pris part à leur sondage d'opinion visant l'amélioration de leurs services. Elle leur a également

communiqué sa programmation d'activité pour chaque session de l'année.

- **AQLPH (Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées) :**

En collaboration avec la kinésiologue du pavillon St-Arnaud, la directrice générale a participé au montage d'une capsule informative s'adressant aux professionnels intervenant auprès de la clientèle incluant des personnes ayant une déficience visuelle. Cette capsule sera diffusée afin de sensibiliser les professionnels, les intervenants et les étudiants à adopter une meilleure approche auprès de ces personnes.

De plus, dans la poursuite de sa mission de sensibilisation sur l'accessibilité du web pour les personnes déficientes visuelles, la directrice générale a soumis ses commentaires et suggéré diverses accommodations afin de rendre le site internet de l'AQLPH plus accessible pour les personnes en situation d'handicap visuel.

- **AQPEHV (Association Québécoise des Parents d'Enfants Handicapés Visuels ) :**

L'AÉRA a collaboré à une activité de sensibilisation organisée par l'AQPEHV. Cette activité avait pour but de sensibiliser sur l'intimidation et la communication.

- **Handicap Action :**

L'AÉRA procure à Handicap Action des formations d'appoint sur les aides techniques, du support

téléphonique, des groupes d'entraide et plus encore. De plus, par le biais d'échange de services et d'activités de rencontre, l'association a su créer des liens significatifs avec la clientèle de cet organisme.

- **URLSM (Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie) :**

L'Association Éducative et Récréative des Aveugles est membre de l'URLSM.

- **TROC (Table Régionale des Organismes Communautaires) :**

L'AÉRA est partenaire avec la TROC et participe à son assemblée générale annuelle.

- **FADOQ Mauricie :**

La conférence intitulée « Dans la peau d'un aîné » a été offerte en collaboration avec la FADOQ Mauricie au bénéfice de la clientèle de l'AÉRA afin de sensibiliser les personnes présentes sur les transformations des différents sens à travers l'âge. Les participants ont pu expérimenter ces différents changements par le biais de divers jeux de simulation et tables d'observation ou d'expérimentation représentant les quatre sens (vue, ouïe, odorat et toucher).

- **Dysphasie et épilepsie :**

En collaboration avec la direction de l'organismes, l'AÉRA a procédé à l'élaboration d'un sous-comité traitant du transport collectif.

## Les ressources de l'AÉRA

Les ressources financières de l'association proviennent principalement de subventions gouvernementales ainsi que de la sollicitation de dons monétaires auprès de professionnels, de députés, de fondations, des membres du grand public et de la vente d'articles promotionnels. L'association reçoit également des biens matériels de la part de ces mêmes donateurs et elle les redistribue aux membres par le biais de ses activités.

Cette année, l'AÉRA a investi le surplus budgétaire non-affecté dans l'achat d'appareils adaptés pour compléter les outils disponibles pour sa clientèle au sein du bureau adapté.

### **Voici les différents bailleurs de fonds et donateurs :**

- CIUSSS-MCQ (Centre Intégré Universitaire de Santé et Services Sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec)
- Fondation des aveugles
- Fonds d'aide des bingos
- Députés
- CIT (Contrat d'Intégration au Travail)
- Dons de professionnels et du grand public
- Cotisations des membres

- Participation financière des membres aux activités
- Dons anonymes de certains de nos membres
- Vente d'articles promotionnels (tasses en céramique et tasses thermo à l'effigie de l'AÉRA, clés USB, protège-cartes, lingettes à lunette, stylo-stylets et trousse de poche pour premiers soins)
- Billets de partage de l'amitié

Il n'y a pas que l'argent et le matériel qui aide l'AÉRA, l'apport de la communauté et de différents organismes communautaires constitue également une forme de ressource dont l'association bénéficie.

### **La communauté s'implique dans l'association :**

- **Entraide inter-organismes :**
  - Par le biais de la collaboration avec certains organismes tels que Humanware, Canadialog et autres, l'AÉRA bénéficie d'un soutien appréciable et de renseignements enrichissants qui lui permettent d'utiliser les outils adaptés qu'elle détient de façon optimale.
  - Les organismes du milieu ont permis à l'association de transmettre de l'information et de distribuer leurs dépliants. Par exemple, le CIUSSS (programme en déficience visuelle) a permis à l'association d'apposer

des dépliants et des offres de services à l'intérieur de la pochette d'accueil destinée aux nouveaux usagers. Ces documents sont également disponibles à l'Association des Handicapés Adultes de la Mauricie, aux installations d'AMI-TÉLÉ, à l'accueil de SEMO Mauricie et au Pavillon St-Arnaud. De plus, les dépliants sont échangés entre intervenants du milieu communautaire lors de rencontres et de formations.

- Les organismes et les lieux visités à des fins de recrutement permettent une plus grande visibilité des services offerts par l'AÉRA via un vaste partage sur leurs réseaux de communication tels que leur babillard, leur site internet, leurs infolettres, leur page Facebook, etc.
- L'AÉRA participe à des kiosques d'information et de sensibilisation tels que *Le communautaire c'est salubre* à l'UQTR, Le Salon des ressources de la santé du Centre Landry, le Salon des ressources à l'école Marie-Leneuf et le Salon des aidants et des aînés où sont remis lesdits documents au public.
- Par le biais des différentes visites d'information faites au cours de l'année, la directrice générale de l'AÉRA a sensibilisé les membres du personnel dans les différents commerces qui sont fréquentés par des

personnes ayant une déficience visuelle. Les commerçants s'appliqueront à adapter leur façon d'interagir avec les membres de la clientèle ayant une déficience visuelle en tenant compte de leurs besoins particuliers.

- **La publicité :**

- De la publicité gratuite est diffusée sur les ondes d'AMI-TÉLÉ et dans les hebdomadaires des régions avoisinantes annonçant le calendrier de nos activités.
- L'AÉRA détient une page Facebook qu'elle alimente régulièrement et un site internet par lesquels elle tient sa clientèle informée des activités de l'association.

- **La communauté :**

- Par le biais de références et du bouche-à-oreille, la population est orientée vers nos services.

- **Le bénévolat :**

- L'AÉRA dispose d'un réseau de bénévoles composé de 25 personnes qui interviennent non seulement lors des activités, mais également pour assister certains membres dans plusieurs aspects de leur vie quotidienne, notamment dans le transport et l'accompagnement à des rendez-vous, à

différentes sorties, l'aide au courrier et aux formulaires, l'exploration de l'environnement, l'adaptation, la réintégration dans les milieux sociaux, etc. De plus, plusieurs bénévoles échangent et partagent leurs connaissances et leurs compétences avec la clientèle de l'AÉRA.





L'association  
éducative  
et récréative  
des aveugles

# **PLAN D'ACTION : BILAN ET OBJECTIFS**

**2019-2020**

**2020-2021**

## Plan d'action : Bilan et objectifs

### Les besoins de l'AÉRA

Besoins identifiés	Objectifs	Moyens	Rappel des objectifs visés 2019-2020	Bilan des actions et résultats 2019-2020	Plan d'action Objectifs visés 2020-2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître l'association en développant la visibilité et le partenariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accroître la visibilité de l'association auprès de la population et des organismes dispensateurs de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer et maintenir le partenariat avec les associations, les organismes communautaires et gouvernementaux de la région Mauricie et Centre-du-Québec</li> <li>➤ Faire de la sensibilisation dans les résidences, les écoles et autres endroits publics ainsi que dans les organismes communautaires ou dispensaires de services publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Établir 7 nouveaux contacts</li> <li>⊕ Tenir 9 activités de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 6 nouveaux partenaires ont été recrutés</li> <li>✓ 40 activités de sensibilisation réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓞ Maintenir le partenariat avec nos 23 partenaires actuels et recruter 5 nouveaux partenaires</li> <li>Ⓞ Réaliser entre 10 et 15 activités de sensibilisation</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmenter notre présence dans les médias de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Créer des activités en santé et services sociaux dans les différentes régions telles que des conférences, formations, cafés-rencontres, etc.</li> <li>➤ Tenir des kiosques d'information</li> <li>➤ Distribution de dépliants</li> <li>➤ Distribution de pochette d'accueil lors de chaque nouvel endroit visité à l'occasion des activités de sensibilisation</li> <li>➤ Remise des documents sous forme électronique aux endroits visités en complément à la pochette d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Tenir 4 kiosques d'information annuellement</li> <li>⊕ Distribuer les dépliants dans 15 nouveaux emplacements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 27 activités en santé et services sociaux ont été dispensées</li> <li>✓ 4 kiosques d'information ont été tenus</li> <li>✓ 19 nouveaux emplacements atteints</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Entre 20 et 25 activités différentes dispensées à travers les régions</li> <li>⊙ Objectif maintenu à 4 kiosques d'information</li> <li>⊙ Distribuer les dépliants dans 6 nouveaux emplacements et retourner dans les emplacements actuels</li> </ul>
--	---	---	---	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Actualiser notre site Internet</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise à jour complète effectuée au printemps 2019</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ En continu</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Alimenter le site Internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ En continu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 791 visites durant l'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ En continu</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rendre la page Facebook plus accessible et attrayante</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 138 personnes suivent la page Facebook</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Alimenter régulièrement la page Facebook</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ En continu</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ En continu</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Créer des groupes de discussions virtuelles via Skype et Zoom</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Organiser des discussions virtuelles une fois par mois</li> </ul>

<p>• Maintenir le contact avec la clientèle existante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faire un suivi continu avec la clientèle et les membres</li> <li>○ Maintenir un contact auprès de la clientèle</li> <li>○ Informer nos membres</li> <li>○ Organiser des activités éducatives et favoriser l'inclusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Partage de diverses communications via le courriel <i>Entre nous</i> (lectures, informations diverses, sensibilisation, etc.)</li> <li>➤ Envoi de l'infolettre hebdomadaire aux membres et aux personnes concernées par son contenu</li> <li>➤ Transferts des courriels reçus par nos partenaires</li> <li>➤ Bonification des services de formations, d'accompagnement et de référencement</li> <li>➤ Créer des groupes de discussions virtuelles via Skype et Zoom</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Effectué le partage quotidiennement</li> <li>⊕ Envoi hebdomadaire</li> <li>⊕ Transferts ponctuels</li> <li>⊕ En continu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Action maintenue</li> <li>✓ Action maintenue</li> <li>✓ Action maintenue</li> <li>✓ En continu</li> <li>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Maintenir le partage quotidien</li> <li>⊙ Maintenir l'envoi hebdomadaire</li> <li>⊙ Maintenir les transferts ponctuels</li> <li>⊙ En continu</li> <li>⊙ Organiser des discussions virtuelles une fois par mois</li> </ul>
---	---	---	---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dispenser des offres de services ponctuelles et personnalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Répondre au(x) besoin(s) ponctuel(s) de la personne. Les services offerts sont très variés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ En continu, selon les besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En continu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ En continu</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejoindre une plus grande part de la clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rejoindre une clientèle plus large</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participer à des activités de sensibilisation</li> <li>➤ Faire de la sensibilisation dans la communauté</li> <li>➤ Impliquer les médias de communication dans nos activités</li> <li>➤ Augmenter la visibilité de l'association afin de rejoindre davantage de personnes</li> <li>➤ Visiter de nouveaux lieux pour faire connaître l'association et promouvoir ses services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Organiser deux nouvelles activités de sensibilisation</li> <li>⊕ Offrir des services à un minimum de 10 nouvelles personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Surpassé</li> <li>✓ Atteint</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Prendre part à 10 à 15 activités de sensibilisation</li> <li>⊙ Maintenir les services offerts aux personnes actuellement desservies</li> <li>⊙ Visiter 6 nouveaux emplacements</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Distribution de pochette d'informations</li> <li>➤ Envois massifs de courriels d'informations</li> <li>➤ Recruter de nouveaux membres</li> <li>➤ Élargir la portée de nos services et développer de nouveaux services appropriés</li> <li>➤ Recruter de nouveaux bénévoles</li> <li>➤ Publicité adaptée à diverses clientèles touchées par la déficience visuelles</li> <li>➤ Ligne interactive</li> <li>➤ Ligne sans frais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Recruter 8 nouveaux membres réguliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 12 nouveaux membres réguliers</li> <li>✓ Aménagement d'un bureau adapté accessible à tous</li> <li>✓ 2 nouveaux bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Recruter 10 nouveaux membres</li> <li>⊙ En développement continu</li> <li>⊙ Recruter 2 nouveaux bénévoles</li> <li>⊙ Maintenir à jour la ligne interactive</li> </ul>
--	--	---	---	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Offrir des activités enrichissantes pour la clientèle de la région 04/17</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévoir des activités variées (conférences téléphoniques, suivis amicaux, séances de jeux adaptés, activités d'enrichissement) dans les secteurs de la région 04/17</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ 20 conférences téléphoniques</li> <li>⊕ 8 dîners-conférences</li> <li>⊕ Offrir 12 suivis « Bonjour, comment ça va ? »</li> <li>⊕ Organiser 3 séances de jeux adaptés</li> <li>⊕ 4 cafés-rencontres par année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 29 conférences téléphoniques ont été offertes</li> <li>✓ 8 dîners-conférences ont été organisés</li> <li>✓ Atteinte des 12 suivis amicaux ; 19 bénéficiaires pour ce service</li> <li>✓ 5 séances de jeux adaptés ont été organisées</li> <li>✓ 5 cafés-rencontres ont eu lieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Organiser 34 conférences téléphoniques</li> <li>⊙ Organiser 10 dîners-conférences</li> <li>⊙ Offrir 3 nouveaux suivis amicaux</li> <li>⊙ Tenir entre 3 et 5 séances de jeux adaptés</li> <li>⊙ Organiser 12 cafés-rencontres</li> </ul>
--	--	---	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dispenser davantage de services à la clientèle du Centre-du-Québec et de la haute Mauricie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Créer des groupes de discussions virtuelles via Skype et Zoom</li> <li>➤ Varier les activités offertes</li> <li>➤ La clientèle des régions éloignées est invitée à participer aux conférences téléphoniques et à utiliser la ligne interactive et la ligne sans frais. De plus, ils peuvent bénéficier des suivis amicaux « Bonjour, comment ça va ? ».</li> <li>➤ Adapter la variété de nos activités pour rejoindre les régions éloignées ; organiser de nouvelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Organiser 2 nouvelles activités dans un secteur de la région 04/17</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</li> <li>✓ 6 nouvelles activités ont été offertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓞ Organiser des discussions virtuelles une fois par mois</li> <li>Ⓞ À poursuivre, le développement des activités se fait en continu selon les offres disponibles et les besoins</li> <li>Ⓞ Mettre en place des clubs de marche</li> </ul>
--	--	--	--	--	--

		<p>activités dans différentes villes éloignées.</p> <p>➤ Créer des groupes de discussions virtuelles via Skype et Zoom</p>	<p>⊕ Offrir 4 cafés-rencontres dans ces régions</p>	<p>✓ 4 cafés-rencontres ont eu lieu à l'extérieur de Trois-Rivières</p> <p>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</p>	<p>⊙ Organiser des groupes de discussions</p> <p>⊙ Organiser au moins 5 cafés-rencontres à l'extérieur de Trois-Rivières</p> <p>⊙ Organiser des discussions virtuelles une fois par mois</p>
<p>• Développer un réseau de soutien aux parents d'enfants déficients visuels</p>	<p>○ Desservir et soutenir les parents d'enfants déficients visuels</p>	<p>➤ Recruter de nouveaux-membres par l'entremise de l'entente de partenariat avec le département de déficience visuelle du CIUSSS-MCQ et par la promotion de nos services dans les endroits visités</p>	<p>⊕ Recruter 3 membres-parents</p>	<p>✓ À poursuivre, aucun nouveau membre-parent n'a été recruté cette année</p>	<p>⊙ Recruter 1 nouveau membre-parent</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Représentation accrue dans les médias de communication de toute la région</li> <li>➤ Distribution de l'encart publicitaire du projet membre-parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Sur toute la région</li> <li>⊕ À poursuivre à chaque nouvelle rencontre</li> <li>⊕ Offrir des services à 10 nouveaux parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Atteint</li> <li>✓ Atteint</li> <li>✓ Des services ont été dispensés à 16 parents et/ou personnes concernées par la cause</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ À poursuivre</li> <li>⊙ À poursuivre à chaque nouvelle rencontre</li> <li>⊙ Rejoindre 3 nouveaux parents ou personnes concernées par la cause</li> <li>⊙ Visiter 2 écoles et/ou CPE</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisation dans les écoles et les CPE</li> <li>➤ Dispenser des services à la clientèle visée (références, soutien, inclusion dans nos activités, etc.)</li> </ul>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Recueillir de nouvelles sources de financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rechercher de nouveaux bailleurs de fonds</li>   <li>➤ Vendre de nouveaux articles promotionnels</li>   <li>➤ Augmenter et diversifier les campagnes d'auto-financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Variété de 6 articles différents et remplacement d'articles promotionnels épuisés par un article différent</li>   <li>⊕ Billets de partage</li>   <li>⊕ Auto-financement par les activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 7 bailleurs de fonds</li>   <li>✓ Atteint</li> <li>✓ En continu</li>   <li>✓ En continu</li>   <li>✓ En continu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Contacter 5 nouveaux bailleurs de fonds et conserver les bailleurs de fonds actuels</li>   <li>⊙ Remplacement des articles en continu lors de l'épuisement de l'un de ceux-ci</li>   <li>⊙ Maintenir la vente de billets de partage</li> <li>⊙ Maintenir la participation aux activités</li> </ul>
--	--	---	--	---	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'assurer une relève de qualité au sein du conseil d'administration</li> <li>○ Faire appel aux membres volontaires à siéger au conseil d'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'un comité de travail</li> <li>➤ Composition du conseil d'administration en juin 2019</li> <li>➤ Faire appel aux membres durant l'assemblée générale annuelle pour le vote des candidats</li> <li>➤ Impliquer les membres dans divers comités et/ou dans la logistique des activités</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place d'un comité de candidats potentiels</li> <li>✓ Réorganisation du conseil d'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>© En continu</li> <li>© En continu</li> </ul>
---	---	---	--	---	--

## Les besoins de la clientèle

Besoins identifiés	Objectifs	Moyens	Rappel des objectifs visés 2019-2020	Bilan des actions et résultats 2019-2020	Plan d'action Objectifs visés 2020-2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Briser l'isolement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Créer et maintenir des liens significatifs par le biais des offres de services et des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cafés-rencontres</li> <li>➤ Conférences téléphoniques</li> <li>➤ Dîners-conférences</li> <li>➤ Suivis amicaux « Bonjour, comment ça va ? »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ 4 cafés-rencontres</li> <li>⊕ 20 conférences téléphoniques</li> <li>⊕ 8 dîners-conférences</li> <li>⊕ 15 suivis amicaux « Bonjour, comment ça va ? »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 5 cafés-rencontres</li> <li>✓ Atteint : 29 conférences téléphoniques tenues</li> <li>✓ 8 dîners-conférences ont eu lieu</li> <li>✓ 19 suivis amicaux actuellement en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓞ Organiser 12 cafés-rencontres, dont 5 à l'extérieur de Trois-Rivières</li> <li>Ⓞ Diriger 34 conférences téléphoniques</li> <li>Ⓞ Organiser 10 dîners-conférences</li> <li>Ⓞ Maintenir le service actuel et offrir 2 suivis amicaux supplémentaires</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Jeux adaptés</li> <li>➤ Groupes de marche et groupes de discussion</li> <li>➤ Créer des groupes de discussions virtuelles via Skype et Zoom</li> <li>➤ Implication des membres dans la logistique des activités et dans les comités</li> <li>➤ Évaluer les apports des activités pour les membres à l'aide de sondages d'appréciation (Les sondages d'appréciation des participants pour chaque activité permettent de mieux adapter les activités aux besoins et aux intérêts de la clientèle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ 3 séances de jeux adaptés par année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 5 séances de jeux adaptés ont eu lieu</li> <li>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</li> <li>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</li> <li>✓ Les sondages d'appréciation ont été reçus et pris en compte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Tenir entre 3 et 5 séances de jeux adaptés</li> <li>⊙ Mettre en place 3 groupes</li> <li>⊙ Organiser des discussions virtuelles une fois par mois</li> <li>⊙ En continu</li> <li>⊙ En continu, chaque activité menée est évaluée par les participants et adaptée aux besoins</li> </ul>
--	--	---	---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'inclusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vivre des moments dans la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participer à des activités dans la communauté en collaboration avec diverses ressources et/ou partenaires (centres communautaires, dispensaires de programmes d'activités diverses, etc.)</li> <li>➤ Sensibiliser et soutenir l'entourage</li> <li>➤ Programmer des activités se déroulant dans des lieux publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ 8 dîners-conférences</li> <li>⊕ 10 activités de sensibilisation</li> <li>⊕ 3 séances jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 8 dîners-conférences ont eu lieu</li> <li>✓ 40 activités de sensibilisation réalisées</li> <li>✓ 5 cafés-rencontres ont eu lieu à travers la région 04/17</li> <li>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</li> <li>✓ 5 séances de jeux ont été menées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Organiser 10 dîners-conférences</li> <li>⊙ Organiser 2 activités de conférences en partenariat avec un autre organisme communautaire</li> <li>⊙ Participer et/ou mener 10 activités de sensibilisation</li> <li>⊙ Faire 1 café rencontre par mois dans des régions différentes</li> <li>⊙ Mettre en place 3 groupes de marche et/ou discussion</li> <li>⊙ Planifier entre 3 et 5 séances de jeux adaptés</li> </ul>
---	--	---	---	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Offrir différentes activités socio-culturelles favorisant l'inclusion et la cohésion de la clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Planifier 12 activités diverses d'inclusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plus de 12 activités socio-culturelles visant la cohésion et l'inclusion ont été offertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Organiser 12 différentes activités socio-culturelles rassembleuses et inclusives</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'autonomie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Favoriser l'autonomie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutenir les demandes particulières d'adaptation</li> <li>➤ Évaluer la portée des services offerts</li> <li>➤ Favoriser l'utilisation des technologies adaptées en apportant de l'aide personnalisée individuelle ou en groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Répondre à 150 demandes de service</li> <li>⊕ Effectuer un sondage d'appréciation auprès des demandeurs de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Atteint ; en moyenne, l'AÉRA répond à 40 demandes par mois.</li> <li>✓ Les appréciations ont été prises en compte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Maintenir une moyenne de 40 demandes répondues par mois</li> <li>⊙ En continu</li> <li>⊙ Les offres de services sont personnalisées aux besoins ponctuels de la clientèle</li> <li>⊙ Permettre l'accès aux technologies grâce au bureau adapté</li> </ul>



		➤ Offrir des médias d'inscription autonome aux activités accessibles à la clientèle		✓ Nouveau pour 2020-2021 !	⊙ Mettre en place un système d'inscription électronique
• Être renseigné et accompagné	○ Dispenser de l'éducation sociale et populaire répondant à notre mission en santé et services sociaux	⊙ Bonification des services de formations, d'accompagnement et de référencement pour faciliter le quotidien et favoriser l'adaptation  ⊙ Dîners-conférences  ⊙ Conférences téléphoniques  ⊙ Cafés-rencontres	⊕ 50 activités et offres de service sur demande individuelle, de groupe et formations régulières mensuelles  ⊕ 8 dîners-conférences  ⊕ 20 conférences téléphoniques	✓ 15 formations mensuelles ont été offertes à la clientèle, 6 demandes de formations spécifiques ont été répondues et 5 formations de groupe ont été dispensées à la clientèle  ✓ 8 dîners-conférences  ✓ 29 conférences téléphoniques ont été tenues	⊙ 15 formations en technologie prévues, voir Annexe II  ⊙ Maximiser les offres de services et les activités pédagogiques, répondre aux demandes spécifiques  ⊙ Organiser 10 dîners-conférences  ⊙ Organiser 34 conférences téléphoniques  ⊙ Prévoir 12 cafés-rencontres

		<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Mettre en place des comités répondant aux besoins de la clientèle</li> <li>⊙ Liste de diffusion d'information par courriel et via la page Facebook et le site web</li> <li>⊙ Diffuser la programmation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</li> <li>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</li> <li>✓ Diffusion via la ligne interactive et la chaîne AMI-Télé</li> <li>✓ Nouveau pour 2020-2021 !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Organiser 3 groupes de marche et des groupes de discussions</li> <li>⊙ Créer des comités</li> <li>⊙ Maintenir les moyens de diffusion d'informations en place</li> <li>⊙ Maintenir les moyens de diffusions actuels</li> <li>⊙ Offrir des programmations d'activités en braille</li> </ul>
--	--	--	--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défendre les droits et promouvoir les intérêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Revendiquer les droits des personnes déficientes visuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promouvoir les intérêts de la clientèle</li> <li>➤ S'impliquer dans l'ensemble de la vie associative régionale et provinciale</li> <li>➤ Siéger sur différents comités et tables de concertation</li> <li>➤ Appuyer la clientèle dans ses démarches</li> <li>➤ Soutenir et écrire des lettres d'appui et de revendication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Maintenir le partenariat</li> <li>⊕ Maintenir l'implication dans les comités et les tables de concertation</li> <li>⊕ Selon les besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En continu</li> <li>✓ 8 sièges dans les comités</li> <li>✓ 4 tables de concertation</li> <li>✓ 5 lettres d'appui ont été rédigées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ⓞ En continu</li> <li>Ⓞ À poursuivre</li> <li>Ⓞ À poursuivre</li> <li>Ⓞ En continu, selon les besoins</li> </ul>
--	--	---	---	---	---

## Les besoins de la communauté

Besoins identifiés	Objectifs	Moyens	Rappel des objectifs visés 2019-2020	Bilan des actions et résultats 2019-2020	Plan d'action Objectifs visés 2020-2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recevoir de l'information, des références et être sensibilisé à la cause</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Donner de l'information et sensibiliser la population en général à la déficience visuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisation</li> <li>➤ Kiosques d'informations</li> <li>➤ Conférences dans différents milieux</li> <li>➤ Multiplication des lieux et des moyens de diffusion d'informations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Diversifier les moyens utilisés (téléphone, courriel, publication sur le web, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 40 activités de sensibilisation</li> <li>✓ 4 kiosques d'information tenus</li> <li>✓ 32 lieux visités à des fins de sensibilisation</li> <li>✓ Tous les moyens ont été utilisés</li> <li>✓ En continu</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Publications dans les médias de communication</li> <li>➤ Fournir des informations et des références</li> <li>➤ Ligne interactive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊕ Distribution de lettres informatives</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Publication dans l'Écho Hebdo des différents secteurs desservis</li> <li>⊙ Tenir la ligne interactive à jour</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recevoir l'appui et les services des organismes communautaires de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'engager au sein du milieu communautaire auprès de différents paliers gouvernementaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participer à divers comités et tables de concertation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 sièges dans les conseils d'administration</li> <li>✓ 8 sièges dans les comités</li> <li>✓ 4 différentes tables de concertation</li> <li>✓ Participation à des séances d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⊙ Poursuivre l'implication actuelle (voir les détails à la suite du présent tableau)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développer le partenariat avec d'autres organismes communautaires pour parfaire nos services</li> <li>○ Développer une variété de services répondant aux besoins de la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rédiger des lettres d'appui et appuyer des revendications</li> <li>➤ Compléter le service offert par les autres organismes communautaires et services gouvernementaux pour répondre entièrement aux besoins de la communauté</li> <li>➤ Dispenser des offres de services personnalisés</li> </ul>			
--	---	--	--	--	--

**Détails de l'implication de l'AÉRA au sein des différents organismes environnant :**

- RAAQ (Regroupement des Aveugles et Amblyopes du Québec) : un siège au conseil d'administration (8 réunions par année), participation aux réunions de 4 comités du RAAQ à raison d'une rencontre aux deux mois
- ROP Mauricie (Regroupement des Organismes de Promotion des Personnes Handicapés de la Mauricie) : 4 comités de travail
- Membre de BAIL Mauricie (Bureau d'Aide et d'Information au Logement de la Mauricie) : participation à deux activités de sensibilisation
- Membre de la TROC (Table Régional des Organismes Communautaires)
- Membre CFCM (Centre de Formation Communautaire de la Mauricie) : suivi de 3 formations auprès de l'organisme
- FAQ (Fondation des Aveugles du Québec) : 1 siège au conseil d'administration, 6 rencontres par année
- Membre de AQPEHV (Association Québécoise de Parents d'Enfants Handicapés Visuels) : 2 rencontres d'information annuelles

NOTE : Les thèmes des conférences et des cafés-rencontres seront définis au mois d'août 2020 ainsi qu'au mois de janvier 2021.

Le plan d'action est adopté unanimement sur proposition de François Caron et appuyé par Suzanne Hardy lors de la séance tenue par conférence téléphonique, jeudi, le 9 janvier 2020 à 10h00.

## Prévisions budgétaires 2020-2021

### Revenus

Reconduction de la subvention du CIUSSS	81 480 \$
Augmentation de la subvention du CIUSSS	18 380 \$
Subvention du CIT	20 475 \$
Fondation des aveugles	2 100 \$
Fonds d'aides et des bingos	1 000 \$
Activités de financement	1 500 \$
Participation des membres	6 000 \$
Revenu de cotisation	740 \$
Dons	2 000 \$
Remboursement des frais de déplacement	300 \$
Retour du remboursement des taxes	5 050 \$

### **TOTAL des revenus**

**139 025 \$**

## Exploitation

Salaires	79 600 \$
Charges sociales	14 330 \$
Sous-traitants	2 600 \$
Honoraires professionnels	3 175 \$
Aide générale et stagiaires	1 100 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>100 805 \$</b>

## Exploitation

Loyer	6 000 \$
Location de salle	1 900 \$
Assurances	600 \$
Mobilier et équipement	1 000 \$
Télécommunications (téléphonie, internet, téléconférences)	4 000 \$
Location d'équipements (matériel informatique pour conférences et activités)	500 \$
Associations et cotisations	300 \$
Papeterie et frais de bureau	2 000 \$
Conseil d'administration	1 500 \$
Représentation (déplacements, repas, hébergement, kiosques, etc.)	2 500 \$
Déplacements	1 500 \$
Formations employés	500 \$

---

Activités	6 000 \$
Activités CIUSSS (formations, conférences, cuisine collective, etc.)	4 000 \$
Publicité et promotion (bonification du site internet, articles promotionnels, publicités dans les journaux, etc.)	5 000 \$
Entretien et réparations (informatique, entretien du local, etc.)	700 \$
Frais administratif	220 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>38 220 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>139 025 \$</b>

## **ANNEXE I**

L'Association Éducative et Récréative des Aveugles procède à l'embauche d'un nouveau formateur et d'une nouvelle intervenante pour l'année 2020-2021. Voici une description de leurs tâches respectives et des prévisions budgétaires en découlant.

### **Alexandre Bellemare – Formateur et soutien technique en technologie et outils adaptés pour le bénéfice de la clientèle et de l'association**

Alexandre Bellemare détient un baccalauréat en informatique, son expertise sera d'un grand support pour l'association et la clientèle. Il devra répondre à la clientèle sous forme de formations adaptées et personnalisées sur les technologies et les outils adaptés et sous forme de soutien à l'association et à la clientèle. Le formateur devra élaborer un plan de formation pour chaque formation prévue et animer ces formations magistrales au service de la clientèle via divers médias de communication tels que Zoom, Skype, conférence téléphonique, etc.. Les formations offertes, d'une durée d'une heure et demie à deux heures, seront présentées une fois par mois. Nous estimons que l'embauche de ce formateur représentera un montant alloué de 4 416\$ pour l'année 2020-2021. Ce montant couvrira un salaire horaire de 16\$ à raison d'environ 6 heures par semaine pour 40 semaines durant l'année et les charges sociales qui y sont associées. Vous pourrez consulter la programmation des formations à l'annexe II.

### **Paméla Désautels – Intervenante sociale**

Paméla Désautels détient un baccalauréat en psychologie. Elle sera disposée à offrir du soutien personnalisé à la clientèle et aux personnes concernés par la cause.

Considérant l'augmentation du nombre d'activités prévues pour l'an prochain, elle sera un atout indéniable pour nous permettre de remplir notre mission, au mieux, dans les régions éloignées puisque nous souhaitons maintenir nos activités actuelles en plus (donc, plus de personnel sera nécessaire à cet effet). De plus, elle pourra nous aider à couvrir plus d'endroits et étendre davantage nos services en régions. Elle sera en mesure d'offrir des services en partenariat avec d'autres organismes pour répondre à la clientèle des régions éloignées. Elle agira également à titre de soutien lors de l'animation des activités et pourra organiser de nouveaux ateliers pour notre clientèle. Elle animera des conférences sur des thèmes touchant la santé et les services sociaux tels que l'isolement, l'estime de soi, etc.. De plus, elle sera en mesure de répondre à des besoins spécifiques de la clientèle telle que le soutien à l'adaptation à la perte graduelle de la vue. Finalement, lorsque le confinement dû à l'éclosion de la COVID -19 sera levé, elle pourra faire de l'animation de cafés-rencontres et de groupes de soutien et de groupes de marche dans ces régions.

Ainsi, elle effectuera une moyenne de 10 heures par semaine avec un taux horaire de 16\$, et ce, pour une période de 40 semaines au cours de l'année pour un montant total de 7 360\$ (incluant les charges sociales).

## ANNEXE II

### Formations en technologie AÉRA 2020-2021

Voici la programmation des formations en technologie prévues pour l'année 2020-2021. D'autres pourront s'y ajouter suivant les demandes soumises.

Note : Nous suggérons fortement aux utilisateurs de disposer d'un compte pour les services en requérant un, avant de participer à la formation.

#### Le Salon

Durée: 1h

Lieu : À distance

Grâce au logiciel pour Windows le salon, apprenez à vous divertir en jouant à des jeux de société et ce, grâce à une interface entièrement accessible aux utilisateurs de lecteur d'écran! Cette plate-forme compte plus de 30 jeux divers tel que le Monopoly, le 1000 Miles, Uno, Poker, Black Jack, Bataille Navale, etc. Bien qu'il soit impossible de couvrir tous les jeux, les participants auront une bonne idée du fonctionnement général, de quelques jeux de bases et apprendront à obtenir les règles et instructions des autres jeux. Finalement, vous aurez un aperçu de la plate-forme Web du Salon qui permet de l'utiliser sur iPhone, iPad, Android, etc.

## Facebook

Durée : 1h

Lieu : À distance

Apprenez à naviguer dans l'interface de Facebook sur iOS ainsi que dans l'interface web de la version mobile [m.facebook.com](https://m.facebook.com) qui peut être utilisée avec n'importe quel navigateur. Apprenez à lire les plus récents postes de vos amis, à commenter, à trouver des amis et à publier des nouvelles sur votre fil d'actualité. Voyez également la base de Messenger : écrire et recevoir des messages textuels et audio. Facebook présentant un nombre incalculable de fonctionnalités, des formations orientées sur des sujets plus ciblés pourraient être offertes si intérêt.

## Clew

Durée : 1h

Lieu : À distance ou sur place (à déterminer)

Clew est une application d'orientation à l'intérieur basé sur la technologie Apple Arkit qui utilise la caméra du téléphone intelligent ainsi que le détecteur d'inertie de celui-ci. Grâce à cette application, une personne non-voyante pourra enregistrer une route en prédéfinissant un point précis pour le départ et un second point pour l'arrivée. Ensuite, lorsque la personne souhaitera obtenir des instructions sur ce même trajet, Clew pourra offrir des indications vocales et sensorielles à l'utilisateur. Vous aurez donc la chance d'en apprendre davantage sur la façon de créer vos routes, comment tenir le téléphone lors des déplacements et comment enregistrer vos points d'intérêt. À noter que l'interface de l'application est toutefois en anglais, toutefois cette application dispose de très peu de contrôle. Ainsi, un utilisateur francophone pourra facilement arriver à ses fins.

Assurez-vous de disposer d'un iPhone 6S ou modèle supérieur.

## Épicerie en ligne

Durée : 2h

Lieu : À distance

Voyez comment utiliser le site web de iga.net pour faire votre commande d'épicerie en toute autonomie. Voyez comment rechercher des produits, les ajouter à votre panier et planifier la livraison. Vous en apprendrez également sur les différentes options disponibles sur le site qui peuvent affecter de près ou de loin la livraison de votre commande.

## Commande sur amazon.ca

Durée : 2h

Lieu : À distance

Il faudrait déterminer à l'avance ce qu'on vise comme produit.

Vous souhaitez acheter des produits de la vide de tous les jours en ligne? Grâce à Amazon qui offre une plate-forme accessible, vous aurez la possibilité de faire vos achats en toute autonomie. Apprenez à rechercher des produits, lire les descriptions des produits, poser des questions, voir les évaluations, comparer des prix et bien plus encore. Vous en apprendrez également sur le programme « subscribe and save » qui permet de programmer des livraisons récurrentes de certains produits du quotidien tel que de la nourriture, des produits d'hygiène ou tout autre produit renouvelable.

## **BlindSquare**

Durée : 3h

Lieu : sur place, combiné à marche exploratoire à l'extérieur

Lors de cet atelier, vous débuterez par en apprendre plus sur le fonctionnement de l'application par une séance théorique d'environ 1h 1h30. Vous verrez comment faire des recherches de points d'intérêt, comment entrer une adresse et comment créer une route en utilisant Google Maps en conjonction avec BlindSquare. Finalement, vous aurez la chance de vous rendre à l'extérieur pour faire une marche exploratoire et de voir les limitations de l'application et comment prévenir les faux pas qui peuvent rapidement se produire sachant que ni BlindSquare ni Google Maps ne feront un guidage tour par tour.

## **Assistant vocaux et haut-parleurs intelligents**

Durée : 2h

Lieu : Idéalement en personne pour pouvoir toucher, sinon à distance

Vous souhaitez en apprendre davantage sur les haut-parleurs intelligents et sur ce qu'ils peuvent faire pour vous venir en aide? Voyez les différents modèles disponibles sur le marché : Echo d'Amazon, Google Home, Homepod, Etc. Lors de cette formation, vous en apprendrez davantage sur les prérequis pour disposer d'un nouvel ami virtuel, sur les caractéristiques de chacun des assistants, sur les points positifs et négatifs de chacun et vous aurez la chance de poser toutes vos questions.

## **NFC**

Durée : 2h

Lieu : idéalement sur place

Pour utiliser la technologie NFC, un iPhone 7 ou modèle supérieur sera requis ou encore un téléphone Android disposant d'un lecteur NFC. Qu'est-ce que NFC? C'est l'acronyme de Near Field Communication ou communication en champ proche. Il s'agit de tags autocollants peu dispendieux qui permettent d'identifier des objets, d'exécuter des actions en touchant simplement le Tag, de stocker les informations d'une carte d'affaire, Etc. Vous apprendrez à programmer vos propres tags, à les relire, à identifier des objets avec ceux-ci et même à faire quelques automatisations comme appeler votre meilleur ami dès que votre téléphone entre en contact avec le tag.

## **WhatsApp**

Durée : 1h

Lieu : à distance

Vous souhaitez échanger facilement des messages vocaux ou textuels avec vos amis? WhatsApp est pour vous! Cette application très populaire offre plusieurs fonctions intéressantes pour l'échange de messages, de fichiers, d'enregistrements audio et permet même de faire des appels en petit groupes. Vous verrez donc comment créer un compte, comment y trouver vos amis et comment interagir avec ceux-ci. Cette formation nécessitera un iPhone à jour.

## Saisie braille à l'écran pour utilisateurs de produits iOS

Durée : 1h

Endroit : sur place

Souhaitez-vous pouvoir saisir du texte à la vitesse de la lumière sur votre iPhone, iPad ou iPod? Grâce à la saisie braille, vous pourrez saisir du texte très rapidement, à la même vitesse que si vous le feriez sur un clavier braille de style Perkins. Vous apprendrez à activer l'option et à paramétrer celle-ci, les différents gestes disponibles, comment calibrer l'écran et comment placer vos doigts. La saisie braille à l'écran supporte la saisie en braille intégral ainsi qu'en braille abrégé. Cette fonction vous permettra également de gagner en rapidité lors de la navigation sur le Web. Il ne vous restera qu'à pratiquer pour gagner en rapidité! Cette formation s'adresse à des utilisateurs de braille ayant une bonne connaissance du système et qui sont en mesure d'écrire à une vitesse acceptable sur un clavier de style Perkins.

## Initiation à NVDA

Durée : 1h

Lieu : à distance

Vous êtes un utilisateur de JAWS et souhaiteriez NVDA pour accomplir certaines tâches? Lors de cette formation, vous apprendrez comment installer NVDA, comment configurer sommairement ce dernier ainsi que les principales différences avec JAWS lors de la navigation dans les applications Windows et sur le Web. Vous apprendrez les principaux raccourcis de ce lecteur d'écran. Vous serez finalement en mesure d'aller chercher de l'aide lorsque le besoin s'en fait sentir et vous aurez également une liste complète des raccourcis de ce lecteur d'écran.

## Skype pour Windows

Durée : 1h

Lieu : À distance

Cette formation s'adresse en priorité aux utilisateurs de NVDA bien que certaines instructions soient ressemblantes dans le cas où vous disposez d'une version de JAWS à jour. Des informations à propos de JAWS seront fournis à la fin de la formation. Lors de cette formation, vous apprendrez à gérer vos contacts, à faire des appels Skype, à créer des groupes et à envoyer des messages textuels. Vous en apprendrez sur les différents raccourcis clavier de Skype ainsi que sur la meilleure façon de naviguer dans l'interface de ce logiciel qui cache parfois plusieurs problèmes d'accessibilité. Pour un confort optimal, la version de bureau du logiciel Skype est fortement recommandée.

## Astuces JAWS

Durée : 1h

Lieu : À distance

Durant cette formation, voyez différentes astuces de JAWS : numériser des PDF ou des documents à l'aide d'un scanner, lire des éléments plus difficiles à atteindre grâce au curseur JAWS et tactile, utiliser l'historique de la synthèse vocale, utiliser les marqueurs de position et ajouter du texte à un presse papier déjà existant.





## Mauricie & Centre-du-Québec

soutien aux familles • accompagnement  
activités sociales  
éducation • intégration • inclusion  
réseautage • référence



[www.aera0417.com](http://www.aera0417.com)

L'association  
éducative  
et récréative  
des aveugles

**819 693-2372**  
[aera@cgocable.ca](mailto:aera@cgocable.ca)

1322, rue Ste-Julie, local 36  
Trois-Rivières, QC G9A 1Y6



Claude accompagné d'Amos,  
David et Shanon accompagnés de Pirate  
ainsi que Lucille, tous membres de l'AÉRA.